

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

L'affabulation de la rivière Longue par Lahontan : les procédés littéraires d'un faussaire

par

Jean-Philippe Rioux

Département des Littératures de langue française  
Faculté des Arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de M.A.  
en Littératures de langue française

Août 2008  
© Jean-Philippe Rioux, 2008



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

*L'affabulation de la rivière Longue par Lahontan : les procédés littéraires d'un faussaire*

présenté par :

Jean-Philippe Rioux

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Philippe Despoix

---

président-rapporteur

Ugo Dionne

---

directeur de recherche

Thomas Wien

---

membre du jury

## RÉSUMÉ

La présente recherche a pour but de découvrir les procédés littéraires qui ont permis de créer le récit crédible de la fausse découverte de la rivière Longue par le baron de Lahontan dans la « Lettre XVI » de ses *Nouveaux Voyages* (1702). Après avoir effectué une analyse documentaire et historique du voyage, nous abordons la question littéraire sous plusieurs angles analytiques, à savoir l'étude générique, la pragmatique textuelle, l'étude de la narration et la poétique de la construction du réel dans le récit. Nous tirons profit d'un corpus témoin – composé de deux récits de fausses découvertes, de deux textes concernant de vraies découvertes, et des autres écrits publiés par Lahontan – pour comparer les procédés relevés. Les résultats obtenus révèlent que le récit procède d'un mimétisme générique qui fait intervenir plusieurs genres littéraires, ce qui l'inscrit dans un contexte d'écriture plus large en plus de lui conférer certaines des fonctions et des caractéristiques propres aux genres en question. Le récit relève d'une lecture balisée qui amenuise le pouvoir interprétatif d'un destinataire également confronté à une héroïsation du narrateur (intrusion dans la lecture) et à une narration romanesque (opérant un glissement narratif). Enfin, le texte construit une mimésis de la vraisemblance en s'inscrivant dans un contexte historique, en usant de plusieurs types de savoirs, et en construisant une réalité plausible. Les conclusions que nous tirons de nos recherches sont que l'auteur parvient à construire un récit crédible d'une fausse découverte en usant de divers procédés littéraires qui agissent sur le lecteur et modulent sa lecture.

Mots-clés : Lahontan, affabulation, littérature de Nouvelle-France, pragmatique textuelle, rivière Longue, relation de voyage, théories des genres, étude de la narration.

## ABSTRACT

This research aims at the discovery of the literary devices that allowed the creation of the credible account of the false discovery of the “rivière Longue” by the baron de Lahontan in the « Letter 16 » of his *Nouveaux Voyages* (1702). After a documentary and historical analysis of the alleged travel, we broach the literary question from various analytic angles : the genres study, the reception theories, the narration study, and the poetic of the construction of the reality in the account. We make use of a control corpus – composed of two accounts about false discoveries, two others about genuine discoveries, and finally the other accounts published by Lahontan – to compare the devices. The obtained results reveal that the account uses a generic mimesis in which various literary genres play a part, which lies the account within the scope of a larger writing context and endows it with various functions and characteristics related to these genres. The account comes under a well-charted reading which lessens the addressee’s interpretative power who is also confronted with a narrator’s heroisation (intrusion into the reading) and a novelistic narration (which implies a narrative sliding). At last, the text constructs a verisimilitude mimesis by sharing elements with an historical context, by using various types of knowledges, and by creating a plausible reality. The conclusions of our researches propose that the author manages to construct a credible account of a false discovery by making use of literary devices which act on the lector and modulate his reading.

Keywords : Lahontan, made-up story, New France literature, reception theories, Longue river, travel account, genres studies, narration studies.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	iii
ABSTRACT .....	iv
TABLE DES MATIÈRES .....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vii
CONSIDÉRATIONS BIBLIOGRAPHIQUES ET TEXTUELLES .....	viii
REMERCIEMENTS .....	x
INTRODUCTION .....	1
Présentation du sujet.....	1
Présentation des œuvres de Lahontan .....	2
Présentation de la « Lettre XVI ».....	3
Résumé de la « Lettre XVI ».....	3
Contextualisations littéraire et éditoriale.....	4
Problématiques .....	5
Buts de la recherche .....	6
Présentation des hypothèses et des méthodes de travail.....	6
Présentation du corpus témoin .....	9
CHAPITRE I : ANALYSE DOCUMENTAIRE ET HISTORIQUE .....	12
Étude des cartes .....	12
Carte au duc de Jouvanezo de 1699 .....	13
Carte de la rivière Longue de 1702 dans les <i>Nouveaux Voyages</i> .....	15
Carte générale du Canada de 1702 .....	17
État présent de la réception critique .....	17
Première vague <i>ad hominem</i> .....	18
Analyses scientifiques du voyage.....	22
Thèse moderne de la rivière Minnesota.....	26
Réception littéraire minimaliste .....	27
Comparaison avec la dernière exploration de La Salle (1684-1687) .....	27
Présence documentaire de l'exploration de La Salle .....	28
Fortunes documentaire et littéraire de l'exploration de La Salle .....	30
Considérations générales sur la confrontation des deux explorations.....	33
Conclusions .....	39
CHAPITRE II : DU MIMÉTISME GÉNÉRIQUE.....	40
Glissement générique .....	40
Conciliation des trois unités du récit de voyage.....	42
Épistolarité.....	45
Fonctions des genres multiples.....	49
<i>Topoi</i> de la relation de voyage .....	53

Rhétoriques de l'exotisme, du merveilleux, du danger .....	53
<i>Topoi</i> divers .....	57
Erreurs de calques.....	63
Mimésis du journal de bord.....	67
Analyse actantielle.....	68
Spatialité et temporalité.....	69
Énumérations et repérage encyclopédique .....	72
Conclusions .....	74
CHAPITRE III : LECTURE PRÉFIGURÉE ET NARRATEUR-HÉROS .....	76
Lecture balisée.....	76
Pactes épistolaire et littéraire.....	77
Descriptions prescriptives .....	82
Le lecteur modèle enchaîné .....	86
Renvois cartographiques et gravures.....	89
Héroïsation du narrateur .....	94
Narration romanesque .....	94
Moi-voyageur et moi-narrateur .....	97
Mise en scène du narrateur .....	99
Conclusions .....	103
CHAPITRE IV : MIMÉSIS DE LA VRAISEMBLANCE ET EFFETS DE PLAUSIBILITÉ... 104	
Infléchissement de la trame historique .....	104
Mise en abyme du récit.....	105
Insertion du voyage dans l'Histoire .....	106
La « Lettre XVI » et les <i>Nouveaux Voyages</i> .....	110
Utilisation des savoirs .....	113
Savoir encyclopédique.....	113
Savoir différé.....	116
Création d'un nouveau savoir .....	119
Construction du réel .....	121
Effets de réel.....	122
Saynètes .....	124
Mimésis spatiale et temporelle .....	126
Conclusions .....	127
CONCLUSION .....	129
Synthèse .....	129
Pistes de nouvelles lectures .....	130
SOURCES DOCUMENTAIRES .....	135
ANNEXES .....	xi

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

*Dialogues* : Lahontan, *Dialogues de Monsieur de Lahontan et d'un Sauvage*, 1703.

*Journal* : Cavelier, *Journal de Jean Cavelier*, 1689.

*Mémoires* : Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, 1702.

*Nouvelle Découverte* : Hennepin, *Nouvelle Découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique*, 1697.

*Nouveaux Voyages* : Lahontan, *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale*, 1702.

*Terre australe* : Foigny, *La Terre australe connue*, 1676.

*Voyage et découverte* : Marquette, *Voyage et découverte de quelques pays et nations de l'Amérique septentrionale*, 1678.



## CONSIDÉRATIONS BIBLIOGRAPHIQUES ET TEXTUELLES

### Citations

---

Les citations des textes de Lahontan doivent être reportées à l'édition critique des *Œuvres complètes* par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, aux Presses de l'Université de Montréal. La pagination qui se retrouve dans les notes en bas de page ne concerne que cette édition et non pas le texte original.

Pour certains documents inédits, les citations peuvent comporter quelques indications sur l'établissement du texte :

<illisible> : mot illisible;

<incertain> : la transcription du dernier mot est incertaine;

le « / » note le changement de ligne.

### Établissement des textes

---

L'établissement du texte effectué par Réal Ouellet a été réalisé d'après les exemplaires des originaux de 1702, conservés à la Bibliothèque nationale du Québec, et respecte la graphie et la ponctuation du texte original, à l'exception de ces quelques points, que nous résumons ici :

- correction de coquilles;
- correction de certains accents pour distinguer le *a* du *à*, le *ou* du *où*, etc.;
- ajout de l'apostrophe dans les élisions, pour distinguer les articles des pronoms et des verbes (*la* et *l'a*, par exemple);
- élimination des trémas sur d'autres lettres que les voyelles;
- dissimilation de *i* et de *j*, de *u* et de *v*;
- utilisation de la majuscule après un point, en début de phrase et pour les noms propres;
- ajout du point en fin de phrase et de la virgule dans les énumérations;
- remplacement de marques de ponctuations non disponibles de nos jours en typographie;
- la résolution des abréviations, que l'on complète avec des lettres en italique (l'italique est également utilisé pour les noms propres en général).

Il en va de même pour l'établissement du texte du *Journal* du père Cavelier, puisque cette relation, recopiée par Lahontan, se trouve en annexe du deuxième tome des *Œuvres complètes* de ce dernier.

Pour ce qui est des textes des pères Hennepin et Marquette, nous nous reportons aux reproductions de la banque de documents Canadiana, qui sont des copies numérisées des originaux. La pagination, la graphie et la ponctuation sont donc celles des textes de l'époque.

Pour le texte de Foigny, nous nous servons de l'édition préparée par la Société des textes français modernes (S.T.F.M.) de 1990, qui s'est basée sur le texte de 1676, en notant également les variantes de la version de 1690 : des changements concernant la graphie et la ponctuation ont été apportés; on note que la pagination utilisée dans le présent travail est celle de l'édition de 1990.

### Traductions des textes

---

Les traductions des textes latins et espagnols sont de nous, puisqu'ils sont souvent inédits en langue française.

À Denise Lapointe

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, monsieur Ugo Dionne, qui s'est montré particulièrement compréhensif, de même que généreux de son temps et de ses judicieux conseils. Son enthousiasme spontané pour mon sujet de recherche et ses encourageants commentaires ont été un phare dans la nuit à un moment-clé de ma maîtrise. Sa diligence et son humour m'ont été salutaires tout au long de notre collaboration.

Je souligne également l'appui de lecteurs sympathiques qui m'ont conforté dans les abysses : Éric Beauchesne, Sophie Dubois, Denise Kolta, Claudiane Laroche, Mathieu Poulin, Geneviève Quevillon et Rachel Sansregret. Louanges et crudités pour vous tous.

## INTRODUCTION

Lahontan in all his memories writes like a gentleman, like a man of honour. No literary skill or duplicity could counterfeit the honour and the honesty of his narration. Lahontan woudn't lie, and couldn't lie. [Leacock, 1933]

Si l'histoire littéraire québécoise a retenu le nom de Lahontan au fil des siècles, c'est sans doute en raison de sa mauvaise presse cléricale, mais c'est aussi à cause de la controverse liée à sa découverte de la rivière Longue. En effet, si le clergé et plusieurs commentateurs vertueux s'en sont pris au baron de Lahontan, notamment pour rétablir la vérité en ce qui concerne nos aïeules (dans ses *Mémoires*, l'auteur décrit les filles du Roy comme faciles et d'une probité douteuse), plusieurs autres critiques se sont intéressés à un voyage d'exploration relaté dans les *Nouveaux Voyages*, durant lequel Lahontan aurait découvert un mystérieux affluent du Mississippi. Depuis maintenant plus de 300 ans, on tente de faire la lumière à ce sujet; rien n'est encore réglé : différentes hypothèses viennent périodiquement relancer le débat. Récemment, les auteurs d'une édition critique des œuvres complètes du baron de Lahontan<sup>1</sup> ont opté pour une hypothèse déjà proposée dans les années soixante-dix, que nous appelons l'hypothèse moderne de la Minnesota<sup>2</sup>. Selon celle-ci, Lahontan aurait en fait découvert la rivière Minnesota, autrefois nommée Saint-Pierre; le voyage d'exploration aurait donc bel et bien eu lieu, et le récit de la « Lettre XVI » des *Nouveaux Voyages*, qui relate l'expédition, serait authentique.

Or, à la lecture de cette lettre et des diverses critiques exprimées depuis sa publication en 1702, nous croyons qu'il est non seulement improbable, mais encore impossible que cette exploration ait eu lieu. La découverte d'une carte dans les archives de la ville de Séville, ces toutes dernières années, semble d'ailleurs clore le débat et prouver sérieusement qu'il s'agit d'une supercherie. L'intérêt de ce récit, toutefois, est loin d'en être diminué : on se trouve en présence d'une lettre qui a su, de manière remarquable, bernier pendant plusieurs siècles les historiens et les critiques littéraires. La « Lettre XVI » est

---

<sup>1</sup> Réal Ouellet et Alain Beaulieu, *Œuvres complètes*, t. I, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau-Monde », 1990, p. 12-13. Cette édition critique des œuvres du baron, en deux tomes, nous sert de point de départ, puisqu'elle est très complète et recense la plupart des documents et des informations se rapportant au corpus principal. Ainsi, elle constitue la somme de tout ce que l'on sait sur Lahontan et ses œuvres.

<sup>2</sup> Cf. n. 7.

donc, une fois la duperie mise à jour, chargée d'une valeur littéraire qu'on lui a refusée depuis le début, la reléguant la plupart du temps au simple statut de matériau historique. Il sera donc ici question, une fois la preuve de la supercherie bien établie par des analyses historique et documentaire, de la littérarité de la « Lettre XVI ». Nous tenterons de comprendre comment elle a réussi à se constituer en document authentique, trompant tant de chercheurs et de lecteurs.

L'œuvre du baron de Lahontan se compose de plusieurs écrits qu'il convient de présenter brièvement. En 1702 paraissent deux tomes conjoints, intitulés *Nouveaux Voyages de M<sup>r</sup>. le Baron de La Hontan dans l'Amerique septentrionale* et *Mémoires de l'Amerique septentrionale ou la Suite des voyages de M<sup>r</sup>. le Baron de La Hontan*. Le premier texte comprend 25 lettres qui auraient été écrites à un parent français, alors que Lahontan se trouvait en Amérique, de 1683 à 1693. Elles relatent la vie du baron en Nouvelle-France, ses occupations et ses charges militaires; la seizième lettre, qui constitue près de 20% de ce premier tome, traite de l'exploration de la rivière Longue, affluent du Mississippi inconnu à l'époque. Les *Mémoires*, quant à eux, constituent la partie encyclopédique de l'œuvre du baron. Plusieurs descriptions de la faune américaine, de la flore, des Amérindiens, ainsi que du commerce, de la géographie et de l'administration de la colonie française sont entrecoupées de listes nominatives qui répertorient tout ce qui se trouve en Nouvelle-France.

Le second ouvrage, paru en 1703 et intitulé *La Suite du voyage de l'Amerique*, contient lui aussi deux grandes parties : les *Dialogues de Monsieur le Baron de Lahontan et d'un Sauvage* et les *Voyages de Portugal et de Danemarc*. La première de ces deux parties comprend les entretiens du narrateur et d'un Amérindien nommé Adario (en lequel beaucoup voient l'illustre chef huron Kondiaronk, ou le Rat) sur la religion, les lois, le bonheur, la médecine et le mariage. La seconde partie contient de nouvelles lettres, qui poursuivent le récit là où il s'était arrêté avec les 25 premières lettres des *Nouveaux Voyages*, alors que l'auteur passe au Portugal, fuyant Brouillan et son ordre d'arrestation<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Le gouverneur de Plaisance, Brouillan, a obtenu des autorités royales un mandat d'arrêt pour désertion contre Lahontan. Dans les notes biographiques de son édition critique, Réal Ouellet mentionne que rien n'est moins sûr concernant cette désertion. En 1688, Lahontan, lieutenant du Roy à la tête d'un régiment au fort Saint-Joseph (un peu à l'ouest de Missilimakinak, l'actuel Sault-Ste-Marie), attend des renforts pour tenir cette position périlleuse, à la merci des attaques iroquoises. N'en voyant toujours pas venir, il décide d'abandonner le fort et de le brûler, ce que Brouillan considérera comme un acte de désertion.

À ces œuvres publiées par Lahontan s'ajoutent quelques correspondances (avec Leibniz, entre autres), des interventions publiées dans des journaux, et des traités<sup>4</sup> présentés au roi d'Angleterre. On attribue également à Lahontan une copie du *Journal* du père Cavelier, qu'il envoya au duc de Jovenazo en 1699, et un poème composé en 1709, lors de son arrivée à la cour de Hanovre. Ce poème se veut un divertissement badin propre à amuser la cour, et traite des problèmes du roi de Prusse avec le roi de Pologne, Auguste II, et le roi du Danemark et de Norvège, Frédéric IV : dans sa chute, il s'amuse même aux dépens du « grand chancelier de France<sup>5</sup> », Pontchartrain, lequel a depuis longtemps pris Lahontan en grippe.

La « Lettre XVI » est la plus longue des 25 lettres supposément écrites à un parent français, qui aurait réclamé à Lahontan des nouvelles du nouveau pays : dans l'édition originale de 1702, elle occupe 50 des 266 pages des *Nouveaux Voyages*, en excluant le petit glossaire situé à la fin de ces derniers. Elle représente donc le cinquième de l'œuvre, d'une part, et d'autre part, elle est la seule lettre qui mette en scène une exploration. Son style diffère donc quelque peu de celui des autres lettres : l'héroïsation du narrateur se fait plus sentir ici qu'ailleurs; les actions se succèdent à la chaîne; le lecteur a l'impression que la lettre se base sur un journal de bord; les descriptions y sont plus merveilleuses; l'exotisme, quoique nullement exacerbé, prend quelque peu le pas sur le savoir encyclopédique propre aux autres parties des *Nouveaux Voyages*. La lettre débute par le départ du narrateur du fort de Missilimakinak, situé entre le lac Supérieur et le lac des Illinois (l'actuel lac Michigan), alors que, pris d'ennui et ne voulant pas rester au fort pendant l'hiver, Lahontan organise une expédition dans le haut du Mississippi, à la recherche de la rivière Longue, un de ses affluents situés à l'ouest. Il part donc à l'aventure en septembre 1688, avec quelques soldats et des chasseurs amérindiens, sur des canots d'écorce. Les actions du récit, bien que nombreuses, sont répétitives; seuls divers éléments exotiques changent çà et là, au gré des rencontres avec des tribus amérindiennes, de la découverte d'une faune et d'une flore étrangères, ou de la description fluviale et géographique de la rivière Longue. Le texte se contente bien souvent de multiplier les rencontres avec des peuples amérindiens, avec tous

---

<sup>4</sup> Ces traités sont en fait des plans militaires pour conquérir Port-Royal, Québec et Plaisance.

<sup>5</sup> Ouellet, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, n. 1, t. II, p. 1126-1127. (À partir de maintenant, quand nous renverrons à un texte de Réal Ouellet, nous en préciserons également le titre, étant donné le grand nombre de références du même auteur utilisées dans cette recherche.)

les épisodes qui en résultent : scènes d'accueil, festins, troc, danses, etc. À cela, s'ajoutent de nombreux épisodes de chasse et quelques narrations de navigation et d'attaques ennemies. L'équipage se rend finalement au bout de la rivière Longue, qui est manifestement très droite; arrivé à sa fin, au pays des Gnacsitaires, il effectue un long portage pour entrer au pays des Mozeemleks, lesquels décriront à Lahontan le fabuleux pays des Tahuglauks, qu'il ne visitera pas, mais à propos duquel il écrira plusieurs descriptions. L'équipage rebrousse chemin et rentre à Missilimakinak à la fin de mai 1689, en passant plus au sud, par la rivière des Illinois et le lac du même nom. Bien que simple, le récit regorge donc d'éléments descriptifs et de péripéties propres à intéresser un lecteur recherchant le plaisir de l'aventure et de l'exotisme romanesques.

La « Lettre XVI » est la partie des *Nouveaux Voyages* qui a suscité le plus d'intérêt chez le public du début du XVIII<sup>e</sup> siècle : répondant aux attentes d'un public narratophile<sup>6</sup> et avide de nouveautés, ce récit a d'ailleurs subi un piratage dès 1705, alors qu'une nouvelle édition des *Nouveaux Voyages* reprend le texte original et double presque le volume de la lettre en question. Les autres lettres n'ont subi que des transformations mineures, mais l'auteur de l'édition de 1705 a cru nécessaire de retravailler grandement cette « meilleure partie de [l']Ouvrage », puisque « l'autre Edition péchoit dans le stile, [...] on y trouvoit des phrases basses, des expressions vulgaires, des railleries froides, & de l'embarras dans la narration ». Il refond donc la lettre : là où Lahontan laisse planer le doute en usant de sous-entendus, l'auteur de l'édition de 1705 complète, en étant beaucoup plus direct et acerbe. Cette seconde édition est attribuée par plusieurs à Nicolas Gueudeville, qu'on dit moine défroqué et qui, à l'époque, travaillait comme polygraphe aux éditions des Frères L'Honoré. Cette réédition augmentée et corrigée par Gueudeville manifeste en tous cas l'intérêt qu'on pouvait porter à la « Lettre XVI » et le désir qu'on avait de l'améliorer ou de la reprendre à son compte dans des écrits ultérieurs, puisqu'elle constituait la pierre angulaire des *Nouveaux Voyages*.

Simultanément, le voyage à la rivière Longue a été remis en doute par les commentateurs, dès l'époque de la publication des *Nouveaux Voyages* en 1702. À la lecture de la lettre, le lecteur d'il y a 300 ans pouvait certes ne rien détecter d'anormal; il pouvait

---

<sup>6</sup> Sur ce concept de narratophilie, cf. Ugo Dionne, *La Voie aux chapitres. Poétique de la disposition romanesque*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2008, p. 105.

jouir du récit comme il l'avait déjà fait pour ceux d'Hennepin et de Cavelier, ou comme il le ferait plus tard pour ceux de Charlevoix et de Lafitau. À première vue, rien n'attire les soupçons : bien qu'il y ait chez Lahontan un exotisme merveilleux qui tende à l'exagération, il n'est pas exacerbé et demeure dans les limites de la vraisemblance. Le texte propose par ailleurs un savant dosage de narration romanesque et de descriptions objectives : sans tomber dans une héroïsation du narrateur exagérée qui eût sans doute paru suspecte, le récit propose des aventures balisées par une instance observatrice, qui rappelle toujours qu'on se trouve devant un récit réalisé à partir du journal de bord d'une expédition. Lahontan veut plaire, mais il prend garde de ne pas en faire trop ; à côté d'un récit comme *La Terre australe connue* de Gabriel de Foigny, publié en 1676, le sensationnel chez Lahontan est très limité : juste assez pour piquer la curiosité et nourrir l'imagination. Bien qu'on assiste à une certaine mise en scène du narrateur-auteur, la « Lettre XVI » n'a rien à voir avec une œuvre de Hennepin intitulée *Nouvelle Découverte d'un très grand Pays*, publiée en 1688, qui exagère à un tel point dans cette mise en scène que le lecteur devient rapidement soupçonneux. Lahontan écrit une relation de voyage qui, bien qu'elle porte sur une découverte aussi fautive que celles proposées par Foigny et Hennepin, reste tout à fait crédible, et du même ordre que plusieurs récits véritables, comme ceux des pères Marquette (1678) et Cavelier (1688).

Le texte de Lahontan ressemble donc, de prime abord, à d'autres récits publiés à l'époque. Sa particularité, par contre, est d'être construit à partir d'une fautive découverte : l'expédition à la rivière Longue a été, selon toute vraisemblance, inventée de toutes pièces. Nous verrons plus loin les raisons qui confirment cette hypothèse d'un canular. Le problème qui se pose alors d'emblée s'énonce de lui-même : comment ce texte a-t-il pu en imposer, pendant plus de trois siècles, à ses lecteurs? Même si les preuves contre la découverte s'amoncellent depuis quelques siècles déjà, on trouve encore des commentateurs pour confirmer l'hypothèse du voyage; c'est notamment le cas de Réal Ouellet et d'Alain Beaulieu qui, au sujet de la rivière Longue, reprennent l'hypothèse *moderne* de la rivière Minnesota, laquelle a été explicitée par Judith Chamberlain Neave en 1976<sup>7</sup> à partir d'une supposition proposée au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse moderne suggère que Lahontan ait en fait découvert la rivière Minnesota, anciennement nommée St-Pierre, un affluent ouest du

---

<sup>7</sup> Judith Chamberlain Neave, « Lahontan and The Long River Controversy », *Revue de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, vol. 98, n<sup>os</sup> 1-2, janvier et avril 1978, p. 124-147.



Mississippi; on tente depuis de faire concorder les éléments du récit avec les faits ethnologiques, géographiques et fluviaux de cette région. Ainsi, le débat reste ouvert; l'hypothèse qui domine depuis 30 ans ne réfute plus le voyage, mais uniquement sa destination. C'est dire combien le texte de Lahontan peut être complexe : il parvient, encore aujourd'hui, à induire en erreur des savants réputés.

À propos de ces derniers, on doit garder à l'esprit qu'ils ne proviennent que rarement du domaine des études littéraires : dans leurs rangs, on compte le plus souvent des historiens, des ethnologues et des cartographes. Or, c'est là tout le problème : la « Lettre XVI » n'est pas qu'un simple document historique. C'est une œuvre littéraire à part entière, qui mérite d'être étudiée comme telle. Les derniers articles à son sujet (en 1990) ne la considèrent pas sous cet angle, et ne proposent que des considérations philologiques, historiques et documentaires. La littérarité de la « Lettre XVI » nous semble pourtant évidente, puisqu'il ne s'agit pas d'un simple matériau historique pouvant être discrédité ou confirmé du revers de la main, une fois des faits historiques mis à jour : le texte est construit de manière à susciter la créance et à fabriquer de la vraisemblance; son mécanisme d'action a été orchestré et n'est pas le fruit du hasard, mais bien celui d'un auteur talentueux qui a bien intégré les genres littéraires pertinents (relation de voyage, journal de bord, relation épistolaire, etc.), et qui a su inventer un texte qui mime à s'y méprendre – les centaines d'années de débat le prouvent – le récit d'une exploration réelle. Par ailleurs, la littérarité de la « Lettre XVI » tient également au fait qu'elle constitue une fiction : elle crée un monde plutôt que de rendre compte du Nouveau Monde. En cela, elle se taille une place aux côtés des *fictiones en prose* courantes sous l'Ancien Régime. La question se raffine alors et, dans le présent travail, on cherchera à déterminer et à analyser les mécanismes textuels qui ont rendu possible une telle confusion. Plutôt qu'au statut littéraire de la « Lettre XVI » – qui ne nous semble pas faire de doute –, nous nous intéresserons à la pratique de Lahontan faussaire, et au fonctionnement textuel de sa supercherie.

Voici maintenant nos principales hypothèses et les méthodes de travail qui y sont associées. Bien que le premier chapitre soit une démonstration documentaire et historique de l'impossibilité du voyage à la rivière Longue, l'objet du présent travail n'est pas de débattre de la plausibilité de cette exploration : ce chapitre initial établit en effet le constat

de départ à partir duquel nous étudierons littérairement la « Lettre XVI », à savoir que l'expédition n'a jamais eu lieu et qu'il s'agit d'une invention de toutes pièces, rendue possible par des procédés littéraires bien orchestrés. L'hypothèse de la rivière Minnesota, entre autres, ne nous semble pas concluante. Nous verrons que cette thèse moderne ne répond en rien aux objections formulées quant à la possibilité du voyage – peu importe la rivière –, et qu'elle comporte elle-même son lot de problèmes. Nous comprenons mal comment cette hypothèse a pu intéresser les critiques modernes; nous nous l'expliquons par l'absence d'une analyse contemporaine plus globale de la seule question de la rivière Longue. En effet, depuis les années cinquante, on n'explore plus beaucoup le récit de la « Lettre XVI », et les hypothèses sclérosées sont reprises en canon par les critiques.

Pour ce qui est de la méthode d'analyse, l'étude historique et documentaire du texte aura pour but d'asseoir nos considérations littéraires sur des faits historiques prouvant que la découverte n'a jamais eu lieu. Pour l'analyse historique, nous préconisons une approche plus factuelle : nous utilisons les archives et nous analysons ce qu'elles révèlent à propos de la découverte et du récit de la rivière Longue. Les différentes cartes de la main de Lahontan seront étudiées, et nous en tirerons plusieurs conclusions purement documentaires. Un examen des réceptions critiques de l'œuvre, de ses débuts jusqu'à nos jours, établira les principaux objets dont les auteurs ont traité, pour constater que les arguments avancés en défaveur du récit de Lahontan sont particulièrement implacables et ce, depuis plusieurs dizaines d'années. Nous traiterons alors de l'hypothèse moderne de la rivière Minnesota. Enfin, ces diverses objections seront appuyées par d'autres, issues d'une confrontation entre l'exploration de Lahontan et celle de La Salle, soutenue par une recherche documentaire propre à démontrer que le voyage à la rivière Longue ne peut pas avoir eu lieu dans les conditions qui sont les siennes. Les deux voyages étant semblables sur les plans de l'importance de la découverte et de sa matérialité (préparatifs, territoires inconnus, époque d'exploration), il paraît intéressant de comparer les traces laissées par les deux entreprises, et de juger des différences ainsi mises en évidence.

Une fois la preuve documentaire effectuée, nous aborderons l'analyse littéraire de la « Lettre XVI ». Trois grands mécanismes permettent au texte de s'attacher un public. Le texte du baron relève d'abord d'un mimétisme générique, lequel parvient à rester le plus près possible de divers genres littéraires de l'époque, entre autres la relation de voyage et le journal de bord. Cette particularité assure à l'œuvre une homogénéité textuelle qui la

rapproche d'autres récits d'exploration contemporains. Il s'agit d'un effet opéré par plusieurs procédés littéraires : le texte parvient à se *fondre* génériquement dans la masse des récits d'exploration. En situant adéquatement le genre, ou plutôt les genres auxquels appartient la « Lettre XVI », il sera possible de constater la complexité de cette dernière, tant sur le plan architextuel que sur celui des fonctions (plaire, instruire, attester, etc.) remplies par le texte du baron. Nous pourrions également apprécier divers *topoi* de la relation de voyage, principal genre en cause dans cette lettre, et juger de l'habileté de l'auteur à intégrer à son récit les plus importants d'entre eux. Une mimésis moins importante, mais tout aussi présente, est celle concernant le journal de bord, autre genre en vogue à l'époque : nous lui appliquerons une analyse plus actantielle.

Ensuite, nous pensons que le texte agit directement sur le lecteur du récit; il se l'attache, en plus de lui attribuer un rôle dans la fabrication du canular. Au-delà d'un simple pacte épistolaire, on a ici un lecteur modèle enchaîné qui voit son pouvoir interprétatif restreint. Les théories de la réception nous serviront à dégager la lecture imposée par une narration calculée. Il s'agira de mettre à jour les procédés littéraires par lesquels le texte force en quelque sorte le lecteur à adopter les interprétations souhaitées par l'auteur. Il sera également question de l'héroïsation du narrateur, soutenue par une narration romanesque et une pratique de la mise en scène propres à confondre le lecteur soupçonneux.

Enfin, le texte de Lahontan installe une mimésis de la vraisemblance; il met en place divers effets de plausibilité qui sont autant d'outils pour valider une découverte fictive aux yeux du lecteur éberlué. Nous chercherons à comprendre comment la « Lettre XVI » s'insère dans l'œuvre, de même que les quelques mises en abyme effectuées par le texte, qui superpose alors des récits secondaires à la trame principale, détournant l'attention du lecteur d'éléments textuels plus obscurs. Nous étudierons également le traitement réservé au savoir dans cette lettre, et principalement les effets qu'il opère sur l'ensemble du récit, mais aussi sur le lecteur. L'étude du récit de la rivière Longue mettra en relief la construction du réel à laquelle il procède : des effets de réel à une mimésis spatiale et temporelle, en passant par l'insertion de saynètes, l'objectif sera de présenter et d'explicitier quelques-uns des éléments textuels propres à créer de la vraisemblance, et ainsi à conférer à l'ensemble du récit une allure de crédibilité.

Afin de consolider les conclusions issues de chacune de ces trois approches méthodologiques, nous inclurons, à même les chapitres traitant de l'analyse littéraire, des

études comparatives qui confronteront les éléments mis à jour dans le texte de Lahontan à ceux de récits d'exploration témoins : il s'agit de recontextualiser ces éléments dans d'autres environnements textuels pour en apprécier l'utilisation. Ces textes témoins sont au nombre de quatre.

Gabriel de Foigny (1630-1692) est un écrivain français dont on ne conserve le souvenir que grâce à l'un de ses écrits, *La Terre australe connue* (1676), bien qu'il ait publié plusieurs autres ouvrages, entre autres sur l'utilisation de la langue latine. Dans ce récit, Jacques Sadeur, le personnage principal, suite à une série de naufrages, échoue sur les rives de l'Australie, qu'il découvre peuplée d'hermaphrodites – qualité physiologique qu'il partage heureusement avec eux. Les Australiens vivent au sein d'une faune et d'une flore extraordinaires : des oiseaux géants qui attaquent sans cesse la population (vaguement) humaine – et qui ne sont pas sans rappeler les ptérodactyles préhistoriques – aux propriétés alchimiques de certains végétaux, qui peuvent créer des matières plus précieuses que l'or ou des organismes vivants, on se trouve en pleine orgie d'exotisme merveilleux. Après que les habitants de cette île, formant un peuple très supérieur à ceux de l'Europe, tant par sa sagesse que par ses prouesses techniques, aient toléré pendant plusieurs années la société du demi-homme (bien qu'hermaphrodite, Sadeur n'est pas considéré comme un homme, vu sa morale défectueuse et son comportement foncièrement belliqueux), ils l'exhortent à quitter l'Australie. Suite à une autre série de naufrages, Sadeur retrouve l'Europe où il donne à l'auteur le manuscrit qu'on nous présente. Notons que ce récit n'est pas sans rappeler les *Voyages de Gulliver* de Jonathan Swift (1721) où le protagoniste se retrouve parmi les Houyhnhnms, un peuple de chevaux sages dégoûtés par son esprit faible et querelleur. Même si le caractère fictionnel de l'œuvre est impossible à mettre en doute, Foigny a défendu son œuvre corps et âme, et a toujours affirmé qu'elle était véritable. C'est ici que son récit devient intéressant pour nous : l'auteur met en place des procédés littéraires propres à susciter la créance chez son lectorat et à *fabriquer* de la vraisemblance. Le texte déploie tout un arsenal d'outils pour faire croire à son objet fabuleux. Les premiers critiques ont d'ailleurs tôt fait de voir en Lahontan un nouveau Sadeur<sup>8</sup> et Réal Ouellet,

---

<sup>8</sup> Non seulement on rapproche le récit de Foigny et celui de Lahontan, mais on va même jusqu'à comparer le baron au protagoniste du premier, Sadeur, comme certains extraits de l'*Opera Omnia* de Leibniz nous l'apprennent. Le philosophe répond ainsi à un ami qui lui demande si Lahontan existe vraiment : « Baro Lahontanus verissimus homo est, non fictus, ut Sador, Australium incognitum hospes... » Traduction libre :

dans ses *Œuvres complètes*, fait plusieurs liens entre les propos du baron dans ses *Dialogues* et ceux de Foigny dans les chapitres où il fait discourir son protagoniste avec un indigène<sup>9</sup>.

Le père Jacques Marquette (1637-1675), jésuite français venu s'établir en 1666 à Québec, a relaté le voyage qu'il fit avec Louis Jolliet en 1673, dans l'espoir de valider l'hypothèse voulant que le Mississippi coule vers l'ouest et non vers le sud, comme ils durent finalement l'admettre. En 1678, son récit est publié; dans la mesure où Lahontan entreprend un voyage dans des lieux précédemment visités par Marquette, le récit de ce dernier est d'un intérêt certain. Témoignage plus succinct et nullement intéressé, l'œuvre de Marquette partage d'un côté des éléments textuels révélateurs avec les ouvrages de Lahontan; d'un autre côté, elle en diffère complètement quant à son utilisation du savoir encyclopédique, par exemple. C'est une œuvre témoin importante, en ce qu'elle est véridique et traite de motifs repris par Lahontan.

Le père Jean Cavelier (1636-1722), sulpicien français également arrivé à Québec en 1666, accompagne son célèbre frère Cavelier de La Salle dans ses expéditions sur le Mississippi. La relation de voyage qui nous intéresse plus particulièrement ici est celle qui narre la dernière de ces expéditions (1684-1688) et l'assassinat du sieur de La Salle (1687); une des seules versions complètes de cette relation est de la main même de Lahontan, qui en a envoyé une copie au duc de Jovenazo en 1699. Le récit de Cavelier est écrit dans un style presque télégraphique, où les événements se succèdent les uns aux autres : c'est un journal qui veut informer les autorités de ce qui s'est passé en 1687, rien de plus. Or, ce récit, manifestement véritable, trouve des échos dans celui, fictif, du baron de Lahontan, principalement du côté du style, de la narration et de l'utilisation des référents externes. C'est un texte très intéressant, surtout quand on considère que Lahontan a eu le récit entre les mains dès 1689, alors que Cavelier et les survivants de la malheureuse expédition revenaient au fort Missilimakinak, ou tout au moins en 1699 quand il le transcrit pour le duc de Jovenazo; dans un cas comme dans l'autre, il l'a connu quelque temps avant qu'il ne travaille à son propre récit, en 1701. Quelques auteurs ont d'ailleurs fait des parallèles entre

---

Le baron de Lahontan est un homme très réel, non pas fictif, comme Sadeur, cet hôte d'Australiens inconnus... (G.G. Leibniz, « Opera philologica », *Opera Omnia*, Genève, Apud fratres de Tournes, t. 5, 1768, p. 362.)

<sup>9</sup> Ouellet, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, n. 1, t. II, p. 802 n. 3, 7; 820, n. 49; 830, n. 69; 837, n. 83.

les deux textes, et il semble pertinent de confronter les éléments textuels trouvés dans la « Lettre XVI » au *Journal* de l'abbé Cavelier.

Enfin, nous retournons dans la fiction romanesque avec une des œuvres du père Louis Hennepin (1626-1705), publiée en 1688, qui relate également les explorations de La Salle, puisque le missionnaire récollet, arrivé en Nouvelle-France en 1675, faisait lui aussi partie de son équipage. Bien que sa *Description de la Louisiane* de 1683 soit un récit de découverte crédible et vérifié, la *Nouvelle Découverte d'un très grand Pays*, parue cinq ans plus tard, tombe, du moins pour une partie, dans la fiction la plus complète – et reconnue publiquement comme telle à l'époque –, alors qu'il s'approprie, ni plus ni moins, la découverte de l'embouchure du Mississippi, dans le Golfe du Mexique. Dix ans après la mort de son commandant, Hennepin s'attribue en effet le mérite de la découverte, en ne laissant à La Salle qu'un rôle secondaire et en l'affublant d'une réputation exécrationnelle. Le tour est bien mauvais, et le public n'est pas dupe de ce récit mal filé : sa confrontation avec celui de Lahontan permet de constater, entre autres, que le récollet exacerbe une narration romanesque qui mine la crédibilité de sa découverte, et qu'il procède à une héroïsation du narrateur par trop contaminante, reléguant aux oubliettes la nécessaire caractéristique encyclopédique des relations de voyage de l'époque. L'œuvre de Hennepin montre comment les procédés littéraires utilisés adéquatement par Lahontan pour créer un récit crédible peuvent s'avérer, lorsqu'ils sont mal intégrés, autant d'indices qui dénotent clairement la supercherie.

## CHAPITRE I

### Analyse documentaire et historique

Une étude littéraire de la « Lettre XVI » doit débiter par l'examen des éléments documentaires et historiques relatif à l'expédition à la rivière Longue : une fois la supercherie clairement et consciencieusement établie par des preuves de cet ordre, il semblera plus légitime de l'aborder littérairement. Le chapitre qui suit va donc s'intéresser aux documents et aux faits historiques relatifs à l'affaire. Nous tenterons de prouver hors de tout doute raisonnable qu'il ne peut y avoir eu d'expédition commandée par Lahontan en 1688 et 1689, sur quelque rivière que ce soit. Il sera en premier lieu question des documents cartographiques légués par Lahontan lui-même, qui comportent plusieurs aspects nébuleux. Nous effectuerons ensuite une revue de la réception critique des œuvres de Lahontan. Nous verrons alors comment elle a évolué rhétoriquement, d'attaques *ad hominem* à l'endroit de l'auteur jusqu'à la thèse de la rivière Minnesota. Enfin, nous comparerons, toujours selon des perspectives documentaires et historiques, l'expédition de Lahontan avec la dernière mission d'exploration du sieur de La Salle au Mississippi.

#### **Étude des cartes**

Lahontan nous a légué au moins trois cartes dans lesquelles figure le Mississippi. On trouve d'abord une carte de la rivière Longue à même la « Lettre XVI »<sup>10</sup>. Elle est augmentée de quelques croquis illustrant les maisons, les embarcations et les médailles des Tahuglaux, tribu amérindienne jamais retrouvée qui alimenta des siècles de débats ethnologiques, dans la mesure où Lahontan les disait barbus. Il existe également une *Carte générale de Canada*<sup>11</sup> insérée au début des *Mémoires*, qui couvre le territoire connu des Français à cette époque, des rives de Terre-Neuve jusqu'au fleuve Mississippi. Sur cette carte, Lahontan ne manque pas d'indiquer, en petits caractères, l'emplacement de la rivière Longue. Enfin, on retiendra ici une troisième carte, retrouvée depuis peu dans les archives de la ville de Séville<sup>12</sup>. Datée de 1699 et adressée au duc de Jovenazo, du conseil des Indes,

---

<sup>10</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 415-416. Une copie de cette carte se trouve en annexe.

<sup>11</sup> Lahontan, *Mémoires*, p. 526. Une copie de cette carte se retrouve en annexe.

<sup>12</sup> Lahontan, *Mappa del rio Missisipi*, 1699, Séville : MP Florida y Luisana, n° 29. Cette carte a été retrouvée dans les archives de la ville de Séville il y a une dizaine d'années par Guy Laflèche, du Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal. Monsieur Laflèche nous a permis d'en faire usage

elle s'intitule *Mappa del rio Missisipi*. Il s'agit d'une carte artisanale, comportant trois cartouches. Cette carte est cependant la plus intéressante des trois pour le présent travail : elle constitue le premier et le plus éloquent des documents historiques qui prouvent que l'expédition à la rivière Longue tient de la fiction.

#### *Carte au duc de Jovenazo de 1699*

Lahontan, à Lisbonne en septembre 1699, envoie une lettre<sup>13</sup> au duc de Jovenazo et lui fait parvenir en même temps sa transcription du journal de Cavelier, qui relate la malheureuse expédition de son frère La Salle, ainsi que sa propre carte. Cette carte de 1699 est importante, car elle suscite immédiatement les soupçons : celui qui chercherait la rivière Longue sur cette carte, qui représente pourtant l'exacte région où elle est sensée se trouver, ne la trouverait pas. Selon les indications de latitudes données par Lahontan sur ses deux autres cartes, et grâce aux données géographiques contenues dans ses lettres, on peut en effet situer la rivière Longue au 46<sup>e</sup> parallèle, au nord de la rivière Wisconsin (« Ouisconsinc », « Ouisconsing » ou encore « Ouisconsink », sur les cartes de l'époque et dans les écrits du baron). Quand on se trouve sur le Mississippi, la rivière, remarquablement rectiligne, est à la hauteur d'une ligne perpendiculaire qui passerait plus à l'est entre les lacs Supérieur et des Illinois (aujourd'hui le lac Michigan), tout juste à la hauteur du fort Missilimakinak (en face du Sault Ste-Marie, de nos jours), le point de départ de l'expédition de 1688-1689.

Deux choses méritent d'être signalées à propos de cette carte. D'une part, elle est de Lahontan lui-même, qui la dessine dix ans après sa découverte de 1689, et la rivière Longue n'y figure pas : à l'endroit où les rios Negro et del Carbon se rattachent au Mississippi, se trouve, juste de l'autre côté, sur la rive ouest, le lieu précis où devrait être la fameuse rivière. Comment Lahontan peut-il avoir négligé d'inscrire sur cette carte sa propre découverte, alors qu'il l'envoie à un personnage puissant qu'il a connu en voyage, avec qui il partage une certaine amitié, et qui est susceptible de lui donner des secours dont

---

pour le présent mémoire et c'est de lui que nous tirons la copie de cette carte, laquelle se retrouve par ailleurs en annexe.

<sup>13</sup> Lahontan, « Lettres au duc de Jovenazo », in Ouellet, *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, t. II, p. 1114-1118. Dans cette lettre, Lahontan annonce qu'il fait également parvenir une carte au duc : Réal Ouellet nous renvoie alors à la carte de la « Lettre XVI », mais c'est bel et bien une erreur, puisque la carte en question est celle des archives de Séville (elle est dédiée à Jovenazo) datant de 1699, et non pas une carte qui sera inventée quelques années plus tard, pour l'édition des *Nouveaux Voyages* de 1702. C'est une erreur documentaire qui fausse plusieurs hypothèses de Réal Ouellet dans ses *Œuvres complètes*.



il a grand besoin à cette époque? D'autre part, la lettre qui accompagne la carte et le journal de Cavelier nous apprend que le baron est en train de mettre en ordre les « moitiés de feuilles rompues » qui constitueront ses futurs mémoires : « Tout ceci est dans le memoire lequel je m'en va mettre au net<sup>14</sup> ». C'est dire que Lahontan prévoyait écrire ses aventures en Nouvelle-France dès la fin de 1699 : que ces papiers déchirés aient existé ou non, s'il avait eu l'idée du voyage à la rivière Longue à ce moment-là, ou s'il y avait réellement été, il n'aurait pas manqué de le raconter dans sa lettre et de l'inscrire sur sa carte. Lahontan se propose de raconter ce qu'il sait de ces contrées et ce qu'il y a vu :

Je seray bien aise aussi Monsieur de pouvoir vous faire tenir le plus tost qu'il se pourra, une asses curieuse description de quelques rivières marquées sur ma carte qui sont connues par des sauvages qui m'en ont fait tres souvent le recit ; je ne negligera pas un moment pour que votre Excellence le voye. Mais malheureusement tous mes memoires sont si dechirés et en si mauvais estat que je suis obligé de ramasser des moitiés de feuilles rompues et de les rejoindre ensemble, tant il est vray que je ne croyois pas qu'il deussent estre d'une si grande utilité<sup>15</sup>.

Comment n'aurait-il pas alors écrit quelques mots au sujet de la rivière Longue, son seul fait d'exploration au Canada? Il n'en souffle pas mot, parce qu'il n'a pas encore inventé le canular; autrement, il l'eut probablement fait.

Or, la carte de 1699 n'est pas un document fictif dans lequel on pourrait introduire l'affabulation de la rivière Longue : Lahontan dit « qu'il n'i en a point de plus fidele ni de mieux particularizee en tout l'Europe car il n'i a eu qu'un moine recolet<sup>16</sup> qui s'est avisé d'en faire une tout à fait simple qu'il a dediee au roy d'Angleterre avec un livre rempli de niaiseries ». La carte est donc un document plutôt officiel, propre à « plaire à sa Majesté, aussi bien qu'à vostre Excellence<sup>17</sup> ». De plus, elle accompagne le récit de Cavelier; elle précise certains lieux nommés dans le récit du jésuite : « Los <illisible> negros que salen de la bayia de St-Louis y van a los Illinois por la terra a dentro es la camina <incertain> que el <illisible> Cavelier siguio quando vino en canada en el año 1683<sup>18</sup> ». Une seule hypothèse

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 1116-1117.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 1116.

<sup>16</sup> Vraisemblablement le père Hennepin, qui publie en 1697 sa *Nouvelle Découverte d'un tres grand pays situé dans l'Amerique, entre la Mer Glaciale*. Cet ouvrage, Réal Ouellet le considère comme la *Description de la Louisiane, nouvellement découverte* de 1683 savamment augmentée. C'est dans le récit de 1697, soit près de 15 ans après la mort de La Salle, que Hennepin écrit que c'est lui, et non ce dernier, qui a découvert l'embouchure du Mississippi (Ouellet, *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, p. 1115, n. 5).

<sup>17</sup> Lahontan, *op. cit.*, n. 13, p. 1114-1115.

<sup>18</sup> Traduction libre : Les pointillés noirs qui sortent de la baie de St-Louis et qui vont aux Illinois par la terre à droite indiquent le chemin que le père Cavelier suivit quand il vint au Canada en l'année 1683 (Lahontan, *Mappa del rio Missisipi*, cartouche intitulé « Annotacion », 1699).

valable permet d'expliquer l'absence de la rivière Longue sur la carte envoyée au duc de Jovenazo : en 1699, Lahontan n'avait sans doute pas encore imaginé le voyage de la « Lettre XVI » tel qu'il allait l'insérer dans les récits, véridiques, de son séjour en Nouvelle-France. S'il avait vraiment découvert la rivière en question dix ans plus tôt, il n'aurait certainement pas manqué de le signifier au duc, d'autant plus qu'il lui promettait de lui envoyer ses écrits plus tard : le moment était tout à fait propice, en présentant l'exploration de La Salle telle que narrée par son frère Cavelier, de souligner sa propre qualité d'explorateur. C'est ce genre d'obscurité incompréhensible, complètement élucidée quand on suppose que le voyage n'a jamais eu lieu, qui se manifestera de nouveau lors de l'étude du document inédit<sup>19</sup> à propos de Lahontan découvert par Froidevaux en 1903, que nous étudierons dans la dernière partie de ce chapitre.

#### *Carte de la rivière Longue de 1702*

La carte que l'on trouve dans la « Lettre XVI » de l'édition de 1702 des *Nouveaux Voyages* s'intitule *Carte de la rivière Longue et de quelques autres...*, et représente la rivière Longue sur toute sa longueur, jusqu'au pays des Gnacsitaires, où l'on peut accéder par portage au pays des Mozeemlek. Lahontan commence sa carte à l'est par l'emplacement du fort Missilimakinak, lequel se situe précisément entre les lacs Supérieur et des Illinois, à l'emplacement de l'actuelle ville de Sault Ste-Marie. Comme nous l'avons remarqué plus haut, la rivière Longue se déroule très sagement *sur* le 46<sup>e</sup> parallèle, entre les méridiens 257 et 286; elle est ajourée de quatre dessins représentant une embarcation (pouvant contenir 200 rameurs), une maison et deux médailles de la tribu des Tahuglaux, telles « que quelques Mozeemlek les [lui] ont dépeint[e]s sur des écorces d'arbre<sup>20</sup> ». Cette carte s'intègre au récit de la « Lettre XVI »; plusieurs renvois y réfèrent, à même le texte : elle sert le texte, elle constitue une preuve du voyage, c'est l'expédition matérialisée et synthétisée par un document qui l'atteste. La carte prouve le voyage et devient en cela un véritable *dispositif* de vraisemblance mis en place à l'intention du lecteur. Ceci est dû, entre autres, à la supériorité que présente, à l'époque, le « vu » sur le « su » – *l'experientia est*

<sup>19</sup> Il s'agit d'une lettre de recommandation pour Lahontan, écrite en septembre 1698 par l'ambassadeur français à La Haye, M. de Bonrepas, au ministre des Affaires étrangères, le marquis de Torcy, dans laquelle on ne trouve aucune mention de l'exploration de la rivière Longue parmi les autres faits dignes de mention à porter à l'actif du baron, pour lequel on sollicite un emploi précis.

<sup>20</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 415-416.

*optima rerum magistra* d'Aristote. La carte constitue la synthèse des expériences du voyageur qui sont ainsi offertes au lecteur.

Cette carte, Lahontan la tient supposément des Gnacsitaires :

Carte que les Gnacsitaires ont dessinée sur des peaux de cerfs m'ayant fait conoistre a 30 minutes près les latitudes de tous les lieux qui y sont marqués en me montrant la partie du ciel vers laquelle gisent les uns et les autres, après m'en avoir donné les distances par tazouz, qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation<sup>21</sup>.

Même si on oublie le fait qu'une telle précision est exceptionnelle, fût-ce chez les géographes de métier, on ne peut passer sous silence la mauvaise mise en scène de la provenance du document : sur la carte, il y a une double ligne pointillée verticale, située entre les 270° et 271° méridiens environ, le long de laquelle on peut lire « separation de ces deux cartes », comme si on avait eu à réunir deux morceaux de peaux de cerfs pour la dessiner. On note premièrement qu'il y a une parfaite adéquation entre les deux parties, ce qui paraît d'emblée suspect : si la carte se retrouvant dans la « Lettre XVI » est une reproduction des peaux, pourquoi indiquer la séparation des deux morceaux, si ce n'est pour accentuer le caractère authentique du document? Par ailleurs, cet effort d'authenticité est miné par une deuxième étrangeté : la facture de la carte, tant à l'est du côté des Grands Lacs, qu'à l'ouest au pays des Mozeemlek, est fortement semblable à la Carte générale du Canada. On ne s'explique pas comment une carte d'abord dessinée par des Amérindiens sur des peaux de cerfs peut correspondre à ce point à une carte du Canada, rigoureusement exacte, réalisée plus tard selon des données géographiques plus scientifiques. Bien entendu, les Amérindiens connaissent leurs pays; mais est-il possible qu'ils le dessinent à la manière des cartographes européens? On objectera que Lahontan a apporté des correctifs à la carte des Gnacsitaires pour qu'elle corresponde à la réalité; mais alors quel besoin avait-il de mettre en scène la matérialité des peaux de cerfs qui ont servi à la première carte, en utilisant la ligne pointillée, si ce n'est qu'il tente maladroitement de convaincre le lecteur de l'existence véridique d'une carte (ou de deux cartes) de départ? Deux solutions se présentent alors : soit la carte a été complètement dessinée par Lahontan plus tard (1701), soit elle a été fortement modifiée – parce qu'inexacte ou par souci de concordance avec les cartes plus officielles –, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, signifie qu'elle ne constitue plus une preuve de son voyage. Dans le quatrième chapitre, nous démontrerons que Lahontan dessine en réalité une fausse carte qu'il essaie de rendre authentique.

---

<sup>21</sup> *Idem.*

### *Carte générale du Canada de 1702*

La dernière carte est intitulée *Carte generale de Canada dediée au Roy de Danemark Par son tres humble et tres obeissant et tres fidele serviteur Lahontan*, et paraît au début des *Mémoires*, dans l'édition de 1702. La particularité de cette carte, qui est un document plus officiel (elle ne comporte pas de gravures représentant les Amérindiens, on y note tous les forts, toutes les tribus, etc.), est qu'elle représente l'embouchure de la rivière Longue. Petite mais bien en évidence, la rivière Longue se trouve aux côtés de rivières connues et explorées, comme un détail géographique parmi d'autres, sans plus. Par contre, Lahontan se garde bien de dessiner ce qui se trouve plus à l'ouest, c'est-à-dire précisément l'objet de sa propre exploration : l'eut-il fait que la carte aurait paru suspecte dès sa consultation, puisqu'elle aurait fait mention de terres situées à l'ouest du Mississippi, alors en grande partie inconnues des Français. Il semble que le baron n'ait pas poussé l'audace jusqu'à faire une carte générale du Canada présentant une telle découverte fictive aux côtés de territoires consciencieusement explorés et cartographiés. L'intérêt de cette carte est qu'elle est la seule de la main de Lahontan qui situe la rivière Longue dans un contexte plus large. De plus, le fait qu'elle soit insérée dans le deuxième récit (les *Mémoires*), alors qu'on n'y fait référence que de manière anecdotique à l'expédition dont il est question dans la « Lettre XVI », apparaît comme un procédé d'authentification intéressant : le deuxième récit est le témoin de l'exploration de la rivière contenue dans le premier. La carte fait office de preuve documentaire à laquelle se référer à la lecture des *Mémoires*. Par ailleurs, on ne peut que s'étonner de la présence de la rivière Longue sur une carte plus générale, alors qu'en 1699, sur celle envoyée au duc de Jovenazo, et qui est un détail du Mississippi, il n'y a aucune mention de cette rivière, qui aurait dû se trouver en toute légitimité au beau milieu du document.

### **État présent de la réception critique**

Quoique très importantes pour notre étude et pour la détermination du statut de l'épisode de la rivière Longue, ces cartes n'ont suscité que peu d'intérêt chez les commentateurs des écrits de Lahontan. Il convient de s'attacher à ces critiques, et d'analyser les objets d'étude qu'ils ont retenus. L'œuvre du baron de Lahontan a connu une prolifique réception critique dès sa parution à la fin de 1702. En août 1702, soit environ trois mois avant la mise en vente du premier tome, on trouve déjà un compte rendu, signé

Basnage de Beauval, dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*<sup>22</sup>. On suppose que le livre fut disponible au grand public dans le courant du mois de novembre 1702 (entre le 2 novembre et le 4 décembre, à tout le moins)<sup>23</sup>. En janvier 1703, Jacques Bernard publie un texte sur le sujet dans les *Nouvelles de la République des Lettres*; c'est la première réception critique à avoir été rédigée après la publication<sup>24</sup>. Si les premiers articles concernant l'ouvrage ne sont en fait que des comptes rendus bien banals, qui cherchent à présenter son contenu de manière analytique, la recension publiée dans le *Journal de Trévoux* en juillet 1703 est beaucoup plus mordante et oppose à l'œuvre des réserves qui seront maintes fois reprises dans les décennies suivantes. Au sujet de la rivière Longue, le périodique jésuite introduit déjà le doute : « Il n'y a guères de singulier dans son ouvrage que la découverte qu'il a faite, dit-il, en remontant le Mississipy<sup>25</sup> ». Lahontan fera d'ailleurs une réponse à cet article; ce sera le début de la saga autour de l'authenticité de l'exploration à la rivière Longue, qui dure jusqu'à aujourd'hui. De l'étude des critiques à ce sujet, on peut dégager trois grands types d'analyse utilisés par les recenseurs. Bien qu'ils se succèdent historiquement, ces types ne sont pourtant pas imperméables l'un à l'autre, et on observe encore le discours *ad hominem*, privilégié au XVII<sup>e</sup> siècle, dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.

### *Critiques ad hominem*

La première vague de réceptions critiques semble en effet pratiquer une rhétorique de l'*ad hominem* assez sérieuse. Les premiers critiques reprochent à l'auteur ses idées un peu trop libertines à propos de la religion d'une part, et de la civilisation européenne d'autre part. Il s'agit d'un sentiment généralisé de scandale ou, à tout le moins, de l'inconfort d'une société de savants et de doctes personnages à qui il est représenté que les Amérindiens, ces Sauvages sans foi ni loi, sont naturellement plus éclairés qu'eux sur l'objet philosophique et la science du communautaire : ils savent d'instinct que l'argent pervertit le cœur des

---

<sup>22</sup> Basnage de Beauval, « Nouveaux Voyages... », *Histoire des Ouvrages des Savans*, août 1702, p. 342-350, in Réal Ouellet, *Sur Lahontan : comptes rendus et critiques (1702-1711)*, Québec, l'Hétière, 1983, p. 23-29.

<sup>23</sup> Ouellet, *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, p. 34-35.

<sup>24</sup> Jacques Bernard, « Nouveaux Voyages... », *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1703, p. 78-97, in Ouellet, *Sur Lahontan...*, *op. cit.*, n. 22, p. 30-41.

<sup>25</sup> [s.a.], *Journal de Trévoux*, Trévoux, juillet 1703, p. 1109-1118, publié dans Ouellet, *Sur Laontan...*, *op. cit.*, n. 22, p. 43.

humains, que le principe du « le tien, le mien<sup>26</sup> » met des barrières artificielles et dangereuses entre les membres d'une même communauté, et ils connaissent par empirisme et expérimentation les moyens qu'offre la nature pour soigner le corps de l'humain (la science médicale en Europe à cette époque commence à peine à se libérer des théories antiques). L'Amérindien de Lahontan, dans le premier livre qu'il publie, marque déjà cette supériorité qui sera complètement sienne dans les *Dialogues*, en la personne d'Adario, l'indigène spirituel inspiré du grand chef amérindien Kondiaronk, que Lahontan aurait rencontré lors de son séjour en Amérique. Le premier volume a pour planche de titre un Amérindien nu tenant à la main un arc et une flèche et foulant aux pieds une couronne, un sceptre royal et un livre épais, qu'on parvient à identifier comme la Loi grâce à l'inscription écrite au haut de l'illustration : « et leges et scepra terit<sup>27</sup> ». Le sens du mot « leges » laisse d'ailleurs le champ libre à celui qui voudrait bien l'interpréter comme l'ensemble des lois, divines et temporelles, interprétation qui sera appuyée par le volume d'entretiens à venir, dans lequel il ne fait aucun doute, pour Lahontan, que les Amérindiens forment une société supérieure aux Européens.

Ainsi, les premiers critiques ont déjà fort à faire pour minimiser la portée du texte du baron, qui loin de se présenter comme un traité philosophique ou religieux, se destine (bien plus dangereusement) à un public avide de divertissement exotique qui ne sera donc pas attentif aux idées implicitement libertines de l'auteur. La vague des attaques *ad hominem* commence avec l'article du *Journal de Trévoux* : « Si Mr. de la Hontan ne s'étoit occupé en Amérique qu'à découvrir de nouvelles terres, sans doute il ne se seroit pas attiré l'indignation de la Cour comme il s'en plaint<sup>28</sup> ». Les articles qui vont suivre partiront tous de l'hypothèse que « le Baron de la Hontan a demeuré si long-tems avec les Canadois qu'il pourroit bien avoir pris quelques-unes de leurs inclinations<sup>29</sup> ». Pendant longtemps, ce sera la principale accusation contre Lahontan, celle qui fera dire à plusieurs que l'expédition à la rivière Longue n'est qu'une fabulation, née d'un esprit par définition opportuniste et libertin. Charlevoix est un des détracteurs les plus connus de Lahontan : il n'appréciait pas beaucoup ses mémoires « dictés par l'esprit d'irréligion », et jugeait que la rivière Longue

---

<sup>26</sup> Concept développé surtout dans les *Dialogues*, quand il est question de la propriété privée (Lahontan, *Dialogues*, p. 848).

<sup>27</sup> Traduction libre : Il foule des pieds et le sceptre et les lois.

<sup>28</sup> [s.a.], *Journal de Trévoux*, Trévoux, juillet 1703, p. 1109-1118, in Ouellet, *Œuvres complètes*, op. cit., n. 22, p. 45.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 46.

était « aussi fabuleuse que l'Isle Barataria, dont Sancho Pansa fut fait Gouverneur<sup>30</sup> ». Or, Charlevoix non plus ne fera pas l'unanimité parmi ses contemporains : dans les faits, il cherche à valider ses propres idées par la réfutation de celles de Lahontan, procédé rhétorique dont le baron se prévaudra également, mais de manière plus générale lorsque, par exemple, il réfutera les connaissances de « Messieurs les Casuistes » et des « Naturalistes », sur la classification du castor<sup>31</sup>. Charles Le Beau désavouera Lahontan, dans la préface de ses aventures en Amérique publiées en 1738, et l'accusera de mensonge, soutenant qu'il a fabulé le voyage pour faire mousser les ventes de son livre<sup>32</sup>. Chateaubriand accusera également Lahontan d'être « ignorant et menteur<sup>33</sup> », tout en empruntant à ses œuvres plus de 30 noms propres pour les personnages et les lieux de ses romans (*René, Atala, Voyage en Amérique, Les Natchez*).

D'autres critiques tenteront de venger l'honneur des Canadiennes, dont Lahontan s'était moqué en ironisant sur la façon dont elles étaient choisies par les colons (selon leur degré d'embonpoint) et en mettant en doute leur probité (il les décrit comme de « vicieuses Europeennes<sup>34</sup> ». Cet affront à l'intégrité de nos aïeules, beaucoup chercheront à le réparer; des critiques du XX<sup>e</sup> siècle s'attèleront encore à la tâche : J.-Edmond Roy, en 1894, publie un article visant à rétablir la vertu des habitantes, et ses écrits sur Lahontan sont encore du côté de l'*ad hominem*<sup>35</sup>. Suit Séraphin Marion, en 1923, qui exige également que l'on tienne comme faux tout ce que le baron affirme, par commutativité encore avec cet épisode des filles du roi, et qui conclut donc que le voyage à la rivière Longue n'est qu'un « récit fantastique et dénué de toute créance<sup>36</sup> ». Gustave Lanctôt consacrera une importante partie de son ouvrage sur les écrits de la Nouvelle-France<sup>37</sup>, puis un livre entier<sup>38</sup>, à démontrer

<sup>30</sup> P. F. X. de Charlevoix, *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal Historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, trois tomes, Paris, Chez la Veuve Garneau, vol. 2, 1744, p. 118 pour la première citation et vol. 1, p. LV pour la seconde. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 125-126.

<sup>31</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 386.

<sup>32</sup> Charles Le Beau, *Aventures du Sr. C. le Beau, avocat en parlement, ou voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l'Amérique Septentrionale*, Amsterdam, Chez Herman Uytwerf, 2 t., 1738.

<sup>33</sup> François René vicomte de Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier Frères, 1802, p. 436. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 126.

<sup>34</sup> Lahontan, « Lettre II », *Nouveaux Voyages*, p. 265-266.

<sup>35</sup> J.-Edmond Roy, « Le Baron de Lahontan », *Transactions of The Royal Society of Canada (Mémoires de la Société royale du Canada)*, 1<sup>re</sup> série, vol. 12, section 1, 1894, p. 63-192; 140.

<sup>36</sup> Séraphin Marion, « Les Ouvrages de Lahontan », *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1923, p. 244. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 129.

<sup>37</sup> Gustave Lanctôt, « Un fantaisiste du mensonge », *Faussetés et faussetés en histoire canadienne*, Montréal, éd. Variétés, 1948, *passim*. Il faut noter toutefois que Lanctôt, souvent cité par la plupart de ses successeurs,

historiquement que Lahontan avait tort à propos des filles du roi. Lanctôt affirme également que le voyage à la rivière Longue n'est qu'une invention, comme tout le reste (or, à part l'histoire des filles du roi, on voit mal ce qu'est ce *reste*; Lanctôt affirme lui-même, dans *Faussaires et faussetés en histoire canadienne*, que la plupart du temps Lahontan raconte la vérité, ce qui rend ardu le débusquage des canulars). C'est cette réputation de mauvaise langue qui fera durer le nom de l'écrivain dans les manuels d'histoire de la littérature canadienne-française, jusqu'à nos jours : on se souvient de lui principalement pour ses *Dialogues* et pour ce trait d'esprit sur les Canadiennes, devenu depuis un mythe, puis un fait historique populaire, que certains historiens s'efforcent de rectifier.

Quand Lanctôt découvre en 1940 de *nouveaux* documents concernant Lahontan – à savoir son *Ébauche d'un projet pour enlever Kebec et Plaisance* qui aurait été présentée au roi d'Angleterre à l'époque où Lahontan errait en Europe sans emploi et désargenté – il peut désormais le considérer comme un traître, ce qu'on ne manque plus de rappeler quand on s'intéresse à la « Lettre XVI ». J.S. Patrick, en 1941, est bien de son temps en le baptisant « a veritable Quisling of the seventeenth century », ce qui n'est pas peu dire à l'époque où il rédige son article, et en soutenant que « these new documents, however, certainly prove the perfidy of the audacious Baron and challenge Leacock's contention that he should rank with La Salle, Marquette and contemporary explorers<sup>39</sup> ». Stephen Leacock, lui, soutenait justement le contraire en 1932 dans un article, l'un des seuls à l'époque moderne qui donnent du crédit au récit de Lahontan. Il dénonce le fait que l'on réfute sa découverte à cause du seul ressentiment qu'on a pour lui au sujet des « mothers of French Canada », il répond à des arguments quelquefois centenaires<sup>40</sup> et s'en remet à la noblesse du personnage pour affirmer qu'il ne ment pas : « Lahontan wouldn't lie, and couldn't lie

---

commet des erreurs de chronologie et se permet de mélanger faits historiques et commentaires personnels, ce qui donne à son propos, selon nous, une portée moindre que veulent bien lui concéder ces successeurs. De plus, Lanctôt base une partie de son argumentaire sur des données historiques provenant des écrits de Lahontan lui-même, ce qui affaiblit le tout.

<sup>38</sup> Gustave Lanctôt, *Filles de joie ou filles du roi : étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, éd. Chanteclerc, 1952, 230 p.

<sup>39</sup> J.S. Patrick, « Memoirs of a Seventeenth-Century Spy », *Canadian Geographical Journal*, Ottawa, vol. 22, n° 5, 1941, p. 264-268. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 129.

<sup>40</sup> On a depuis longtemps soutenu que Lahontan avait inventé bon nombre de ses données ethnologiques et on en voulait pour preuve la présence d'Amérindiens à barbe, dans ses *Mémoires*, laquelle pilosité semble biologiquement suspecte pour les peuples des Premières Nations au Canada. Leacock défend pourtant Lahontan et suppose, le plus sérieusement du monde, que c'était alors fort probablement des Esquimaux descendus jusqu'aux Grands Lacs.



(...) he writes like a man of honor<sup>41</sup> ». Bien qu'il s'agisse d'un argument en faveur de la découverte, il n'en demeure pas moins qu'il se base sur un jugement moral à propos de l'écrivain.

D'autres critiques vont aussi simplement supposer que l'expédition à la rivière Longue est une fabulation, puis que l'auteur n'est pas crédible en d'autres endroits. Francis Parkman, en 1877, soutient comme tout le monde la thèse de la fraude en précisant que « he usually told the truth when he had no motive to do otherwise and yet was capable at times of prodigious mendacity<sup>42</sup> ». Si le père Le Jeune, dans son *Dictionnaire général du Canada*, concède aux récits de Lahontan une certaine part de vérité historique et ethnologique, Lahontan demeure, selon lui, un « témoin oculaire, [...] un témoin utile [...] mais [que] ses déboires [...] rendent souvent injuste et rancuneux<sup>43</sup> ».

Bref, il existe une très longue tradition de jugements moraux à l'égard du baron, au sujet notamment de ses idées sur la religion et sur la civilisation européennes, de ses propos sur les filles du roi, de son désir d'être employé comme espion pour le compte de la couronne anglaise et de sa possible propension à inventer des données historiques et ethnologiques. Cette tradition est à l'œuvre quand il s'agit de poser un regard critique sur le voyage de la rivière Longue. On s'est longtemps satisfait d'un tel traitement de la question; plusieurs articles critiques du XX<sup>e</sup> siècle portent les traces de ces appréciations personnelles sur le personnage qu'était Lahontan, quand ils ne tombent pas eux-mêmes dans ce genre d'analyse.

### *Critiques scientifiques*

Bien que la plupart des critiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles – et même plusieurs de ceux du XX<sup>e</sup> – aient fourni des arguments défavorables à la rivière Longue en se fondant sur des jugements moraux portant bien davantage sur le personnage et sur les idées de Lahontan que sur de véritables faits historiques, il reste que, de tout temps, les critiques ont voulu démontrer, de manière objective, qu'il ne s'agissait que d'un canular. Ces preuves

---

<sup>41</sup> Stephen Leacock, « Baron de Lahontan, Explorer », *Canadian Geographical Journal*, Ottawa, vol. 4, n° 5, mai 1932, p. 294. Cet article a également été publié dans ce périodique : « Lahontan in Minnesota », *Minnesota History*, vol. 14, 1933, p. 367-377.

<sup>42</sup> Francis Parkman, *France and England in North America. Count Frontenac and New France under Louis XIV*, Boston, Little, Brown and Company, col. 5, 1932 (1877), p. 110. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 129.

<sup>43</sup> Père P. L. Le Jeune, *Dictionnaire général du Canada*, 2 tomes, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 1931, p. 39-42. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 129.

scientifiques qui n'étaient au départ que de simples remarques dispersées çà et là, prennent le pas sur les attaques *ad hominem* vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour devenir le substrat des principaux arguments avancés par les chercheurs des années 1950 et suivantes. On peut dégager trois types de preuve de nature objective et scientifique, régulièrement soutenus par les critiques : les preuves historiques, ethnologiques et géographiques.

Les réceptions critiques, bien que majoritairement hostiles à l'hypothèse de la découverte de la rivière Longue, sont traversées, de plus en plus, d'opinions qui appuient les dires du baron, et qui ont pour base des arguments plus objectifs. Chézieux (1754), Prévost (1770) et Eyriès (1817) soutiennent que l'exploration pourrait être vraie, étant donné que personne, à l'époque de Lahontan, ne s'est élevé pour démentir la découverte ou même l'expédition<sup>44</sup> sur des bases plus documentaires. On a dit plus haut que des commentateurs, comme les jésuites du *Journal de Trévoux*, doutent du récit, mais qu'il ne s'agissait au fond que d'une condamnation par association; personne ne semble capable de nier les faits en s'en remettant à sa propre expérience de la Nouvelle-France. Les auteurs mentionnés ci-haut prétendent donc que, si personne dans l'administration française ou dans la noblesse en Nouvelle-France ne s'est indigné de ces propos et n'a rétabli aisément les faits, c'est que la découverte paraît crédible. Frontenac est mort à l'époque de la publication des *Nouveaux Voyages* et des *Mémoires*, mais Denonville et Champigny sont encore bien vivants et même encore en poste : pourquoi n'ont-ils pas protesté? Si l'on écarte Champigny, qui en sa qualité d'intendant avait peut-être moins à voir avec l'exploration du Canada, il demeure que le gouverneur Denonville, revenu en 1690 en France, et occupant jusqu'à sa mort, en 1710, des charges de sous-gouverneur dans deux duchés, aurait eu la possibilité de contredire Lahontan. Pourquoi ne pas l'avoir fait? Pourquoi d'autres explorateurs n'ont-ils pas dénoncé la supercherie?

À ces arguments proposés par Chézieux, Prévost et Eyriès, on peut répondre que le temps a joué en faveur de Lahontan : la vague d'exploration commandée par le roi et organisée par l'intendant Jean Talon<sup>45</sup> se termine aux alentours de 1676, quand le roi écrit à

---

<sup>44</sup> M. de la Grange de Chézieux, « Sur les pays et la mer situés à l'ouest du Canada », *Mercure de France*, Paris, mai 1754, p. 33-57; L'abbé Prévost, *Histoire des voyages*, Paris, [s.éd.], vol. 14, 1745-1770, p. v; Eyriès, « Hontan, Baron de la, », *Biographie universelle ancienne et moderne...*, L.-G. Michaux éd., vol. 20, 1817, p. 526. Cités dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 130.

<sup>45</sup> Les charges de l'intendant et du gouverneur général étaient confuses avant l'époque de Denonville; des querelles éclataient sur les rôles et les pouvoirs des deux postes : il n'est donc pas incongru que ce soit Talon

Frontenac de cesser la découverte vers l'ouest et le sud pour se concentrer sur la conservation et le bon fonctionnement des terres qui sont déjà sous domination française<sup>46</sup>. C'est dire que la découverte vers l'ouest a été retardée et que les détracteurs de Lahontan n'ont eu que plus tard les données géographiques permettant de remettre en doute le récit de la « Lettre XVI ». On trouve par ailleurs un article qui répond directement à ces auteurs : J. Edmond Roy, en 1874, prétend en effet que, si les prétendus compagnons de Lahontan ou les soldats qu'il avait sous son commandement n'ont pas protesté, c'est que de toute évidence ils ne savaient pas lire ou n'avaient pas accès au récit de Lahontan<sup>47</sup>, lequel a fait bien plus de vagues publiques avec les *Dialogues* – le récit d'exploration faisant figure d'histoire aventureuse exotique propre à divertir. Roy croit plutôt que le chapitre sur la rivière Longue a été inventé pour accroître les ventes du livre<sup>48</sup> puisque cela répondait parfaitement aux goûts du lectorat français, narratophile et avide d'exotisme. Cet argument plus littéraire est repris en 1905, alors que Reuben Thwaites soutient que le récit de la « Lettre XVI » est « a cynical rebuke to the credulity of the reading world, and a parody upon the avidity of the explorers of his day to find a route through the continent of America to the land of the great khan of Tartary<sup>49</sup> ». En 1903, finalement, Froidevaux revient à la charge et pose la question du silence de Lahontan sur sa découverte, qui a duré près de 15 ans : il ne comprend pas comment il a pu passer sous silence une telle découverte, qui l'eût heureusement servi alors qu'il sollicitait des charges à la cour de France<sup>50</sup>.

C'est du côté des arguments ethnologiques qu'on trouve le plus grand nombre d'auteurs appuyant la découverte de la rivière Longue. En 1754, Chézieux essaie déjà de faire correspondre les noms des tribus que Lahontan répertorie le long de la rivière à des noms, réputés bien réels et confirmés, de communautés amérindiennes vivant dans la région des Grands Lacs<sup>51</sup>. Cette comparaison sera reprise par M.H. Scadding en 1872<sup>52</sup>, par

---

qui ait été chargé de l'exploration de la Nouvelle-France, responsabilité que l'on imputerait davantage au gouverneur général Frontenac, à l'époque qui nous intéresse.

<sup>46</sup> Louis de Vorsej jr, « The Impact of the La Salle Expedition of 1682 on European Cartography », in Patricia Galloway, *La Salle and His Legacy: Frenchmen and Indians In the Lower Mississippi Valley* Jackson, University Press of Mississippi, 1982, p. 67-68.

<sup>47</sup> J. Edmond Roy, « Le Baron de Lahontan », *Transactions of the Royal Society of Canada*, 1<sup>re</sup> série, section 1, vol. 12, 1894, p. 140. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 130.

<sup>48</sup> *Idem.*

<sup>49</sup> Reuben Gold Thwaites, *New Voyages to North-America by the Baron de Lahontan*, Chicago, A. C. McClurg & Co., 2 t., 1905, p. xvii.

<sup>50</sup> Cf. n. 112, concernant l'explication de la découverte documentaire de Froidevaux sur laquelle ce dernier fait reposer son argument à propos du 15 ans de silence du baron.

<sup>51</sup> Chézieux, *loc. cit.*, n. 44, p. 133.

François de Nion en 1900<sup>53</sup> et par Leacock en 1933<sup>54</sup>. Or, dès 1894, Roy attaque cette théorie en signalant que personne n'a encore rencontré ces tribus amérindiennes en deux cents ans<sup>55</sup>. Les analyses des quatre derniers auteurs, lorsqu'on les étudie sérieusement, se révèlent peu convaincantes, et tiennent davantage d'un effort visible pour forcer la correspondance entre les tribus fictives de Lahontan et les tribus réelles. La plus imaginative de ces hypothèses demeure celle de Leacock qui voit dans les Tahuglaux<sup>56</sup> des Esquimaux, ce qui expliquerait leur pilosité faciale. Dans les années 1950, Robert Le Blant semble clore le débat en concluant que le baron a inventé les noms des tribus amérindiennes ou a procédé par altération de noms réels, comme pour l'Adario (Kondiaronk) des *Dialogues*. Il propose même certaines similitudes entre les noms des Amérindiens de Lahontan et ceux que l'on trouve dans le premier livre du père Hennepin et d'autres explorateurs : les Aioros du jésuite deviennent par exemple les Eokoros du récit de Lahontan. Le Blant conclut en écrivant « que le voyage de la Rivière Longue a été rédigé à l'aide d'indications cueillies au petit bonheur dans les sources imprimées et passées à la sauce de la fantaisie<sup>57</sup> ».

Les arguments géographiques sont plus rares, et semblent plutôt tendre à condamner le récit. En 1884, Justin Winsor résume les déboires des cartographes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont eu à se pencher sur la question en disant que la découverte de Lahontan a semé un peu de confusion<sup>58</sup> : Delisle, cartographe du roi, inclut la rivière en précisant toutefois qu'elle n'est pas avérée; plus tard, dans la réédition de sa carte, il ne la représentera plus<sup>59</sup>. Quelques années auparavant (1874), Roy énonce qu'un voyage d'une telle ampleur n'aurait

<sup>52</sup> M. H. Scadding, « Lahontan », *The Canadian Journal*, vol. 13, n° 76, juillet 1872, p. 317. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 133.

<sup>53</sup> François de Nion, *Un Outre-mer au XVII<sup>e</sup> siècle : voyages au Canada*, Paris, Plon-Nourrit & Cie, 1900. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 133.

<sup>54</sup> Leacock, *loc. cit.*, n. 41, p. 294.

<sup>55</sup> Roy, *loc. cit.*, n. 35, p. 133.

<sup>56</sup> Se référer à la carte de la rivière Longue par Lahontan donnée en appendice : ces Tahuglaux auraient vécu plus à l'ouest sur la rivière Longue, un peu avant les Gnacsitaires, dernier peuple avant le portage obligé vers le pays des Mozeemlek. Sur sa carte, Lahontan dessine des bâtiments, des maisons et des médailles des Tahuglaux : ce n'est pas un peuple comme les autres, il en parle assez longuement, ce qui n'arrange en rien, ne pouvant s'agir ici d'une simple erreur d'inattention à l'endroit d'un peuple amérindien auquel il a prêté tellement d'attention, l'histoire suspecte de leur barbe, décriée depuis des lustres comme impossible.

<sup>57</sup> Robert Le Blant, *Histoire de la Nouvelle-France. Les Sources narratives du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et le recueil de Gédéon de Catalogne*, Dax, éd. P. Pradeu, vol. 1, 1930, p. 58. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 133-134.

<sup>58</sup> Justin Winsor, « Baron Lahontan, a bibliographical and critical note by the editor », *Narrative and Critical History of America*, Cambridge, The Riverside Press, vol. 4, 1884, p. 257-262. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 131.

<sup>59</sup> Cf. n. 94, sur les cartes de Delisle.

pas pu se faire en seulement huit mois, hypothèse que démontrera Ravary – calculs à l'appui – en 1951<sup>60</sup>.

### *Thèse moderne de la rivière Minnesota*

Ces différents débats mèneront à l'hypothèse qui est encore en vigueur de nos jours, puisqu'elle a été revalidée en 1990 par les *Œuvres complètes* de Réal Ouellet et Alain Beaulieu : c'est l'hypothèse selon laquelle Lahontan, en réalité, aurait découvert la rivière Minnesota, autrefois nommée St-Pierre. J. H. Perkins le premier, en 1839, propose ce scénario<sup>61</sup>. Il sera repris ensuite par Scudding, Leacock, Neave et Ouellet, entre autres. Quelques-uns tenteront d'associer la rivière Longue à d'autres affluents du Mississippi, mais leurs thèses ne seront pas reprises<sup>62</sup>. A. H. Greenly, en 1954, sera un des seuls à contredire cette nouvelle idée, mais les critiques modernes ne semblent pas avoir retenu sa thèse selon laquelle Nicolas Perrot se serait trouvé sur la St-Pierre en 1689, prenant possession des terres situées dans le haut du Mississippi au nom du roi, et n'aurait jamais entendu parler de l'expédition de Lahontan, qui avait pourtant cours au même moment selon le récit de la « Lettre XVI »<sup>63</sup>.

L'hypothèse de la Minnesota nous semble en fait assez étrange : alors que depuis plus de deux siècles s'accumulaient quantités de preuves contre le baron, voilà qu'on les écarte du revers de la main pour proposer une autre rivière, et ainsi affirmer que Lahontan a bel et bien voyagé *quelque part* pendant l'hiver 1688-1689. La thèse fait alors surgir de nouvelles études qui tentent de dégager une filiation entre les peuples découverts par Lahontan et ceux qui sont présents sur la Minnesota. Réal Ouellet intègre même à son édition critique une analyse de la faune et de la flore de la rivière Longue, qui fait le lien entre les descriptions de l'explorateur et ce qu'on retrouve en réalité sur la Minnesota (tant

---

<sup>60</sup> À propos de cet argument voulant que Lahontan n'ait pas pu faire plus de 4000 milles en huit mois, cf. n. 93, rattachée à l'explication qu'en donne Ravary dans sa thèse en 1951.

<sup>61</sup> J. H. Perkins, « Early French Travellers in the West », *The North American Review*, [s.l.], vol. 48, janvier 1839, p. 63-108, repris chez AMS Press Inc., New York, en 1965. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 131.

<sup>62</sup> Nicollet, en 1850, l'associe à la rivière Cannon; Keating, vers 1850, à la rivière Root; et enfin, en 1925, Kellogg, bien qu'elle ne nomme aucun cours d'eau, croit qu'il s'agit d'un affluent situé dans la partie à l'est du Wisconsin. Cités dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 132.

<sup>63</sup> « His whole description [celle de Lahontan] of the Mississippi River, to say nothing of Long River, is very vague, in strong contrast to his earlier memoirs. Perrot, who was at the mouth of St. Peter's River in 1689 [en mai, fort probablement], does not mention either Lahontan or Long River. The name of the Indians tribes mentioned by Perrot as inhabiting that region are not even similar to those named by Lahontan » (A. H. Greenly, « Lahontan : An Essay and Bibliography », *The Papers of The Bibliographical Society of America*, New-York, vol. 48, 1964, p. 337).

à l'époque que maintenant). Or, il s'agit d'une piste d'étude d'autant plus douteuse qu'elle ne répond en rien aux arguments historiques et documentaires rassemblés contre l'expédition à la rivière Longue. On ne fait que *littéralement* déplacer le problème, bien qu'on semble régler quelques-unes des questions ethnologiques qu'il soulève.

### *Réception littéraire minimaliste*

Avant d'étudier les documents d'archives qui contredisent l'exploration, mentionnons brièvement que les articles critiques abordant littérairement la « Lettre XVI » sont tout à fait marginaux et minimalistes. Roy, en 1874, parle de descriptions vagues qu'il trouve suspectes<sup>64</sup>; Crompton, en 1925, souligne que le style de la « Lettre XVI » est différent de celui des autres lettres des *Nouveaux Voyages*<sup>65</sup> et Neave, en 1978, est la première à offrir quelques pistes pour l'analyse stylistique, narrative et génétique<sup>66</sup>. Pour ce qui est de l'édition critique de Ouellet parue en 1990, elle ne propose rien de nouveau, littérairement parlant, au sujet de la rivière Longue, reprenant simplement les propos de Neave.

### **Comparaison avec l'expédition de La Salle de 1684 à 1687**

Afin de mieux comprendre le contexte de production de la « Lettre XVI », il est pertinent de replacer l'exploration fluviale qui lui est associée dans sa situation historique. En ce sens, une étude comparative de l'exploration de la rivière Longue et de la dernière expédition de La Salle au Mississippi est indiquée, puisque, d'une part, les deux événements ont eu lieu à la même époque (1688-1689 pour Lahontan, 1684-1687 pour La Salle) et, d'autre part, le baron et le sieur de La Salle connaissent des itinéraires similaires : le premier navigue dans des pays découverts par le second avant d'entreprendre son périple plus à l'ouest, en quête de la mer de Chine. On comparera donc les deux explorations sous

---

<sup>64</sup> Roy, *op. cit.*, n. 35, p. 120-122.

<sup>65</sup> F. C. B. Crompton, *glimpses of Early Canadians : Lahontan*, Toronto, Thomas Nelson & Sons Ltd., 1925. Cité dans Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 136.

<sup>66</sup> Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 137-145. Elle parle elle aussi de « vagueness and confusion », de « lifelessness » et de « lack of emotion » dans son article, en plus de confronter l'édition originale de 1703 à celle de 1705, que l'on croit une contrefaçon de Gueudeville, dans laquelle la « Lettre XVI », et seulement elle, est complètement altérée. Elle propose également quelques sources possibles aux écrits de Lahontan et établit quelques correspondances entre ces derniers et la relation de Cavelier. Or, ce ne sont que des hypothèses rapidement présentées, qui méritent pourtant qu'on les étudie plus profondément, non pas sous l'angle de la thèse de la rivière Minnesota, mais bien en considérant la « Lettre XVI » comme ce qu'elle est en réalité, *i.e.* un canular finement ficelé.

l'aspect des traces documentaires et des quelques faits historiques dont on dispose à leur propos, dans le but de confronter la matérialité historique du voyage de La Salle au fantôme narratif de l'expédition de Lahontan.

### *Présence documentaire*

Les recherches documentaires sur la mission royale de La Salle au Mississippi fournissent un nombre assez important de preuves historiques de cette exploration. Un voyage de cette envergure demande des préparatifs et des permissions. Les documents que l'on a conservés sont en général de l'un ou de l'autre type. En 1674, La Salle demande ses lettres de noblesse et le fort Frontenac, ce que Louis XIV lui concède en 1675<sup>67</sup>, en reconnaissance de ses nombreuses explorations au Canada. Il reçoit du roi la mission d'entretenir ce fort, dont il est également fait seigneur; une lettre<sup>68</sup> de Colbert lui fait part de la décision du roi. C'est en 1678 que le seigneur du fort Frontenac demande une permission royale pour explorer le sud de la Nouvelle-France<sup>69</sup>. Il ira d'ailleurs demander l'appui de Colbert à Paris. Quelques-uns de ses amis l'aideront à obtenir cette permission royale, et on possède une lettre de l'abbé Bernou qui décrit à l'abbé Renaudot le caractère de La Salle et sa qualité d'explorateur<sup>70</sup>. Les archives de la Bibliothèque nationale de France conservent également une deuxième lettre, signée par Bernou et Renaudot, qui appuie le projet de La Salle d'établir une colonie en Louisiane: elle n'est pas datée, mais elle a vraisemblablement été écrite avant les lettres patentes de 1678 autorisant La Salle à explorer les terres au sud<sup>71</sup>. De nombreux autres documents relatant les prises de possession de territoires par La Salle dans la Louisiane sont autant de preuves qui authentifient ses explorations<sup>72</sup>. En plus de ces documents administratifs, on conserve la première lettre de La Salle (1682) au sujet de sa première expédition<sup>73</sup>. Après quelques déboires avec le nouveau gouverneur de la colonie, Denonville, il reçoit en 1684 une commission royale pour aller découvrir le pays « entre l'Illinois et la Nouvelle-Biscaye<sup>74</sup> »; il est même fait

---

<sup>67</sup> Collectif, *Naissance de la Louisiane : tricentenaire des découvertes de Cavalier de La Salle*, [s.éd.], 1982, p. 16.

<sup>68</sup> *Idem.*

<sup>69</sup> *Idem.*

<sup>70</sup> *Idem.*

<sup>71</sup> *Idem.*

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>73</sup> *Idem.*

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 18.

gouverneur de tous les pays de l'Amérique septentrionale, avec pleins pouvoirs de commandement sur les Français et les Amérindiens de ces contrées<sup>75</sup>. C'est alors qu'il revient au Canada avec l'intention d'entreprendre un autre voyage vers le sud, afin de rejoindre le Golfe du Mexique, qu'il croit avec raison accessible par le Mississippi. Ainsi, avant même de commencer son voyage, La Salle doit passer par plusieurs étapes d'accréditation, qui fournissent aujourd'hui autant de documents authentifiant son exploration.

Si on cherche de telles traces documentaires pour les préparatifs de l'expédition de Lahontan à la rivière Longue, on ne trouve rien – même pas la plus petite ligne de la part de Frontenac ou de Denonville, qui témoignerait que Lahontan se proposait de partir à la découverte de terres inconnues. Le fait paraît assez singulier, quand on considère que les voyages d'exploration demeuraient fort importants à l'époque : l'étendue des territoires connus n'était pas très grande, et chaque voyage permettant de rapporter des données géographiques se devait d'être annoncé et publicisé. Qui plus est, comment Frontenac lui-même n'a-t-il pas eu vent de ce voyage, ayant reçu en 1676 l'ordre royal de cesser toute exploration qui ne serait pas de première importance, et de se concentrer sur les terres déjà conquises<sup>76</sup>? La Salle, malgré sa notoriété, a dû faire bien des démarches pour obtenir sa mission royale et ses subventions : comment Lahontan serait-il passé inaperçu à une époque où l'on pouvait désormais compter les explorateurs en service sur les doigts d'une main?

Il semble étrange que personne n'ait entendu parler de ce voyage avant qu'il ait eu lieu, mais il paraît encore plus inconcevable qu'on ne retrouve aucune trace d'une exploration effectuée par un officier du roi en service, qui a duré plusieurs mois et pour laquelle il n'avait jamais été mandaté, d'autant plus qu'il explorait des contrées alors totalement inconnues. Le fort de Missilimakinak, où Lahontan fait débiter son récit, est situé en plein cœur des territoires amérindiens : le capitaine de la Durantaye, commandant de ce fort, aurait sans doute su mettre à profit la petite faction dirigée par Lahontan. Donc, il semble improbable qu'on ait laissé un officier en fonction se promener avec quelques troupes, en territoire inconnu, sans autre but que de se désennuyer : « Cependant, je

---

<sup>75</sup> *Idem.*

<sup>76</sup> Dans les années 1670, Colbert annonce à Frontenac que Louis XVI ne veut plus allouer des sommes pour des entreprises d'explorations non essentielles pour se concentrer davantage sur l'établissement et l'exploitation de la colonie. Frontenac ne respecte pas à la lettre l'édit royal, puisqu'il croit que le développement de la colonie passe par son expansion territoriale (J. Mathieu, *La Nouvelle-France – Les Français en Amérique du Nord XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, PUL, 2001 (1991), p. 64).



[Lahontan] suis sur le point d'entreprendre un autre voyage [il est de retour du fort St-Joseph], ne pouvant me résoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent<sup>77</sup> ».

Si on avait jugé à propos de lui permettre ce voyage dangereux d'une durée indéterminée, en plein hiver et sans aucune permission royale, on en aurait probablement aussi un écho dans les relations administratives de Denonville, de Frontenac ou de Champigny, respectivement gouverneur, gouverneur général et intendant de la Nouvelle-France. Rien de tout cela ne se trouve dans les archives. L'expédition de Lahontan, bien qu'elle ne mette pas à jour un passage direct vers la mer de l'ouest, se propose d'explorer des territoires inconnus. On ne saurait minimiser une telle exploration puisque, à cette époque, on s'intéresse de près aux limites du nouveau continent. Des Groseilliers et de La Chesnaye explorent encore le nord et la baie d'Hudson, La Salle a découvert le Golfe du Mexique, l'est est bien connu : il ne reste alors que l'exploration des terres à l'ouest du fleuve Mississippi. C'est bien pourquoi Lahontan choisit cet endroit : personne n'y est jamais allé. Bref, si une telle exploration à l'ouest du Mississippi avait eu lieu, en plein territoire inconnu, cela se serait su, et on conserverait des traces des préparatifs de cette expédition de huit mois.

#### *Fortunes documentaire et littéraire*

Si on laisse de côté l'absence de documents d'archives et que l'on s'en tient aux preuves historiques du voyage en tant que tel, on a encore une fois intérêt à comparer les expéditions de La Salle et de Lahontan. On trouve une fois de plus une pléthore de documents concernant l'exploration du Mississippi. Si on ne considère que les objets d'archives de nature purement administrative, on relève aux archives nationales des colonies un document de 1685 attestant que La Salle « va reconnaître le Golfe du Mexique et s'y établir<sup>78</sup> ». L'historien ne peut pas douter de la véracité de l'exploration quand il a sous les yeux le procès-verbal rédigé en 1685<sup>79</sup>, par La Salle lui-même, sur le naufrage du navire *L'Aimable*, un de ses bateaux, à l'entrée du fleuve Colbert, lequel événement est aussi relaté dans les écrits du père Hennepin<sup>80</sup>. Les archives de la Bibliothèque nationale de

---

<sup>77</sup> Lahontan, « Lettre XV », *Nouveaux Voyages*, p. 382.

<sup>78</sup> Collectif, *op. cit.*, n. 67, p. 18.

<sup>79</sup> *Idem.*

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 19.

France renferment également le plan d'un des campements de La Salle pendant son expédition<sup>81</sup>. Si on s'intéresse aux cartes de La Salle et à leur pérennité, on constate que plusieurs cartographes célèbres ont intégré à leurs travaux les trouvailles de l'explorateur. Déjà, en 1684, Franquelin publie des extraits des cartes que La Salle a tirées de ses premières explorations<sup>82</sup>; en 1700 et 1704, Nicolas de Fer inclut les découvertes en question dans son *Atlas curieux*<sup>83</sup>. À cela, il faut ajouter les nombreux écrits et rapports qui ont été rédigés par d'autres personnes que La Salle, l'administration ou les cartographes. De 1684 à 1687, Joutel prend des notes du voyage de La Salle; ce sont ces mêmes notes qui seront utilisées plus tard par le sieur de Michel quand il rédigera un journal sur la dernière expédition de La Salle<sup>84</sup>. Hennepin publie également des écrits<sup>85</sup> sur les voyages de La Salle : ce prêtre l'a accompagné dans presque toutes ses explorations, et il a même tenté de lui ravir la découverte de l'embouchure du Mississippi et du Golfe du Mexique<sup>86</sup>. Il y a bien sûr la narration des derniers moments du voyage rédigée par le frère<sup>87</sup> du célèbre explorateur, le père Cavelier, dont on conserve quelques copies, souvent incomplètes : la seule version intégrale est d'ailleurs, on l'a vu, de la main de Lahontan. Finalement, de Tonty, en 1697, a lui aussi relaté<sup>88</sup> les aventures de La Salle, avec qui il voyageait et auquel il vouait une grande admiration. Voilà pour les documents qui racontent directement les explorations de La Salle; mais il s'en trouve, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une quantité d'autres, des récits d'exploration aux traités encyclopédiques, qui reprendront les données de La Salle. Si ces seconds documents ne constituent pas des preuves irréfutables de l'expédition, ils témoignent tout de même du sérieux avec lequel on considérait les découvertes du sieur de La Salle, leur pérennité s'expliquant sans doute par cela. Enfin, on note qu'une toile de

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>82</sup> *Idem.*

<sup>83</sup> *Idem.*

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 19-20

<sup>85</sup> Louis Hennepin, *Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle-France*, Paris, S. Huré, 1683, 312 p.; *Nouvelle Découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale*, Utrecht, G. Broedelet, 1697, 506 p.; *Nouveau Voyage d'un pais plus grand que l'Europe [...], enrichi des mœurs et manières de vivre des sauvages du nord et du sud*, Utrecht, A. Schouten, 1698, 389 p.

<sup>86</sup> L'épisode se trouve dans sa *Nouvelle Découverte...* Les chapitres I et XXXIV à XLVI sont ceux dans lesquels l'auteur affirme avoir découvert le Golfe du Mexique à la place de La Salle.

<sup>87</sup> C'est ce même récit dont on a parlé plus haut, dans l'introduction, qui servira de texte témoin à l'analyse littéraire de la « Lettre XVI ». On retrouve le journal de Jean Cavelier dans le deuxième tome des *Œuvres complètes* de Réal Ouellet, p. 1160.

<sup>88</sup> Henri de Tonty, *Dernières Découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. De la Salle, mises au jour par M. le chevalier de Tonti, gouverneur du fort Saint Louis, aux Illinois*, Paris, Jean Guignard, 1697, 333 p.

Gudin, réalisée en 1844, représente le naufrage de l'*Aimable*<sup>89</sup> : même si elle ne constitue pas, elle non plus, une preuve documentaire de premier ordre, cette œuvre n'en demeure pas moins la manifestation d'une mémoire collective de la découverte du Golfe du Mexique par La Salle, qui y a même laissé un navire.

Du côté de Lahontan, même en cherchant bien consciencieusement, on ne trouve que très peu de documents pouvant attester de son exploration à l'ouest du Mississippi – et encore, la fiabilité ou le sérieux de ces documents ne soutiennent pas la comparaison avec ceux concernant La Salle. Dès 1702, des réceptions critiques de l'œuvre présentent les livres et soulignent la découverte, mais sans plus. Quand on ne la met pas directement en doute (« Il n'y a guères de singulier dans son ouvrage [les *Nouveaux Voyages* de Lahontan] que la découverte qu'il a faite, dit-il, en remontant le Mississippi<sup>90</sup> »), on l'énonce tout simplement, sans jamais vraiment la confirmer : « On voit dans la seizième [lettre] la Description de la Baye des *Puants* & de ses vilages, celle des Castors, celle du voyage de l'Auteur le long de la *Rivière Longue*, & la Carte des Pays découverts & autres<sup>91</sup> ». Il n'y a donc pas de documents administratifs ou officiels qui viendraient attester l'exploration et la découverte de Lahontan. Le seul document pertinent est la carte de Guillaume Delisle, qui introduisit la rivière Longue dans ses travaux cartographiques de 1703<sup>92</sup> et 1710<sup>93</sup>, mais en ayant bien soin de noter, tout à côté de la rivière, que son existence était incertaine :

La Riviere Longue ou Riviere Morte a été découverte depuis peu par le Baron de Lahontan jusqu'à l'endroit qui est marqué dans la Carte[.] [C]e qui est plus à l'Occident a été dessiné sur des peaux de cerf par des Sauvages de la Nation des Gnasitares à moins que le dit S<sup>r</sup>. de Lahontan n'ait inventé toutes ces choses ce qu'il est difficile de resoudre etant le Seul qui a penetré dans ces vastes contrées<sup>94</sup>.

Sur sa carte de 1719, Delisle n'inscrira plus le cours d'eau, n'ayant pas pu faire vérifier la découverte entre-temps<sup>95</sup>. Ainsi, le seul document rapportant l'expédition de Lahontan et ayant un tant soit peu de crédit comme matériau historique ne fait qu'entretenir l'aura de

<sup>89</sup> Gudin, *Expédition de Robert Cavalier de La Salle pour la Louisiane en 1684*, huile sur toile, 1844. On trouve en annexe une reproduction de la toile.

<sup>90</sup> [s.a.], « Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts », *Journal de Trévoux*, Trévoux, juillet 1703, p. 1109-1118, in Ouellet, *Sur Lahontan*, op. cit., n. 22, p. 43.

<sup>91</sup> Jacques Bernard, *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1703, p. 78-97, *Ibid.*, p. 33.

<sup>92</sup> Ouellet, *Œuvres complètes*, op. cit., n. 1, t. I, p. 108-109.

<sup>93</sup> Viateur Ravary, *La Vérité historique dans l'œuvre du baron de Lahontan*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1951, p. 90.

<sup>94</sup> Guillaume Delisle, « Planche 67 », *Atlas de géographie*, Paris : [s.éd.], 1700-1719, cité dans Ravary, op. cit. n. 101, p. 90 et Ouellet, op. cit., n. 1, p. 109.

<sup>95</sup> Ravary, op. cit., n. 93, p. 90-91.

doute et d'incertitude entourant le voyage. À côté de la pléthore de documents officiels sur l'exploration de La Salle, cette seule carte incertaine de Delisle n'assure pas à la découverte de la rivière Longue une authentique crédibilité documentaire.

### *Considérations générales*

En plus de ces considérations sur la présence et la fortune documentaires de l'exploration de La Salle, il est opportun de s'attacher à d'autres points de comparaison, d'ordre plus général, qui permettent de mettre en relief la faiblesse de l'hypothèse voulant que Lahontan ait découvert la rivière Longue ou même la rivière Minnesota. Ne voulant pas répéter les thèses exposées plus haut par les critiques des œuvres et des voyages du baron, nous reprendrons seulement ici les idées les plus convaincantes et les plus logiques, en ajoutant quelques remarques et en proposant quelques pistes de lecture historiques que nous croyons inédites, ou du moins peu fréquentées par les auteurs de textes critiques.

Un lecteur quelque peu soupçonneux se posera d'emblée une question toute simple, très évidente, dont on s'étonne qu'elle n'ait pas intrigué les chercheurs : d'où viennent les capitaux nécessaires à l'embauche de plusieurs soldats français (on ne sait combien au juste, on peut les estimer au minimum à plus d'une vingtaine<sup>96</sup>), de quelques coureurs des bois, de guides, d'interprètes et de compagnons d'armes amérindiens, de même qu'à l'achat de tout l'équipement nécessaire à un voyage de plus de huit mois, en plein hiver, et à l'acquisition de l'imposante quantité de marchandises réservées au troc et aux présents destinés aux tribus rencontrées en chemin? Lahontan est complètement ruiné, il a perdu sa baronnie et ses terres depuis 1677, il ne perçoit donc aucune rente ou autre type d'impôt, et il ne subsiste, pour ainsi dire, que de sa seule solde de lieutenant réformé<sup>97</sup>. Ses divers biographes le décrivent comme un pique-assiette aguerris et un homme de cour adroit à bénéficier de l'appui des plus puissantes connaissances; cependant, au Canada, il ne possède pas de fortune personnelle, et quand Brouillan le pourchassera en 1693, mandat

---

<sup>96</sup> « Ensuite, je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis & Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles » (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 404).

<sup>97</sup> Lahontan s'embarque en 1683 pour le Canada et on ne sait pas à quel titre : Réal Ouellet suppose que ce soit simplement comme cadet de la marine, n'ayant pas accès, probablement, faute des fonds nécessaires, à des grades plus importants. En 1687, il est fait lieutenant réformé; en 1691 capitaine réformé d'une compagnie d'infanterie; en 1693, « garde marine au Canada », puis « Lieutenant de Roy à Plaisance et Isle de Terre-neuve », ce qui lui vaut une solde de 90 livres par mois et la haine de Brouillan, l'accusant de s'être joué de lui en sollicitant ce grade à la cour sans lui en avoir touché mot auparavant (Ouellet, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, n. 1, t. I, p. 213-220).

d'arrêt en main, il ne trouvera que ce qu'il faut pour s'embarquer pour le Portugal. Il paraît donc hautement improbable qu'il eût réussi à rassembler les fonds essentiels à une entreprise de la taille de celle dont il s'agit ici. Il ne pouvait lui-même fournir cet argent et rien ne laisse croire qu'il a reçu des subsides royaux ou d'autres subventions pour l'entretien et l'équipement de ses compagnons de voyage :

Je [Lahontan] partis d'ici [le fort Missilimakinak] le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement [on ne sait au juste lequel], & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé [dans la « Lettre XV » des *Nouveaux Voyages*], qui m'ont été fort utiles. Tous mes soldats étoient pourvus de Canots neufs, remplis de vivres, de munitions de guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages<sup>98</sup>.

Voilà déjà une sérieuse brèche dans l'hypothèse du voyage. Ensuite – et il s'agit d'un élément qui a été au contraire largement discuté par les critiques, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle –, on note qu'une expédition entreprise dans les mois les plus durs de l'hiver (septembre 1688 à mai 1689) relève de l'exploit, sinon du ridicule. Bien entendu, d'autres explorations ont été menées pendant les périodes hivernales : citons La Salle, justement, qui voyagea trois années durant. Or, l'expédition de Lahontan se fait en canots d'écorce, à la force des bras, et non en navires affrétés pour un pareil périple, de plusieurs tonneaux et jouissant de voiles, caractéristiques propres à rendre possibles les voyages fluviaux. Si on peut à la rigueur supposer que le Mississippi n'était pas gelé à cette hauteur, à cause du courant et du moment où Lahontan y navigua, comment s'expliquer la navigabilité d'affluents beaucoup plus petits, donc inévitablement enclins à geler, sinon à être gonflés par la crue des eaux? Non seulement une telle circulation paraît très difficile en canots, mais elle est sans conteste très dangereuse : il semble improbable que des soldats aient pu vouloir risquer leur vie en échange d'une rétribution dont l'existence reste théorique. Bref, la navigation hivernale avec des moyens si réduits est une hypothèse qui comporte son lot de problèmes, que le narrateur ne résout pas de manière très convaincante :

Cependant, je m'embarquai pour faire ce petit trajet [aller visiter une tribu amicale sur une île] avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits car il y avoit dix ou douze jours [il entreprend le trajet le 19 ou 20 décembre 1688] qu'il geloit d'une grande force<sup>99</sup>.

---

<sup>98</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 383.

<sup>99</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 414.

Plus loin, Lahontan note qu'il y a dégel des eaux durant quelques jours<sup>100</sup> – une semaine tout au plus – avant le 26 janvier 1689, ce qui donne donc un seul mois environ où les eaux auraient été prises. Le lecteur peut se permettre d'être dubitatif sur ce point, et se demander comment les mois les plus durs de l'hiver canadien, dont février et mars font assurément partie, ont pu être aussi cléments. Plusieurs détracteurs de Lahontan relèvent cette particularité obscure de sa navigation, dont Ravary :

De plus, a-t-on déjà vu des explorateurs partir à l'automne pour aller explorer de nouvelles régions, dans un pays aussi froid que le nôtre? Non, les faits nous démontrent que tous les découvreurs profitaient de l'hiver pour faire leurs préparatifs, et [...] si par la force des choses le froid les surprenait, ils se réfugiaient chez quelque nation sauvage et attendaient le retour du printemps [...] Comment ajouter foi à ce voyage en canot au cours des mois de décembre et janvier sur des rivières que le froid congèle chaque année? [...] En supposant que l'hiver 1688-89 fût plutôt clément, nous ne croyons tout de même pas que le dégel puisse s'être produit d'une façon définitive à la mi-janvier<sup>101</sup>.

Le seul qui abonde quelque peu dans le sens de Lahontan est Jonathan Carver, qui séjourne sur la rivière Minnesota (donc, soit tout près de la rivière Longue, soit exactement au même endroit selon l'hypothèse moderne) de novembre 1766 à mai 1767, et qui note que le temps y est relativement doux (il parle de trois à cinq centimètres de neige seulement, ce qui paraît exceptionnellement peu), sauf pendant cinq semaines à partir du mois de janvier où le froid sévit durement (au moment très exact où Lahontan parle d'un dégel)<sup>102</sup>.

Une question peut-être davantage négligée par les critiques est celle de la grande quantité de marchandises échangées avec les Amérindiens, et de son déplacement par une poignée de soldats en canots d'écorce sur des eaux difficiles – lesquels soldats devaient être encore plus embêtés lorsque venait le temps de faire du portage. On pourrait fermer les yeux sur ce détail du transport des marchandises si on considérait uniquement celles que Lahontan a offertes aux tribus : on ne parle ici que de quelques couteaux, fusils et pierres à feu, de quelques livres de balles et de poudre, d'aiguilles, d'un sabre, de plusieurs livres de bon tabac, etc<sup>103</sup>. Or, on commence à douter sérieusement de Lahontan sur ce chapitre quand il raconte comment il a réussi à engager 400 Amérindiens pour l'aider dans son portage du fort Crèvecoeur à Chekakou, lequel a pris quatre jours, les hommes ayant bien

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 424.

<sup>101</sup> Ravary, *op. cit.*, n. 93, p. 105.

<sup>102</sup> John Parker, *The Journals Of Jonathan Carver And Related Documents, 1766-1760*, Minnesota, Minnesota Historical Society Pr, 1976, p. 114, cité dans Ouellet, *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, t. I, p. 414, n. 526.

<sup>103</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages, passim*.

été payés et s'étant acquitté de leur travail rapidement. En guise de paiement, on peut lire qu'il leur donna plusieurs « grand[s] rouleau[x] de tabac de Bresil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes » avant d'offrir encore aux Outagamis près de Chekakou plusieurs pistolets et fusils<sup>104</sup>. Le lecteur est ainsi entraîné dans un délire complet: comment une troupe de 30 ou peut-être 40 personnes a-t-elle pu transporter pendant tout ce temps au minimum 300 livres de munitions (sans compter toutes celles utilisées pour la chasse et la défense, et celles données aux autres tribus) et des centaines de livres de matériel de toutes sortes, sur de pauvres canots d'écorce, en plein hiver, le tout ayant plus tard nécessité 400 porteurs pour un seul portage (il y en eut d'autres)? S'il faut 400 porteurs pour cette étape, comment l'expédition de Lahontan a-t-elle pu en faire autrement l'économie, avec toute cette charge à mouvoir à force de pagaies?

Cependant, – et c'est bien là que le bât blesse définitivement –, quand on fait le calcul inverse, c'est-à-dire le cumul des présents reçus par Lahontan de la part des diverses tribus amérindiennes, on se demande comment l'équipage a réussi à disposer d'une telle quantité de marchandises. Les Amérindiens sont très généreux : aux bons traitements que leur réserve le magnanime baron, ils savent répondre avec largesse. Aux marchandises prévues pour les rencontres futures, aux munitions, aux armes, aux vêtements essentiels pour affronter les rigueurs de l'hiver et adaptés par la suite au redoux printanier, aux outils pour camper en saison froide comme en saison plus chaude, et à toutes les choses nécessaires à plus d'une vingtaine d'hommes qui s'enfoncent sans ressources extérieures ni possibilité de ravitaillement en plein territoire inconnu, pour une période de huit mois, s'ajoutent donc plusieurs présents : « des poix, des fèves, des Cerfs, des Chevreuils, des Oyes, & des Canards [qu'on leur apporte] en profusion<sup>105</sup> », « plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit<sup>106</sup> », ou encore « une centaine de Cocs d'Indes [dindons]<sup>107</sup> ». Ces passages ne sont que des exemples parmi d'autres; on doit concevoir que Lahontan reçoit bien d'autres présents, qu'il ne prend pas la peine de nommer. Il se fait souvent offrir de la nourriture en cadeau, quoi de plus normal; mais

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 431-432.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 407-408.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 399.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 426.

pourquoi alors y a-t-il autant d'épisodes de chasse<sup>108</sup> dans la « Lettre XVI »? À n'en pas douter, les compagnons du baron ne firent pas très souvent vache maigre.

Comment peut-on vraisemblablement transporter autant de matériel sans être mieux et plus équipé que ne l'était l'expédition de Lahontan? Si on compare de nouveau celle-ci avec l'expédition de La Salle, on trouve que, pour ce dernier voyage, on affrète trois navires, on compte des dizaines d'hommes d'équipage, des soldats, des prêtres, un chirurgien, des gens de métiers, des officiers, et on prend soin d'embarquer nombre de provisions, de marchandises et d'armes. Certes, le voyage de La Salle est près de trois fois plus long que celui de Lahontan; mais il faut rappeler que la durée du voyage de Lahontan n'était pas fixée avant le départ, qu'il a d'ailleurs rebroussé chemin on ne sait trop pourquoi et que, enfin, rien ne pouvait lui permettre d'estimer la durée de son voyage, puisqu'il s'était engagé en terres inconnues. Autrement dit, l'expédition aurait pu être beaucoup plus longue, et donc nécessiter encore plus de matériel. On peut aussi considérer que La Salle savait à peu près où il allait, grâce à ses autres voyages en cette région, que plusieurs forts français étaient situés dans le haut du Mississippi, et que ses navires lui permettaient de rebrousser chemin plus facilement en cas de problèmes majeurs : ainsi, La Salle, contrairement à Lahontan, avait des expédients à sa disposition et avait prévu encore d'autres ressources. Bref, même en ne considérant que les marchandises et autres encombrements dont Lahontan fait mention dans sa lettre, en passant donc outre aux réels besoins d'une telle expédition (que l'on peut apprécier minimalement en comparant le voyage du baron avec celui de La Salle), on ne peut très bien saisir comment il a fait pour transporter autant de choses.

Un autre élément d'ordre général est la distance parcourue pendant les huit mois que dura le voyage de Lahontan. Le problème a été traité par Viateur Ravary en 1951; voici ses conclusions :

Ce qui peut nous paraître encore un peu extraordinaire, c'est, tout compte fait des circonstances, la rapidité avec laquelle l'expédition s'est faite. Lorsqu'on songe à la difficulté des portages, aux retardements inévitables d'un voyage en pays inconnus, aux arrêts forcés, enfin aux retards occasionnés pour aller chasser quelque gibier, on se rend compte qu'il est humainement impossible de parcourir plus de 4 000 milles [plus loin, il calcule exactement 4247 milles] en l'espace de huit mois, sur des rivières congelées ou gonflées par la crue des eaux<sup>109</sup>.

---

<sup>108</sup> Nous répertorions tous les épisodes de chasse contenues dans la « Lettre XVI » à la note 358.

<sup>109</sup> Ravary, *op. cit.*, n. 97, p. 106.



La question demeure entière si l'on adopte l'hypothèse de la rivière Minnesota : on retranche alors, de ce 4247 milles, quelques centaines de milles tout au plus.

La dernière question sur laquelle nous aimerions revenir, dans le cadre de cette comparaison des voyages de Lahontan et de La Salle, est celle du silence entourant l'exploration de la rivière Longue. Il a déjà été dit qu'on ne trouvait trace d'aucun document attestant cette expédition dans les relations officielles de l'administration de la colonie. Que ce soit chez Frontenac, chez Denonville, chez Champigny ou encore dans de possibles relations de congrégations religieuses établies en Nouvelle-France, on ne trouve absolument rien :

It would seem only natural and logical for a discovery of this magnitude to have been reported to the French government, or, at least to M. Denonville, the governor of New France. Neither seems to have been notified, nor did he, evidently, report it to Frontenac, his good friend<sup>110</sup>. In fact, the first public notice of this momentous discovery seems to have been made thirteen years later, when Lahontan's book was published. No other contemporary letters or books which have been preserved mention such a discovery<sup>111</sup>.

À cela s'ajoute qu'on ne conserve aucun récit, aucune fable ou histoire populaire qui aurait été le fait des compagnons de voyage de Lahontan – un aspect d'autant plus incroyable qu'il s'agissait de soldats, en contact avec d'autres soldats, voyageant plus que la moyenne des habitants. Même des coureurs des bois, personnages solitaires, auraient partagé le souvenir de cette aventure de huit mois avec d'autres commerçants ou compagnons de voyage. De façon plus éloquente encore, Lahontan lui-même n'en parle absolument pas pendant près de 15 ans : comment expliquer ce silence, alors qu'il aurait très bien pu se servir de cet exploit pour s'attirer les grâces de la cour quand il retourne à Paris en 1691 et en 1695, et demande réparation de ses créanciers malhonnêtes, ou pour se défendre des foudres du gouverneur Brouillon? Mutisme suspect, qui apparaît troublant à Froidevaux<sup>112</sup>, lequel remarque que c'eût été là un actif à mettre de l'avant quand, en 1698, Bonrepaus, ambassadeur français à la Haye, rédige pour Lahontan une lettre de recommandation à l'intention du ministre français des Affaires étrangères, M. de Torcy. Dans cette lettre,

---

<sup>110</sup> À la table duquel il est assidu pendant l'hiver 1692, ayant beaucoup voyagé avec lui et participé à la défense de Québec contre Phips, plus tôt en 1690 (Ouellet, *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, t. I, p. 219-221). Dans ses *Mémoires*, Lahontan raconte même avoir refusé d'épouser la filleule de Frontenac, pendant cet hiver de 1692 : les deux hommes se connaissent donc très bien et entretiennent également des relations d'ordre militaire. Il paraît douteux que Lahontan ne lui ait jamais parlé de l'épisode à la rivière Longue.

<sup>111</sup> Greenly, *loc. cit.*, n. 63, p. 336-337.

<sup>112</sup> Henri Froidevaux, « Un document inédit sur Lahontan », *Journal de la Société des américanistes de Paris*, Paris, Musée de l'homme, t. 4, 1903, p. 196-203.

Bonrepas brosse un portrait positif du baron et relate ses hauts faits d'armes : ses charges de capitaine d'infanterie, puis de lieutenant du roi, sa réconciliation avec Pontchartrain, son appartenance à la famille des Bragelonne. Il se met même en peine de trouver des excuses à la désertion qui lui a valu d'être l'objet d'un mandat d'arrêt. Il aurait été plus qu'utile d'indiquer également, dans cette lettre apologétique, la qualité d'explorateur et de commandant d'expédition de Lahontan : cette absence est éloquente, et paraît clore de manière convaincante cet exposé.

### **Conclusions**

En considérant les éléments documentaires et historiques présentés dans ce chapitre, nous pensons qu'il est évident que le baron de Lahontan n'a jamais exploré la rivière Longue, ou fait quelque autre entreprise du genre, au cours de l'hiver 1688-1689. Les preuves sont accablantes. La tendance, ces dernières décennies, à relancer le débat en proposant l'hypothèse de la rivière Minnesota ne tient pas la route : si elle permet de régler quelques obscurités concernant l'ethnologie – mais seulement certaines d'entre elles –, l'hypothèse ne satisfait en rien aux multiples autres objections qu'on peut formuler; elle comporte même, en soi, de nouvelles preuves contre le récit de la « Lettre XVI » – par exemple le fait que Jonathan Carver a séjourné à l'embouchure de la rivière St-Pierre en 1689 et qu'il n'a jamais entendu parler de Lahontan, de son groupe de 400 Amérindiens, des attaques, des tribus nommées et des lieux découverts. Nous croyons donc qu'il est non seulement improbable, mais bel et bien impossible, que Lahontan ait fait quelque voyage que ce soit, tant à la rivière Longue qu'à la rivière Minnesota, de 1688 à 1689. Partant de ce constat, nous pouvons dès lors nous pencher sur ce qui constitue, selon nous, le principal intérêt de la « Lettre XVI », c'est-à-dire sa littéarité et sa mécanique de l'affabulation.

## CHAPITRE II

### Du mimétisme générique

La preuve documentaire et historique de la supercherie de l'expédition à la rivière Longue étant maintenant établie, nous pouvons nous consacrer à une lecture littéraire de la « Lettre XVI », pour en découvrir les mécanismes d'action et les stratégies d'écriture. Nous commencerons cette analyse littéraire par une étude générique. Nous nous attacherons en premier lieu à une description globale de la « Lettre XVI », pour y relever ce qu'il convient d'appeler un glissement générique, lequel place le texte au point de rencontre de plusieurs genres littéraires pratiqués à l'époque. Ensuite, nous approfondirons notre étude en examinant deux genres en particulier, à savoir la relation de voyage proprement dite, puis le journal de bord : il s'agira de voir comment l'œuvre de Lahontan se réclame de ces deux genres et de mettre en lumière les procédés littéraires en présence, de même que leur utilité dans l'ensemble du projet narratif, qui est de créer un récit auquel le lecteur accorde sa créance.

#### **Glissement générique**

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle assiste à une transformation importante des récits de voyage des explorateurs de l'Amérique. Bien que la relation de voyage soit un « genre sans loi<sup>113</sup> » et qu'elle relève, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un « éclatement des formes<sup>114</sup> », il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de caractéristiques formelles peuvent lui être associées. Les récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle sont une sorte de mutation romanesque des documents qui accompagnaient les explorations ou les missions apostoliques, beaucoup plus techniques et pragmatiques dans leur forme et leur finalité. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les récits relèvent davantage de journaux de bord, de chroniques épistolaires qui recherchent avant tout à informer leurs destinataires, administratifs la plupart du temps. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, le genre se transforme pour satisfaire le « public de l'époque qui

---

<sup>113</sup> Roland Le Huenen, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage? », *Les Modèles du récit de voyage*, Paris, Centre de recherche du Département de français de Paris X à Nanterre, édition préparée par Marie-Christine Gonz-Gérand, 1990, p. 14.

<sup>114</sup> Pierre Berthiaume, *L'Aventure américaine au XVIII<sup>e</sup> siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 234.

commençait à se lasser du roman héroïco-galant<sup>115</sup> »; les récits de voyage, de plus en plus populaires, vont se spécialiser. De simples journaux de bord, ils se transforment petit à petit en textes romanesques. On se passionne pour ce nouveau genre, comme en témoigne la publication, de 1746 à 1759, des 16 volumes de *l'Histoire des voyages* de l'abbé Prévost.

Pour Réal Ouellet, « la relation de voyage des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles procède d'un double pacte : l'un *actanciel*, avec le pouvoir qui la fonde; l'autre, *littéraire*, avec le lecteur virtuel, qui donnera sens à l'entreprise de publication<sup>116</sup> ». Si les récits sont dédiés au départ à des protecteurs et à des personnages puissants, mentionnés dans les épîtres dédicatoires, un nouveau destinataire entre aussi en jeu, le lecteur virtuel. L'arrivée de ce dernier suppose aussi la (nouvelle) littéarité de textes qui délaissent progressivement un genre technique pour entrer dans le domaine proprement romanesque. On passe de journaux à des récits d'aventures en pays inconnus. Ce glissement générique va également avoir des effets sur la narration en tant que telle : « le glissement du récit de voyage vers le récit d'aventures dont les exemples sont nombreux au XVII<sup>e</sup> siècle, avait aussi pour conséquence de déplacer l'éclairage de l'espace observé sur la personne même du voyageur<sup>117</sup>. » Cette présence du narrateur va se développer, jusqu'aux récits de voyages romantiques; Le Huenen, à ce sujet, cite Chateaubriand et ses *Itinéraires de Paris à Jérusalem* de 1811 :

Au reste c'est l'homme, beaucoup plus que l'auteur, que l'on verra partout; je parle éternellement de moi et j'en parlais en sûreté, puisque je ne comptais point publier ces Mémoires. Mais comme je n'ai rien dans le cœur que je craigne de montrer au dehors, je n'ai rien retranché de mes notes originales<sup>118</sup>.

Bref, les frontières entre relation formelle et fiction s'amenuisent et l'on tend de plus en plus vers des « thèmes romanesques<sup>119</sup> ». Entre le journal de bord, plus technique, et le voyage romantique, plus subjectif et personnel, les relations de voyage de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup>, comme celle de Lahontan, marquent une sorte de point intermédiaire.

---

<sup>115</sup> Le Huenen, *loc. cit.*, n. 113, p. 12.

<sup>116</sup> Réal Ouellet, « Qu'est-ce qu'une relation de voyage? », *La Recherche littéraire : objets & méthodes*, Montréal, XYZ, édition préparée par Claude Duchet & Stéphane Vachon, 1993, p. 235.

<sup>117</sup> Le Huenen, *loc. cit.*, n. 113, p. 13.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 13-14. Le Huenen tire sa citation des *Itinéraires de Paris à Jérusalem*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 42.

<sup>119</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 233.

*Conciliation des trois unités du récit de voyage*

Selon Réal Ouellet, trois unités sont à l'œuvre dans les récits de voyage de cette époque : « le narratif », « le descriptif » et le « commentatif<sup>120</sup> ». Les textes comportent plusieurs passages obligés; c'est s'assurer une crédibilité que de les faire figurer dans un récit d'exploration. Se pose par contre le problème de leur intégration. Il semble difficile, pour certains auteurs, de rendre compte de toutes les étrangetés des nouveaux pays qu'ils découvrent, et en même temps d'assurer la lecture du texte par un public désireux de se faire raconter ces découvertes, et non pas seulement de lire des listes nominatives ou des notes de navigation. Non seulement doit-on prendre en compte les attentes du lecteur, mais encore faut-il considérer ses capacités à saisir le contexte du récit pour pouvoir en jouir :

le relateur devait donc produire à la fois le récit d'une action et la richesse d'une encyclopédie [...] [mais] comment, par exemple, raconter son aventure en pays sauvage et la faire comprendre sans décrire longuement cette nouveauté humaine ou animale dans laquelle s'insère l'action [...] [et] comment, en même temps, produire cette description indispensable sans perdre le fil du récit<sup>121</sup>?

Lahontan cherche à résoudre ce problème en proposant un tome consacré à la narration (les *Nouveaux Voyages*), et un autre à une description plus encyclopédique (les *Mémoires*). Dans le deuxième tome, il approfondit souvent des observations rapidement relevées dans le premier, donnant ainsi l'impression que les deux volumes, donc la narration et la description, ne font qu'un. Même si une telle division existe bel et bien, on note cependant que le descriptif n'est pas absent du premier tome : dans la « Lettre XVI », par exemple, le dixième du texte est consacré à la description scientifique du castor, lequel a même droit à une gravure, sur une pleine page.

La description est donc présente dans la « Lettre XVI » comme dans plusieurs autres relations de voyages; Lahontan ne tombe pas dans une narration romanesque outrancière et monolithique. L'insertion descriptive est d'ailleurs bien réglée : la description induit « une pause dans le récit<sup>122</sup> », qu'il faut savoir doser afin de ne pas tuer complètement le *momentum* de la narration, plus fortement encore quand on est dans une relation qui tient du récit d'aventures. Ainsi, la description du castor sert le récit, la partie narrative du texte, puisqu'elle s'insère dans une liste de nouveautés exotiques que l'on présente au lecteur :

---

<sup>120</sup> Réal Ouellet, « Épistolarité et relations de voyage », *La Lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle et ses avatars*, Toronto, Université York, édition préparée par Georges Bérubé et Marie-France Silver, 1996, p. 180.

<sup>121</sup> Réal Ouellet, « À la découverte de Lahontan », *Dix-Huitième Siècle*, n° 27, 1995, p. 330.

<sup>122</sup> Valérie Badet, *La Lettre de voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle : éléments de poétique*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2002, p. 90.

après avoir fait miroiter la richesse merveilleuse de la flore de la rivière Longue, présenté les coutumes étranges de peuples amérindiens (les Sakis, les Pouteouatamis et les Malominis) et décrit les scènes de festins associées aux accueils chaleureux de ces derniers, le narrateur en arrive au castor, pas moins exotique, et sa description met cette bête en contexte pour un lecteur qui ne la connaît pas<sup>123</sup>. Le statut de la description est différent selon le type du récit et l'utilité de celle-ci change également :

Dans la fiction, la description, en tant que contenu, sert le récit, lui est hiérarchiquement soumise, tandis que le romancier se plaît à jouer des changements du rythme que ce statut formel autorise. A contrario la description dans la relation n'est pas servante du récit, mais son égale, d'où la substitution au principe hiérarchique d'une structure agonique qui trouve un écho, parfois amplifié, dans l'ordre syntaxique de la mise en texte<sup>124</sup>.

Le texte de Lahontan est ainsi une relation de voyage qui tend vers la fiction, vers le romanesque : l'utilisation que l'on fait des descriptions, particulièrement dans les *Nouveaux Voyages* et dans la « Lettre XVI », témoigne de ce glissement générique. Nous verrons dans les chapitres trois et quatre comment le savoir encyclopédique influence le lecteur et participe d'une mimésis de la vraisemblance, mais nous pouvons déjà dire que les descriptions chez Lahontan ne sont pas innocentes ou gratuites, surtout dans la « Lettre XVI ». Les récits de voyages de l'époque doivent comporter une dimension encyclopédique, c'est monnaie courante, et le texte de Lahontan en est un exemple. Répondant également au désir d'un public qui se passionne pour ces sortes de textes, l'auteur met l'accent sur la narration : en combinant adéquatement les deux unités du récit, le baron parvient à jouir du meilleur des deux mondes. D'un côté, il s'assure une crédibilité scientifique et, de l'autre, un public passionné par une aventure. Il parvient à faire ce que seulement quelques auteurs de récits de vraies explorations réussissent : combiner harmonieusement un encyclopédisme obligé – qui provient de la pratique originelle du journal de bord, dressant l'inventaire systématique de ce qui a été vu – et une narration qui tend graduellement vers la fiction romanesque.

Pour ce qui est du commentatif, il est surtout présent dans la troisième partie de l'œuvre de Lahontan, à savoir les *Dialogues*. Cependant, on trouve également le

<sup>123</sup> Nous trouvons ailleurs dans la lettre d'autres exemples de ces *moments didactiques*, bien que celui du castor soit le plus éloquent : la description de l'accueil, des coutumes et du village des premiers Amérindiens rencontrés (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 384-386); la description des puissantes nations des Mozeemleks et des Tahuglauks (*Ibid.*, p. 420-423); la gravure qui représente la chasse aux bœufs sauvages, qui détaille comment les Amérindiens les pourchassent, les attaquent, les tuent et boucanent leur viande (*Ibid.*, p. 429).

<sup>124</sup> Le Huenen, *loc. cit.*, n. 113, p. 20.

commentaire dans la « Lettre XVI » puisque la « relation de voyage n'est pas seulement un rapport d'événements; elle est tout autant, sinon surtout, une réflexion sur ceux-ci<sup>125</sup> ». En plus de quelques remarques plus personnelles sur ce qu'il voit<sup>126</sup>, Lahontan intègre à la fin de son récit un long commentaire sur ce qu'il croit être l'explorateur modèle, et sur les qualités qu'il devrait posséder. L'utilisation du commentaire sert plus que jamais à intégrer le narrateur à l'histoire, et c'est par là également qu'une confrontation entre deux mondes – celui des lecteurs et celui de l'inconnu – est possible : le narrateur qui commente met en relief l'altérité de l'univers étranger; en cela, il sert parfaitement le but premier du récit de voyage, qui est de divertir un public avide d'exotisme et d'aventures en provenance du Nouveau Monde. Ces commentaires peuvent toutefois paraître suspects, quand leur lucidité et leur précision semblent trop poussées pour être des observations de première main :

Joutel produit un récit plus naïf que lorsqu'il décrit des territoires sur lesquels il possède déjà des renseignements. À plus forte raison devrait-il être démuné au moment de l'expédition alors que, sans guide, sans connaissance de la région, il s'avance en terrain inconnu. Ainsi, la naïveté et les maladresses du récit ne font-elles que rendre compte du vécu de l'explorateur. C'est dire que la naïveté est inhérente à l'exploration et que la lucidité, dont témoigne parfois le discours, est livresque et presque toujours postérieure à l'expédition proprement dite<sup>127</sup>.

Les lettres de Lahontan, que nous supposons postérieures au voyage, donnent précisément cette impression. Dans la « Lettre XVI », la description du castor laisse songeur, et plus particulièrement lorsqu'elle réfute les savants antérieurs : on se demande d'où vient une analyse si poussée de la question, qui est la seule du genre dans tout l'ouvrage. D'ailleurs, ce commentaire tient aussi de l'encyclopédisme, ce qui préserve le texte du soupçon d'un lecteur attentif : l'apparente lucidité ou qualité du commentaire pourrait s'expliquer par son substrat encyclopédique, et non par l'hypothèse d'une écriture postérieure.

Les Naturalistes se trompent grossièrement lors qu'ils prétendent que ces Animaux se coupent les testicules quand les Chasseurs les poursuivent. C'est une vision toute pure, car la matière que les Medecins appellent *Castoreum* ne réside point là, elle est renfermée dans

<sup>125</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 152.

<sup>126</sup> Par exemple lorsqu'il commente la musique et les danses des Amérindiens – qu'il juge ridicules – lors de son entrée dans le premier village qu'il rencontre (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 385); « Belle leçon [le fait que les puissantes tribus amérindiennes n'attaquent pas les plus faibles] pour les Princes, qui savent si bien mettre en usage le droit du plus fort » (*Ibid.*, p. 423); « Ils [les Mozeemleks avec qui Lahontan discute des Gnacsitaires] se vantoient d'être fort raisonnables, en comparaison des *Gnacsitaires* qu'ils disent n'avoir que la figure d'hommes, & qu'ils regardent comme des bêtes. Je crois qu'en cela, ils ne se trompent pas tout à fait; car en effet, je remarquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commercer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitaires* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages » (*Ibid.*, p. 422).

<sup>127</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 118.

une certaine poche que la Nature semble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en servent pour se dégager les dents, quand ils ont mordu quelques arbrisseaux gommeux. Mais supposé que le *Castoreum* fut dans les testicules, il seroit impossible que cet Animal pût les arracher sans déchirer les nerfs des aînes où elles sont cachées près de l'*os pubis*. Il est aisé de s'apercevoir qu'*Eliau* & plusieurs autres Naturalistes ne connoissoient guères la chasse des Castors : ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces Animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Étang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids après le danger. Si ces Animaux savoient la raison pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écarter tous vifs, puis qu'on en veut qu'à leur peau; car le *Castoreum* n'est rien en comparaison de ce qu'elle vaut<sup>128</sup>.

La description du castor a une teneur scientifique : l'auteur utilise un vocabulaire plus spécialisé, il discute de son anatomie, il décrit l'habitat de l'animal et quelques-unes de ses habitudes. Imbriqué dans tout cela se trouve la réfutation des savants; le commentaire passe alors beaucoup plus facilement, puisqu'il est établi sur des considérations encyclopédiques. Lahontan, qui maîtrise à merveille les trois unités du récit de voyage (narratif, descriptif, commentatif), et parvient à les harmoniser dans la « Lettre XVI », entre autres, se place donc au même rang que d'autres écrivains. Ce faisant, il ne fait pas qu'emprunter des lieux communs propres au récit de voyage, mais il renvoie à d'autres récits du même genre, inscrivant ainsi son propre texte dans un contexte littéraire plus large, lui conférant crédibilité et légitimité.

### *Épistolarité*

Ces différentes unités du récit de voyage proviennent en grande partie de la pluralité des genres littéraires empruntés à cette époque quand il s'agit de rendre compte d'une exploration. Cette pluralité amène par ailleurs une confusion qui réduira la portée de plusieurs textes et révélera les faiblesses de certains autres. Nous avons déjà parlé du journal de bord et nous verrons plus loin comment Lahontan mime ce genre littéraire, pour arriver à construire une situation narrative à laquelle le lecteur peut accorder sa créance. Par ailleurs, la fiction romanesque se propage dans les récits de voyage de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour devenir un véritable *leitmotiv* des auteurs de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup>, puis du XIX<sup>e</sup> siècle. Le glissement se fait vers le récit d'aventures. Chez Lahontan, s'ajoute à ces trois genres (relation de voyage, journal de bord, textes romanesques) celui de la relation épistolaire, puisqu'en théorie les *Nouveaux Voyages* sont des lettres envoyées à un parent

---

<sup>128</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 388-389.



français alors que l'auteur était au Canada. Ces lettres sont datées, situées géographiquement et mettent en scène le destinataire, que ce soit au début des lettres, dans l'incipit<sup>129</sup>, à la fin, dans la souscription<sup>130</sup>, ou encore dans le texte même<sup>131</sup>. Quelquefois, on prête au destinataire des actions :

Monsieur, Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à Quebec, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du Canada en général; Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assure que je vous enverrai un jour des Memoires si exacts que vous aurez sujet d'en être satisfait. Cependant, contentez-vous d'apprendre ce qui s'est passé dans ce Païs depuis la datte de ma dernière Lettre<sup>132</sup>.

Cette promesse de donner à son correspondant de plus amples informations sur le commerce en Nouvelle-France, Lahontan la tiendra d'ailleurs dans ses *Mémoires*. Ainsi, on veut donner aux *Nouveaux Voyages* des allures de relation épistolaire; dans le second tome, on veillera également à bien mettre en scène la matérialité des lettres, en expliquant comment leurs copies, reproduites sur de l'écorce d'arbre, et trimballées pendant près de 15 ans, se sont conservées et ont permis à l'auteur de les éditer en 1702.

Cette utilisation de l'épistolaire poursuit plusieurs buts rédactionnels et littéraires. Avant d'aborder ces derniers, notons toutefois que le genre épistolaire pose quelques difficultés, la plus évidente étant celle de la césure de la trame événementielle : l'action ne peut pas se poursuivre de manière continue de lettres en lettres; il faut rappeler des éléments passés avant de continuer et il paraît difficile, a priori, de prévoir, d'installer d'avance des éléments narratifs dans le récit, puisque la lettre est le rapport d'une période de temps finie. Or, chez Lahontan, cette interruption dans l'action est mise à profit : « cette formule [épistolaire] a l'avantage de morceler l'information encyclopédique en petites

---

<sup>129</sup> « Monsieur, Je vous écrivis de Missilimakinac le 28. de Mai » (Lahontan, « Lettre XVII », *Nouveaux Voyages*, p. 437); « Monsieur, La méchante nouvelle que vous me donnez de l'adjudication de la Terre de Lahontan me mettroit au désespoir, si vous ne m'assuriez en même tems que je pourrois la ravoit au bout d'un siècle » (Lahontan, « Lettre XVIII », *Nouveaux Voyages*, p. 447-448); « Monsieur, Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale aventure, dont je vous ai fait le recit » (Lahontan, « Lettre XXV », *Nouveaux Voyages*, p. 501).

<sup>130</sup> « Je suis Monsieur vôtre &c » (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 437); « Monsieur vôtre &c. » (Lahontan, « Lettre XVII », *Nouveaux Voyages*, p. 343); « Vôtre &c. » (Lahontan, « Lettre XI », *Nouveaux Voyages*, p. 340).

<sup>131</sup> « Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer » (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 413); « Au reste je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage soit si abrégée » (*Ibid.*, p. 433); « Etant sur les lieux vous savez mieux que moi que M<sup>r</sup>. de Denonville étoit Mestre de Camp du Regiment de Dragons de la Reine » (Lahontan, « Lettre IX », p. 320).

<sup>132</sup> Lahontan, « Lettre XIX », *Nouveaux Voyages*, p. 452.

unités dynamisées par les rebondissements de l'action et de créer un effet de suspense<sup>133</sup> ». Le récit découpé par lettres, bien qu'il compromette quelque peu la continuité de l'action, parvient en échange à dynamiser les moments descriptifs qui sont associés à des baisses de l'intensité actancielle du texte. On s'assure de l'intérêt constant du lecteur, qui accepte la situation épistolaire et ne ressent pas trop l'irrégularité de l'action entrecoupée de descriptions. Autrement dit, le genre épistolaire sert une relation de voyage que l'on veut riche, pleine de nouveautés, en ce qu'il lui donne la possibilité de s'entretenir de plusieurs sujets variés, sans trop se soucier de l'enchaînement narratif et événementiel : on peut passer d'un sujet à l'autre, entre deux lettres, sans pour autant briser le *momentum* narratif. En soi, les lettres permettent d'assembler divers petits récits qu'autrement on ne pourrait rapprocher dans un même ouvrage. Pour ce qui est de la « Lettre XVI » en particulier, on remarque qu'il suffit au narrateur, dans la lettre précédente, de mentionner le futur voyage pour qu'il soit possible de l'insérer l'instant d'après, sans autre présentation ou ancrage narratif :

Cependant je suis sur le point d'entreprendre un autre voyage [il est au fort Missilimakinak, de retour du fort St-Joseph], ne pouvant me résoudre à me morfondre ici l'hiver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs *Outaouas* à me suivre<sup>134</sup>.

Quand on reprend le récit plus commun des aventures du narrateur au Canada (c'est-à-dire après l'épisode extraordinaire de la rivière Longue), il n'y a qu'à se raccrocher à la chronologie épistolaire : « Monsieur, Je vous écrivis de Missilimakinac le 28. de Mai & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible<sup>135</sup>. » Ainsi, l'insertion de cet épisode est facilement réalisée. La rédaction par lettres permet la proximité d'événements ou de discours qui ne partagent pas de lien particulier; Lahontan sait en tirer profit pour introduire, d'une part, le récit de la « Lettre XVI », et d'autre part, des scènes d'exotisme plus ou moins reliées entre elles.

Le genre épistolaire a ceci de particulier qu'il s'adresse, matériellement, à quelqu'un. Les relations de voyages épistolaires à tendance romanesque, elles, s'adressent davantage à

<sup>133</sup> Ouellet, « À la découverte... », *loc. cit.*, n. 121, p. 330.

<sup>134</sup> Lahontan, « Lettre XV », *Nouveaux Voyages*, p. 382.

<sup>135</sup> Lahontan, « Lettre XVII », *Nouveaux Voyages*, p. 437.

des lecteurs virtuels, avec lesquels elles concluent des pactes littéraires, et non plus simplement de circonstance. Lahontan s'assure un lecteur virtuel qui devient un « témoin à charge<sup>136</sup> » et adhère à ses idées, à son histoire, à son mensonge. La proximité de deux des genres littéraires utilisés par le baron – à savoir la relation de voyage et le roman épistolaire – permet par ailleurs de rapprocher deux sortes de vérités, l'une observable, tenant du factuel, et l'autre fictionnelle, générée par la narration :

Alors que le lecteur de relations de voyage s'attendait à trouver une vérité d'ordre factuel, vérifiable dans des dates, des mesures de grandeur, des artefacts rapportés d'ailleurs, le lecteur de romans épistolaires cherchait une vérité de *fiction*, une vérité *morale* invérifiable dans la réalité extérieure. [...] Pour leurs auteurs, l'épistolarité crée entre les correspondants un rapport d'intimité, de connivence, qui finira par gagner le lecteur virtuel<sup>137</sup>.

Ainsi, l'effet de vérité créé par la situation épistolaire se propage dans le reste du texte : le lecteur virtuel, chargé de la fonction de témoin, s'identifie au récit et en devient quelque peu prisonnier. Ce rôle du lecteur sera discuté dans le troisième chapitre, mais on peut remarquer d'emblée que le lecteur est en partie lié au texte par cette relation épistolaire; on l'interpelle d'autant plus que le *réel* destinataire des lettres n'est pas très présent ou que, du moins, sa situation narrative est bien légère et peu crédible. Le lecteur se substitue aisément au fantôme<sup>138</sup> du vieux parent français à qui on destine les lettres : « l'échange épistolaire devient alors une espèce de conversation à distance où le lecteur s'identifie [...] au destinataire fictif<sup>139</sup> ». Le lecteur a un rôle important à jouer dans la relation épistolaire, dans cette « conversation par écrit<sup>140</sup> » :

Le lecteur a un réel « poids » dans la lettre, tant comme destinataire que comme figure du texte : « In no other genre do readers figure so prominently within the world of the narrative and in the generation of the text. [...] The epistolary form is unique in making the reader (narratee) almost as important an agent in the narrative as the writer (narrator). [...] Epistolary mythology tends to locate power with the reader »<sup>141</sup>.

---

<sup>136</sup> Ouellet, « Épistolarité... », *loc. cit.*, n. 120, p. 197.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>138</sup> Même s'il y a plusieurs renvois au destinataire (adresses à la deuxième personne), il est plutôt désincarné, artificiel. On ne peut pas nier, quand on lit le texte, que l'auteur s'adresse à un destinataire, mais la présence de ce dernier ne tient qu'à ces renvois qui sont souvent formels (*cf.* n. 136-138 : salutations, souscriptions, quelques petites remarques anodines dans le texte même).

<sup>139</sup> Ouellet, « Épistolarité... », *loc. cit.*, n. 120, p. 198.

<sup>140</sup> Benoît Melançon, *Diderot épistolier : éléments pour une poétique de la lettre au XVIIIe siècle*, Montréal, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1991, p. 20.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 30-31. L'ouvrage cité par Benoît Melançon est le suivant : Janet Gurkin Altman, *Epistolarity : Approaches To A Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, p. 88; 111.

Enfin, on trouve dans le texte plusieurs traces de la relation épistolaire qui sont parfois des « détails précis sur la transmission de la correspondance », qui donnent « poids et relief<sup>142</sup> » au tout : en validant la situation épistolaire entre un destinataire et un destinataire, le narrateur authentifie d'autant plus son discours et enjoint le lecteur à croire ce qu'il dit. D'ailleurs, cette mise en scène de l'épistolarité se veut surtout une stratégie propre à s'assurer la créance du public :

Plus qu'une simple concession de goût ou à la mode du temps, le genre épistolaire répond à une double nécessité d'authentification du discours et d'ordonnement de son contenu. Que les lettres constituent une technique pour fonder la véracité des récits, cela saute aux yeux à la lecture des "avertissements" qui insistent sur le caractère intime de la correspondance pour mieux assurer le lecteur de la sincérité des propos. Pour paraphraser le *Mercure*, ou plutôt le *Nouveau Mercure*, qui pratique le procédé sur une grande échelle, une lettre paraît d'autant plus exempte de mensonges qu'il "est à présumer, que [son auteur] ne comptant pas qu'elle dût paroître imprimée, il n'a eu aucun intérêt d'en déguiser la vérité". Le caractère familier du discours garantit la vérité du témoignage après avoir confirmé l'existence du voyageur<sup>143</sup>.

### *Fonctions des genres multiples*

La relation épistolaire vient donc s'ajouter aux quelques genres déjà identifiés dans les écrits du baron, à savoir la relation de voyage, le journal de bord et le roman d'aventures. Cette pluralité générique, en même temps qu'elle entraîne une certaine confusion dans les codes<sup>144</sup>, rend compte d'une diversité dans les fonctions propres à ces genres. Aux trois unités du récit développées plus haut (narration, encyclopédisme, commentaire) et aux particularités des différents genres en cause correspondent les fonctions suivantes : plaire, instruire et attester. Les auteurs de récits de voyage de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, délaissant le style télégraphique qui préconise les listes de données brutes, livrent au public des textes qui visent à susciter son intérêt; au XVIII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle génération d'œuvres se dote d'une ligne de conduite que l'on pourrait résumer par *primum placere satisfacereque*. Il faut plaire au public et satisfaire ses besoins narratophiles. Le genre du roman d'aventures, qui contamine petit à petit les récits de voyages, est sans doute celui qui répond le mieux à ce besoin de s'attacher un lectorat caractérisé par son goût de la narration. La profusion d'épisodes où l'action prend le pas sur

<sup>142</sup> Ouellet, « Épistolarité... », *loc. cit.*, n. 120, p. 192.

<sup>143</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 213. Les notes entre crochets sont de Pierre Berthiaume; la citation que ce dernier utilise se trouve dans le *Nouveau Mercure* de février 1718, p. 104-105.

<sup>144</sup> Problèmes de l'insertion des descriptions dans un récit plus aventurier, continuité actancielle rompue en plusieurs endroits par l'épistolarité de l'œuvre, cohabitation textuelle de la narration et de l'encyclopédisme, etc.

l'encyclopédisme, dans la « Lettre XVI », montre bien que l'auteur se soucie de ces désirs et attentes du lecteur. Il y a des aventures au sens propre dans la lettre (nous en donnons quelques exemples plus bas), mais il semble que l'aspect aventureux réside plutôt dans la construction d'un récit où transpirent constamment le danger et le suspense. Plusieurs passages dénotent le danger et créent une atmosphère narrative qui renvoient à l'aventure et au risque, moussant ainsi l'exploit de l'expédition à la rivière Longue.

La lettre s'ouvre par une note inquiétante : « Monsieur, Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Rivière Longue* qui se décharge dans le Fleuve du *Missisipi*. J'en aurois bien pû suivre le cours jusqu'à son origine; si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché<sup>145</sup>. » Le suspense est déjà présent dans cet extrait; le lecteur saisit tout de suite la notion de risque, liée à des obstacles vaincus grâce à l'aide divine. Plus loin, alors qu'il est installé pour la nuit, Lahontan apprend par des Amérindiens alliés qu'il aurait pu « être surpris durant la nuit par quelque grand parti [d'Amérindiens hostiles]<sup>146</sup> »; il doit ailleurs réveiller ses troupes à cause d'une « fausse allarme qu'une troupe de Loups nous donna<sup>147</sup> »; obligé de rester sur la terre ferme quelques jours à cause du mauvais temps, il croit qu'il va « perir de faim & de froid<sup>148</sup> ». Le baron et ses troupes sont surpris par une tribu ennemie et doivent mener des tours de garde, de peur d'être attaqués; le lendemain, une troupe d'indigènes hostiles les attaque : ils doivent utiliser leurs armes pour les faire fuir<sup>149</sup>. Quand Lahontan entre en contact avec un nouveau village amérindien, il y a parfois un moment où l'on se jauge et où l'on tente de discerner si la tribu est amicale ou non<sup>150</sup>. Ces petites mises en scène du danger et du risque des voyages en terres inconnues, peuplées de féroces Amérindiens, sont disséminées dans tout le texte, de sorte qu'elles parviennent à créer un climat de suspense proprement romanesque.

En plus de garder en haleine son lecteur, le texte de Lahontan tente également de se l'attacher, en lui faisant miroiter tout un monde de merveilles dont le principe moteur semble être la nouveauté : « il faut voir là un trait spécifique de la relation de voyage : non seulement le suspense narratif doit tenir le lecteur en haleine, mais encore l'exotique qu'elle déroule sous les yeux du lecteur doit apparaître comme *nouveau* [...] Le pacte viatique

---

<sup>145</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 383.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 393.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 403.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 426-428.

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 405-406, 413, 426, 428.

implique l'exclusivité<sup>151</sup>. » L'exotisme de la « Lettre XVI » demeure très présent, bien qu'on n'assiste pas à l'exagération qui mine certains récits de voyages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Chez Lahontan, l'exotisme, qui est associé à une « rhétorique du mirabile<sup>152</sup> », n'est jamais grotesque, du moins pas pour un lecteur de l'époque. Si on peut rire un peu aujourd'hui du caractère industriel des castors (« cet Animal se sert de sa queuë pour porter de la bouë, de la terre & toutes les autres matières dont sont formées les Dignes & les Cabanes qu'il construit par un instinct admirable<sup>153</sup> ») ou de l'existence d'un ordre social parmi eux, qui les amène à ostraciser les castors paresseux après les avoir battus<sup>154</sup>, on est à des années-lumière de l'exotisme pratiqué par Gabriel de Foigny dans sa *Terre australe connue*, avec son peuple d'hermaphrodites qui, soumis aux attaques agressives et soutenues de ptérodactyles malfaisants, n'en demeurent pas moins de formidables alchimistes capables de créer la vie à partir de feuilles d'arbres et de sucs végétaux. Chez Lahontan, le lecteur est intrigué par l'exotisme ethnologique, faunique et botanique, mais il met rarement en doute la véracité du récit. L'exotisme et la nouveauté ne poursuivent qu'un but : satisfaire le goût de lecteurs « plus intéressés par les curiosités exotiques et le suspense d'une aventure que par la stricte exactitude historique ou encyclopédique<sup>155</sup> » d'un journal de bord.

L'épistolaire relève également, dans une certaine mesure, d'une volonté de plaire au public, puisque le narrateur, chez Lahontan en particulier, cherche à se rendre intéressant à son destinataire : « Adieu Monsieur, soyez persuadé que je me ferai toujours un sensible plaisir de vous amuser en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux<sup>156</sup>. » Tout au long du récit, le parent français est choyé par son correspondant, lequel tient à le préserver de l'ennui généré par de trop longues explications : « Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer<sup>157</sup>. » Que le destinataire en question existe ou non, l'attention à ses besoins est constante.

---

<sup>151</sup> Réal Ouellet, « Le Paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 42 (mai 1990), p. 190-191.

<sup>152</sup> Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte : le récit de voyage comme genre », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 24.

<sup>153</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 389-390

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 386-387.

<sup>155</sup> Ouellet, « Qu'est-ce qu'une relation... », *loc. cit.*, n. 116, p. 237.

<sup>156</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 433.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 413.

Si Lahontan cherche à plaire à son public, dont il envisage d'avance les attentes à travers ce lecteur modèle, la volonté d'instruire est également très présente chez lui. Elle peut être envisagée d'une part comme une influence du journal de bord du XVII<sup>e</sup> siècle, puisqu'il était de mise d'y inscrire des informations utiles et ayant directement trait à la découverte. D'autre part, il semble que cette propension à l'encyclopédisme et à l'informatif soit également liée à la relation de voyage comme telle, qui entendait décrire des choses nouvelles à son lecteur, pour que ce dernier soit à même de prendre véritablement conscience de l'endroit qu'on lui présentait. Il s'agissait d'offrir au public des données descriptives moins arides, plus vivantes et immédiates que celles que permettaient les journaux de bord. Les descriptions servent souvent à faire saisir au lecteur l'exotisme d'une situation, en lui rendant accessible une réalité étrangère à son quotidien européen. La description et le plaisir d'instruire, donc, ne sont pas gratuits : on s'en sert pour arriver à des fins narratives et éditoriales particulières. Ceci est facilement vérifiable dans les récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle : quand on décrit quelque chose, on s'arrange pour le revêtir d'un aspect nouveau. On ne peut pas parler de choses déjà connues, déjà découvertes par un autre commentateur; il faut faire preuve d'originalité, et justifier le voyage, donc le récit, en offrant au lecteur de la nouveauté. Si l'auteur commente une réalité déjà explorée, il doit la réfuter ou la nuancer de telle façon que son commentaire soit inédit : c'est justement ce que fait Lahontan à propos des castors. Il donne également dans la nouveauté en décrivant les crocodiles<sup>158</sup> du Mississippi, en présentant des tribus amérindiennes inconnues<sup>159</sup>, en proposant de nouvelles cartes<sup>160</sup> et en mettant en scène de nouvelles mœurs indigènes<sup>161</sup>. Lahontan profite aussi de la « Lettre XVI » pour faire passer quelques-unes de ses idées plus libertines, qui suggèrent déjà, avant les *Dialogues avec un sauvage*, la supériorité des peuples amérindiens. Le fait que les Tahuglauks ne fassent la guerre qu'aux nations plus

---

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 430.

<sup>159</sup> Presque toutes les tribus mentionnées dans la « Lettre XVI » sont inconnues des Européens et des autres explorateurs (pour la simple et bonne raison que Lahontan les a inventées de toutes pièces) : les Otentas, les Outagamis, les Tahuglauks, les Gnacsitaires, les Eokoros, les Esanapés, les Mozeemlek, etc. Il suffit, pour prendre connaissance de ces peuples, de consulter la carte de la rivière Longue (*Ibid.*, p. 415-416).

<sup>160</sup> *Cf.* carte de la rivière Longue : *Idem.*

<sup>161</sup> Les mœurs amérindiennes sont présentées, entre autres, lors des festins donnés en l'honneur de Lahontan et de ses hommes, à la rencontre d'une nouvelle tribu. On décrit les danses, la musique, la nourriture et plusieurs autres particularités ethnologiques (*Ibid.*, p. 385, 393, 430).

<sup>161</sup> *Cf.* carte de la rivière Longue : *Ibid.*, p. 415-416.

puissantes qu'eux, ne tourmentant pas les plus faibles, est une « Belle leçon pour les Princes [d'Europe], qui savent si bien mettre en usage le droit du plus fort<sup>162</sup>. »

Enfin, la dernière fonction en œuvre est celle qui permet au narrateur d'attester de différentes choses. Cette fonction est davantage tributaire du genre du journal de bord, qui se prête aisément au relevé de données objectives – quoique le genre épistolaire ne demeure pas en reste sur ce chapitre, puisqu'il s'agit là aussi d'attester de quelque chose pour un destinataire. En relatant sa découverte, Lahontan atteste en même temps celle-ci : le récit en tant que tel est la preuve de son voyage, si on s'en tient à la définition de ce qu'est un récit de voyage. Le texte du baron est également le dépositaire d'un certain nombre d'informations historiques véritables (le retour de Cavelier de la malheureuse expédition de La Salle, par exemple), lesquelles seront mises à profit pour attester, à leur tour, de la véracité du récit de Lahontan : il en sera question dans notre quatrième chapitre.

### ***Topoi de la relation de voyage***

La « Lettre XVI » partage beaucoup d'éléments avec la relation de voyage. Dans cette section, nous nous attacherons à faire ressortir ces éléments. Il sera question, en premier lieu, des diverses rhétoriques en présence (celles de l'exotisme et du danger); ensuite, nous aborderons divers *topoi* répertoriés qui relèvent de la relation de voyage; enfin, nous étudierons quelques *topoi* mal utilisés, que nous appelons des *erreurs de calque*.

### ***Rhétoriques de l'exotisme, du merveilleux et du danger***

Ce qu'il convient de nommer *rhétoriques de l'exotisme et du danger* renvoie à la mise en scène narrative, mais aussi à la construction stylistique, qui consiste à créer une atmosphère diégétique particulière, propre d'une part à influencer et à intéresser le lecteur et, d'autre part, à conférer au texte une saveur romanesque. Une relation de voyage doit être exotique, dans la mesure où il faut qu'elle dénote le caractère nouveau de la découverte ou du voyage et de tout ce qui l'entoure. Cela lui assure une certaine légitimité, puisqu'on a alors quelque chose d'assez extraordinaire à raconter pour justifier l'écriture; on intéressera d'autant plus le lectorat qu'on lui présentera des faits qu'il n'a jamais lus auparavant, ou des

---

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 423.



aspects inédits d'éléments plus communs. L'exotisme fait vendre, comme en témoigne la grande popularité de relations de voyage comme celles de Charlevoix et de Lahontan.

L'exotisme est donc une marque du nouveau, de l'Autre, de l'étrange, mais aussi un outil éditorial pour faire mousser les ventes. L'exotisme sert également à faire passer les éléments plus obscurs d'une narration. Lahontan peut ainsi avancer des informations plus ou moins crédibles – à propos de la rivière Longue, par exemple – qui, par la comparaison avec des éléments plus étranges ou plus merveilleux encore, paraîtront plus crédibles. Lahontan intègre l'exotisme à sa lettre, mais encore une fois, il n'en fait pas trop, à l'inverse d'un Foigny : il reste dans les limites du vraisemblable, pour un lecteur de l'époque. Les castors sont des bêtes fabuleuses, mais un certain nombre d'informations à leur sujet sont exactes. Par conséquent, d'autres éléments se trouvent validés : à côté des castors, les crocodiles, qui sont l'objet d'une chasse plutôt burlesque, ne sont en rien fantastiques; l'abondance de la flore n'éveille pas trop la suspicion du lecteur; etc. On trouve d'autres exemples d'exotisme dans la « Lettre XVI ». Souvent, ils sont liés aux mœurs amérindiennes :

Leurs Cabanes [aux Eokoros] sont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages [alliés des Français]; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassez & plâtréz de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Étoiles. Au reste, les hommes & les femmes vont nus, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher<sup>163</sup>.

L'exotisme tient ici de la nouveauté ; on peut facilement abonder dans le sens du narrateur. D'ailleurs, rien ne choque vraiment la logique : les mœurs amérindiennes dépeintes (habitations, croyances, nudité), sans être de l'ordre du merveilleux, restent intéressantes pour le lecteur par leur originalité. Il faut être de mauvaise foi, comme les premiers commentateurs, ou posséder des informations divergentes, comme Lafitau, pour réfuter ou trouver à redire à ces informations. Si le castor a retenu l'attention du narrateur, le reste de la faune décrite dans la « Lettre XVI » relève également de l'exotisme :

Pour revenir à nôtre Fleuve, il est riche par lui-même, par la bonté du climat, par la quantité prodigieuse de Boeufs, de Cerfs, de Chevreuils, de Cocs d'Inde qui passaient sur ces rivages. On y voit aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçaurois vous parler, sans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour les chasses & les pêches de différentes espèces d'Animaux, aussi-bien que des rencontres de Sauvages, & tout ce détail vous rebuteroit par sa longueur<sup>164</sup>.

---

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 401-402.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 431.

L'exotisme de l'abondance est ici visible : l'Amérique et, en particulier, les nouvelles contrées découvertes par Lahontan, sont merveilleusement riches, comme nulle part ailleurs en Europe et en Orient. Seule l'Australie de Foigny recèle des bêtes capables de rivaliser avec celles de l'Amérique en termes d'exotisme et de merveilleux<sup>165</sup>.

La flore, chez Lahontan, revêt également un caractère exotique, qui tient souvent de l'abondance, mais aussi du simple merveilleux des fruits rencontrés :

Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triste état, dépouillés de verdure, & sur tout les treilles dont la beauté des grapes & la grosseur des grains vous surprendroient. J'ai mangé de ces raisins dessechez au Soleil, comme je vous ai dit; le goût m'en a paru merveilleux<sup>166</sup>.

Ces fruits n'ont d'ailleurs pas toujours à être décrits pour qu'on les considère comme exotiques : « Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Poix, des Fèves & quantité d'autres fruits inconnus en France<sup>167</sup>. »

Enfin, l'exotisme de Lahontan s'exerce également à l'occasion des rencontres avec les Amérindiens. Les cérémonies d'accueil en témoignent :

Dès que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la danse du Calumet & de celle du Capitaine ; la première en témoignage de paix & de bonne amitié; la seconde pour me marquer leur estime & leur considération. [...] Le lendemain matin, je fus prié de me trouver au Festin d'une de ces Nations; & après y avoir fait porter de la vaisselle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils débiterent par me complimenter sur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponse de remerciement, ils se mirent tous l'un après l'autre à chanter & danser d'une manière, dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir. Ces chansons & ces danses durèrent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye, & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule<sup>168</sup>.

---

<sup>165</sup> « Les quatrièmes oyseaux sont de la grosseur de nos bœufs, d'une tête longue qui finit en pointe, avec un bec d'un grand pied, plus dur & plus affilé que l'acier aiguisé. Ils ont de vrais yeux de bœuf, qui sortent de leur tête, deux grandes oreilles de plumes rousses & blanches; un col aucunement délié : mais fort large; un corps long de 12. pieds et large de quatre avec une queue de plumes grandes & recourbées, un estomach sous leurs plumes à l'épreuve des coups, & dur comme fer; des pattes plus menuës que grosses finissantes en cinq effroyables serres capables d'enlever facilement un poids de trois cens livres. Ces horribles bêtes se nomment Vrgs, & elles ne vivent que de proie de la mer ou de la terre. Elles font en certains tems une guerre si cruelle aux Australiens : qu'elles enlèvent quelquefois les dix, les douze, & les quinze personnes en un jour. Aussi tôt qu'elles ont goûté de la chair humaine, leur avidité s'augmente pour en avoir : & il n'est ny stratageme, ny invention dont elles ne se servent à cet effet » (Foigny, *Terre australe*, p. 175-176).

<sup>166</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 431.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 384-385.

Même si plusieurs accueils et festins ont lieu au cours du récit, le narrateur ne les décrit plus, se référant toujours à la description donnée au début : « Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observent dans cette occasion-là [l'arrivée de Français dans un village amérindien allié]; ce seroit toujours la même chanson<sup>169</sup>. »

La rhétorique du danger qu'on trouve dans la « Lettre XVI » sert surtout, pour sa part, à pimenter le récit. C'est un élément qu'on retrouve dans toutes les relations de voyage du corpus témoin, dans une moindre mesure toutefois pour celle du père Marquette. Le danger, inhérent à un voyage d'exploration dans des terres inconnues, transpire de ces textes, créant une atmosphère où l'angoisse, légère mais palpable, peut facilement s'emparer du lecteur. On crée du suspense, qui tient davantage du roman d'aventures, de la narration romanesque, que d'un terne journal de bord, quoique ce dernier relate aussi des rencontres avec les Amérindiens et des dangers liés à une navigation hasardeuse et tumultueuse. Que ce soit pour célébrer le courage de l'explorateur ou pour glorifier l'expédition qui a permis l'accroissement des connaissances et la prise de possession, au nom du roi, de terres encore insoumises à son pouvoir, le danger reste un ingrédient qu'il faut utiliser avec précaution, de crainte de contaminer tout le récit, comme c'est le cas chez Hennepin.

Lahontan souligne le danger de son entreprise, mais prend bien garde de se mettre à l'avant-plan à la manière du récollet, ce qui évite de rendre suspecte son utilisation du danger, et intéresse le lecteur sans l'éblouir ou l'agresser par une présomption personnelle. Au lieu de souligner le péril d'une situation, le narrateur laisse le soin au lecteur d'en venir lui-même à cette conclusion – procédé d'autant plus efficace qu'il provient du destinataire : le lecteur conclut que la situation est dangereuse, il se fie entièrement à ses propres impressions, au lieu de douter d'un passage où l'on commande une interprétation, comme chez Hennepin. Ainsi, on peut lire que Lahontan et ses hommes « trouvèrent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la flèche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendus les cris des *Outagamis*<sup>170</sup> ». On ne dit pas explicitement que la

---

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 414. On trouve de telles ellipses ailleurs dans le récit : « Ils me firent un bon accueil. Car après avoir dansé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'apportèrent des Chevreuils & du Poisson » (*Ibid.*, p. 392); « Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que... » (*Ibid.*, p. 413). En d'autres endroits, la rencontre de nouvelles tribus n'est soulignée que par un bref épisode de troc : « Le 12. nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplîmes nos Canots, avec une copieuse provision de bled d'Inde » (*Ibid.*, p. 426).

<sup>170</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 397.

situation est dangereuse, on la désamorce même immédiatement, mais le lecteur sent la menace qui pèse et l'atmosphère de suspense qui s'en dégage. Ailleurs, on parle quelquefois de « fausses allarmes<sup>171</sup> » et de nuits où l'on est résolu « de faire bonne garde<sup>172</sup> », car on craint quelque danger immédiat, qui n'arrivera jamais. Cela a pour effet, chez Lahontan, d'instaurer un climat de tension, de suspense, de danger perceptible par le lecteur. Le texte arrive ainsi à participer d'une narration plus *aventuresque*, et à intéresser son lectorat. La relation du père Marquette procède également ainsi : « ce qui n'empêche point que quelqu'un de nous soit toujours en sentinelle de peur de surprise<sup>173</sup> ». La présence du danger est un peu plus marquée, mais sans excès (elle est souvent une conséquence de l'exotisme : rapides immenses<sup>174</sup>, monstres marins<sup>175</sup>, littoral fait de pierres acérées qui coupent les pieds de quiconque s'y aventure<sup>176</sup>, etc.). On a souvent soin de désamorcer l'impression de courage que le lecteur pourrait attribuer au narrateur, puisque ce dernier s'en remet toujours à Dieu, ce qui le rend en définitive plus pieux que courageux : « Je répons, que je ne craignois pas la mort, & que je n'estimois point plus de grand bonheur que de perdre la vie pour la gloire de Dieu<sup>177</sup>. » Le texte de Cavelier, quant à lui, se montre semblable au récit de Lahontan, en ce qu'il présente une rhétorique du danger bien développée, et présente tout au long de l'histoire : on relève une quinzaine d'occurrences<sup>178</sup> de celle-ci dans un récit qui s'étend sur 40 pages manuscrites. Les deux récits sont donc encore une fois rapprochés. Somme toute, les rhétoriques de l'exotisme et du danger présentes dans la « Lettre XVI » sont bien des caractéristiques des relations de voyage de l'époque : Lahontan sait en reconnaître l'utilité, il en use de manière très subtile, et il arrive alors à mimer l'atmosphère de suspense propre aux récits du genre, ce qui concourt à l'élaboration d'une œuvre crédible.

### *Topoi divers*

En plus des rhétoriques de l'exotisme et du danger, la « Lettre XVI » partage également avec le genre de la relation de voyage divers lieux communs narratifs ou

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 427.

<sup>172</sup> *Idem.*

<sup>173</sup> Marquette, *Voyage et découverte*, p. 14.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 3, 6, 30-31.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>178</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1161, 1164-1168, 1171, 1177-1180, etc.

stylistiques. Nous en présenterons quelques-uns plus longuement, mais il s'agit surtout de les répertorier et de voir en quoi ces éléments participent du projet global, à savoir la construction de la crédibilité.

Tout d'abord, les relations de voyage sont souvent précédées d'une épître dédicatoire. Les auteurs cherchent bien sûr une certaine forme de protection, mais ils veulent surtout « légitimer à la fois une action et une écriture », puisque « contrairement au roman, auquel on l'a beaucoup comparée, la relation de voyage récuse tout élément fictif et prétend s'enraciner, non pas dans l'imaginaire, mais dans l'histoire<sup>179</sup> ». En faisant appel à un Grand, en lui dédiant son œuvre, l'auteur de la relation de voyage essaie donc de profiter de la notoriété du personnage. C'est un stratagème qui permet également d'en imposer à ceux qui doutent de la véracité du voyage : en lui rendant hommage, l'auteur associe la personne célèbre à son texte; on suppose ainsi une certaine relation, un « pacte » entre les deux, comme si la relation de voyage avait été commandée par le puissant dédicataire. Dans certaines relations (celle de Champlain, par exemple), c'est réellement le cas. Pour ce qui est de Lahontan, sa correspondance est destinée à un parent, mais elle est dédiée à Frédéric IV, roi du Danemark, et il profite de l'épître dédicatoire située au début des *Nouveaux Voyages* pour se munir d'une certaine immunité:

Aussi ai-je eu le bonheur, SIRE, que VOTRE MAJESTÉ m'a regardé comme ceux qui sont malheureux, sans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ses bontez jusques sur moi. Souffrez, SIRE, que je vous en témoigne ma reconnoissance. Je présente à VOTRE MAJESTÉ un Livre, qui n'est bon que parce qu'il contient la vérité toute pure<sup>180</sup>.

L'auteur se dote donc de la protection d'un puissant personnage qui a su, contrairement au roi et aux nobles de France, lui rendre justice. Déjà, dans cette épître, Lahontan cherche à faire valoir ses idées, et il essaie de s'attacher la sympathie du lecteur, à qui il propose également une sorte de pacte : le lecteur est influencé par cette dédicace au roi du Danemark. La logique de l'épître dédicatoire veut qu'il s'associe au dédicataire, qui se range lui-même du côté de Lahontan. L'épître de Lahontan reste néanmoins très sobre si on la compare avec celle d'un Hennepin, qui s'étend sur plusieurs pages et dans laquelle il se met constamment de l'avant, annonçant déjà au lecteur que son récit sera complètement centré sur lui-même. Dédiant son œuvre à Guillaume III d'Angleterre, le récollet aborde aussi un élément très délicat de sa relation, à savoir la découverte de l'embouchure du

---

<sup>179</sup> Ouellet, « Le Paratexte liminaire... », *loc. cit.*, n. 152, p. 177-178.

<sup>180</sup> Lahontan, « Épître dédicatoire », *Nouveaux Voyages*, p. 246.

Mississippi, que La Salle lui aurait ravie. Il accuse ouvertement le célèbre explorateur de vol, et salit sa réputation afin de rétablir la sienne. Son épître est un long réquisitoire, par lequel le lecteur ne peut manquer d'être interpellé. Dès le début, il est forcé de conclure (ou non) avec l'auteur un pacte qui exige plusieurs acquiescements, peut-être trop polémiques à ce stade préliminaire du texte : on doit prendre le récit pour véridique, croire que Hennepin a découvert le Golfe du Mexique (ce récit, en fait, n'est pas du tout le sujet principal de l'œuvre – cinq chapitres sur soixante-seize –, il est donc suspect qu'on en parle avec tant d'insistance dans l'épître), changer du tout au tout la perception héroïque qu'on avait de La Salle, etc. Lahontan, lui, ne parle ni de sa rivière Longue, ni d'aucun autre élément précis : il affirme simplement que le roi Frédéric IV l'appuie dans ses déboires avec la France, et que son œuvre ne contient que la vérité.

Les relations de voyage, on l'a vu ci-haut, se targuent souvent de ne rapporter que la stricte vérité. Pour ce qui est du baron, il en parle déjà dans l'épître :

Je presente à VOTRE MAJESTÉ un Livre, qui n'est bon que parce qu'il contient la vérité toute pure. J'écrivois tout simplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi, & cette manière naturelle plaira peut-être plus que si j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'art. Enfin, je raconte mes Aventures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raison m'empêchera, SIRE, d'entreprendre de donner à VOTRE MAJESTÉ les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas là qu'on apprend à écrire & à louer poliment<sup>181</sup>.

Hennepin précise également qu'il n'écrit que la stricte vérité et s'en remet à Dieu qui, lui, sait bien que son humble et obéissant serviteur ne ment pas. On cherche donc, dès le début, dans les *Nouveaux Voyages* comme dans les *Mémoires*, à se réclamer de la plus pure des vérités :

tout fonctionne comme si les récits construisaient précisément l'envers du doute, une vérité incontestable à laquelle on puise directement. [...] L'histoire, le droit, la théologie sont acculés à se défendre. Ils réclament la vérité. Le voyage, lui, la sert. Le voyage est une preuve. [...] Jamais on ne contestera la valeur de vérité que confère au discours l'expérience du lieu<sup>182</sup>.

Cette vérité est d'ailleurs « prouvée » par le style même du narrateur. Le style simple est garant de l'authenticité du récit : « Un *topos* important du genre consiste à refuser les ornements de l'histoire, à préférer un style naïf et naturel, attestant la simple vérité. Le

---

<sup>181</sup> *Idem.*

<sup>182</sup> Doiron, *loc. cit.*, n. 152, p. 18-19.

langage s'évide. L'écriture, comme la nature, devient transparente<sup>183</sup>. » Si Lahontan reste humble quant à ses capacités d'écrivain, il n'en prétend pas moins que c'est là une preuve du caractère véridique de ses propos.

Son œuvre est d'ailleurs d'autant plus vraie qu'elle est *utile*; c'est là un autre lieu commun propre aux relations de voyage : « La plûpart de ses rivages [de la rivière Longue] sont affreux; son eau même est dégoûtante; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est fort navigable et elle porteroit même jusqu'à des barques de cinquante tonneaux<sup>184</sup>. » L'auteur livre des informations précieuses, qui pourront être mises à profit par d'éventuels explorateurs s'aventurant en ces eaux. À la fin de son récit, quand il se propose comme découvreur d'autres contrées inconnues, Lahontan revient sur cette utilité de l'œuvre :

Je me suis contenté seulement de faire réflexion sur les causes du mauvais succès des découvertes que plusieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amérique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de M<sup>r</sup>. de la Salle & de quelques autres malheureux découvreurs ont sçû donner de très grandes leçons, à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'appartient pas à toutes sortes de personnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum*<sup>185</sup>.

En attestant du caractère utile de son récit, Lahontan en affirme également la légitimité et l'authenticité : son exploration avait un but, et l'utilisation qu'on peut tirer de ses résultats fonde circulairement sa véracité.

Pourtant, un Foigny témoigne aussi de l'utilité de sa découverte et de son récit. Après avoir décrit les Hums, bêtes dociles et amicales, il précise combien elles pourraient être utiles en Europe :

Cependant leurs pas sont grands et vites, et elles font les dix-huit ou vingt lieuës sans incommodités. Le fruit que les marchands et les Seigneurs en retiroient n'est pas explicable; ils ne feroient pas la dixième partie de la depense qu'ils sont obligez de faire pour voyager & pour le transport des marchandises. Deux de ces animaux portent la charge d'un grand char tiré à six chevaux. Les Australiens, qui n'ont besoin d'aucun trafic, sont excusables d'en faire si peu d'état; mais les Europeens devoient les rechercher à tout risque, à cause de l'avantage incroyable qu'ils en peuvent pretendre<sup>186</sup>.

---

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>184</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 424.

<sup>185</sup> Traduction libre : Il n'est pas permis à tous d'aller à Corinthe (*Ibid.*, p. 433-434).

<sup>186</sup> Foigny, *Terre australe*, p. 180-181.

Foigny fait donc œuvre « utile », mais se permet tout de même d'ironiser à ce sujet, en fustigeant cette soif européenne du bénéfice qui doit être étanchée au-delà de tout risque. Chez le père Marquette, on trouve également cette notion d'utilité de la relation :

Il seroit bien avantageux de trouver la riviere qui va à la mer du Sud vers la Californie; & c'est, comme j'ay dit, ce que j'espere de rencontrer par la Pefitanoni, suivant le rapport que m'en ont fait les Sauvages, desquels j'ay appris qu'en remontant cette riviere pendant cinq ou six journées, on trouve une belle prairie de vingt ou trente lieuës de long, il faut la traverser allant au Nord-Oüest; elle se termine à une petite riviere sur laquelle on peut s'embarquer, n'estant pas difficile de transporter les Canots [...] Je ne doute point que ce [la mer où se jette une rivière qui passe par cette belle prairie] ne soit la mer Vermeille, & je ne desespere pas d'en faire un jour la découverte, si Dieu m'en fait la grace & me donne la santé, afin de pouvoir publier l'Evangile à tous les peuples de ce nouveau monde, qui ont croupy si longtemps dans les tenebres de l'Infidelité<sup>187</sup>.

À l'utilité des informations fluviales s'ajoute un but apostolique présent un peu partout dans le récit du prêtre. L'utilité du récit (les données géographiques) voisine alors avec l'utilité de l'expédition en tant que telle (mission d'évangélisation).

Nous terminerons ce volet en présentant, pêle-mêle, quelques procédés ou *topoi* que l'on trouve dans la « Lettre XVI » et qui sont communs aux relations de voyage. On note d'abord l'utilisation endémique des référents externes : pour faire saisir à un public européen l'altérité du nouveau continent, les auteurs doivent renvoyer à des objets connus des lecteurs de l'époque. C'est ce que Normand Doiron nomme la « rhétorique du même<sup>188</sup> », qui consiste à user d'exemples, d'images et d'analogies pour faire mieux comprendre la nouvelle réalité : « Cette Rivière [la rivière Longue] n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire<sup>189</sup>. » Dans toutes les relations de notre corpus témoin, on retrouve ces référents : il sera question, dans le chapitre suivant, de l'effet qu'ils créent chez le lecteur, qui peut ainsi actualiser le récit en se référant à sa propre encyclopédie.

Un autre lieu commun est la narration de festins à l'occasion de la rencontre de tribus amérindiennes. L'accueil des peuples indigènes est souvent grandiose et c'est l'occasion de danses, de cérémonies, de copieux repas et de séances de trocs<sup>190</sup>. C'est également à cette occasion que l'on prend des informations quant à la géographie et à l'existence d'autres peuples pour la suite du voyage. Chez Lahontan, les festins servent

<sup>187</sup> Marquette, *Voyage et découverte*, p. 30-31.

<sup>188</sup> Doiron, *loc. cit.*, n. 152, p. 24.

<sup>189</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 394.

<sup>190</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 384, 393, 430 (festins); 383-385, 393, 397, 399, 302, 407-408, 414, 424, 426-427, 431-432, 435 (troc et présents).



également quelquefois à manifester un exotisme ethnologique : les mœurs amérindiennes sont alors décrites, pour le plus grand plaisir des lecteurs. Ces scènes de festins sont aussi présentes dans les récits des pères Marquette<sup>191</sup>, Cavelier<sup>192</sup> et Hennepin<sup>193</sup>, ainsi que dans celui de Gabriel de Foigny<sup>194</sup>.

Un autre motif que l'on trouve dans la « Lettre XVI », mais aussi chez Foigny et Hennepin, de même que chez Charlevoix, est la réfutation des savants, qui consiste à contredire les prédécesseurs ou à réviser des informations savantes. Dans le texte du baron, ce sont les castors qui sont ainsi étudiés; on discute certaines affirmations courantes à leur sujet, par exemple leur nature amphibie, ou l'hypothèse voulant que les castors se castrent, de manière stratégique, pour contenter les chasseurs qui les poursuivent dans le but de récolter le *castoreum*. La réfutation des savants sert d'une part à donner du crédit au récit, puisqu'on a pu faire avancer les connaissances; d'autre part, elle permet aux auteurs de relations de prétendre à un savoir supérieur à celui contenu dans les livres publiés auparavant. Ainsi, Lafitau, dans ses *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers tems*, réfutera plusieurs informations provenant des *Mémoires* de Lahontan, et parviendra à asseoir sa propre autorité. Les relations, à l'époque, vont de réfutations en réfutations : on part d'un point initial – un autre récit – que l'on réfute ou dont on valide certains passages, s'associant ainsi au prestige de son auteur. La réfutation des savants est précieuse également quand on veut se prévaloir d'une expérience directe du lieu: l'auteur valide sa découverte, il authentifie son récit, puisqu'il peut corriger les erreurs de savants qui n'ont pas eu la chance, comme lui, d'aller vérifier leurs hypothèses sur le terrain.

Enfin, les auteurs de relations de voyage tiennent des propos à l'endroit des faussaires, tentant ainsi de s'en dissocier. Ils procèdent par la même occasion à ce que nous appelons un *aveu de vérité*, dans lequel ils jurent de ne dire que la vérité. Paradoxalement (ou pas), ce type de discours semble plus fréquent dans les textes relatant de fausses découvertes. Hennepin, dans son avis au lecteur, fait aveu de vérité et « proteste ici devant Dieu que [sa] Relation est fidele & sincère, & que [les lecteurs] [peuvent] ajouter foy, a tout ce qui y est rapporté<sup>195</sup> »; il affirme que même si « on accuse ordinairement les voyageurs

---

<sup>191</sup> Marquette, *Voyage et découverte*, p. 18-19, 34, 37, 39.

<sup>192</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1165-1166, 1168-1169, 1171.

<sup>193</sup> Hennepin, *Nouvelle Découverte*, p. 232, 260, 264, 289, 313<sup>e</sup>, 318.

<sup>194</sup> Foigny, *Terre australe*, p. 66.

<sup>195</sup> Hennepin, *Nouvelle Découverte*, deux dernières pages de son « Avis au lecteur », non paginé.

de débiter quantité de mensonges & d'impostures », ces voyageurs « d'un courage ferme et magnanime se mettent au dessus de ces fades railleries<sup>196</sup> ». Foigny, pour sa part, prétend ne s'en tenir qu'à la vérité, et prend ses distances avec les faussaires : « S'il est vray de dire qu'il est permis à ceux qui ont fait de longs voyages, d'en faire accroire aux autres qui ne connoissent que le lieu de leur naissance; il est encore plus vray d'asseurer qu'ils se prevalent tant de cette licence, qu'ils n'affectent presque que des fictions<sup>197</sup>. » Enfin, Lahontan précise dans la préface de ses *Nouveau Voyages* qu'il

n'est pas difficile de trahir le vrai; le plus grand imposteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avouer cependant qu'il se trouve un certain caractère dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée. Une éviance inexprimable remplit l'entendement humain, & répand dans l'ame une douce & aimable lumière, qui est la seule & infaillible règle contre l'erreur. Ainsi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que sa bonne foi<sup>198</sup>.

On prévient déjà le lecteur du procédé dont on usera dans ce qu'il va lire. En prenant à témoin le lectorat, qui reconnaît que certains auteurs écrivent des faussetés, mais qui est capable de discerner le vrai du faux, le baron se l'attache d'autant plus qu'il s'en remet à son jugement; il affirme ne pas craindre ce dernier, puisque tout ce qu'il écrit est véridique.

#### *Erreurs de calques*

Pour en terminer avec la relation de voyage, il convient d'étudier ce que nous nommons des *erreurs de calques*, c'est-à-dire des *topoi* repris par Lahontan mais mal intégrés au récit, et qui le desservent plutôt qu'ils ne l'aident à construire un récit crédible. Tout d'abord, on remarque dans presque toutes les relations de voyages en pays inconnus la présence du calumet de la paix. Le calumet, véritable sauf-conduit qui assure à son détenteur de recevoir un bon accueil dans les villages indigènes visés par le traité de non-agression, se révèle d'une importance capitale : c'est un ingrédient essentiel des récits; on ne peut en faire l'économie, surtout en ce qui concerne les entreprises d'exploration plus modestes, comme celle du père Marquette. Dans le texte de ce dernier, qui compte 43 pages de petit format, on dénombre plus d'une dizaine d'occurrences d'utilisation du calumet, et on

---

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>197</sup> Foigny, *Terre australe*, p. 44.

<sup>198</sup> Lahontan, « Préface », *Nouveaux Voyages*, p. 248.

réserve à la description du calumet et de la danse du calumet environ cinq pages<sup>199</sup>, soit 10% d'un récit qui ne cherche pourtant pas à éblouir le lecteur par son exotisme ou à le courtiser par une narration romanesque exacerbée. C'est un objet d'une réelle utilité, qui trouve pour cette raison sa place dans le récit de Marquette :

Il ne reste plus qu'à parler du Calumet. Il n'est rien parmi eux ni de plus mystérieux ni de plus recommandable, on ne rend pas tant d'honneur aux sceptres des Rois qu'ils luy en rendent, il semble estre le Dieu de la paix & de la guerre, l'arbitre de la vie & de la mort; c'est assez de le porter sur soy & de le faire voir pour marcher en assurance au milieu des ennemis, qui dans le fort du combat mettent bas les armes quand ils les montrent : c'est pour cela que les Illinois m'en donnerent un pour me servir de sauvegarde auprès des Nations par lesquelles je devois passer dans mon voyage<sup>200</sup>.

On voit bien toute l'importance du calumet : il décide du destin de l'équipage. Or, chez Lahontan, ce calumet se fonctionnarise : il est utile, mais reste anecdotique. Il sert le récit, mais n'est en fait qu'un embrayeur narratif comme un autre, un passage obligé, comme l'est par exemple la nécessité d'avoir des guides amérindiens. « Le 27. à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrê tâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots<sup>201</sup> » : cette apparition du calumet est plutôt artificielle, d'autant plus qu'il n'a pas été introduit auparavant; il n'a été que mentionné, par la force des choses, dans la description de la danse du calumet. Alors que Marquette décrit le calumet comme un objet d'art très ouvragé, magnifique, Lahontan n'en dit rien; c'est un détail exotique qui aurait pourtant fait bonne figure. Cavelier aussi ne relève pas le caractère unique du calumet et l'insère à sa narration comme n'importe quel autre élément : « et nous entrames dans le village avec le grand *Calumet* à la main comme nous faisons dans tous les autres endroits<sup>202</sup>. » On pourrait avancer que l'expédition de La Salle, dont Cavelier relate ici les derniers épisodes, ne dépendait pas autant du calumet que celles des autres voyageurs, puisqu'elle réunissait une véritable petite armée, et ne craignait donc pas le conflit. Hennepin, pour sa part, exploite le calumet. On ne trouve pas moins de vingt occurrences de cet objet dans son récit; il le fallait bien, puisqu'il prétend avoir découvert l'embouchure du Mississippi avec seulement deux hommes d'équipage à ses côtés. Le frontispice de sa *Nouvelle Découverte* contient une gravure qui présente d'ailleurs, au

---

<sup>199</sup> Marquette, *Voyage et découverte*, p. 16-18, 23-27, 34, 36-40 (référents au calumet); 23-27 (danse du calumet).

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>201</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 404.

<sup>202</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1176.

premier plan, un Amérindien tenant un calumet ailé<sup>203</sup>. Alors que Marquette précise à quel moment et comment il a reçu un tel objet sacré, duquel dépendait le sort de son expédition, Lahontan ne mentionne rien à ce sujet, ce qui paraît d'emblée suspect. Sans le calumet, son voyage aurait pris une tournure dramatique; il aurait été normal de le mettre davantage en contexte. Il semble que Lahontan ait voulu introduire cet élément obligé, présent dans presque toutes les relations de voyage en Amérique, mais qu'il l'ait mal intégré à son récit, minimisant son importance et ne saisissant pas (et pour cause...) la réelle utilité du calumet pour le succès de toute entreprise en territoires inconnus.

À l'inverse, Lahontan, dans la « Lettre XVI », a mis en scène d'autres éléments de manière exagérée; c'est le cas des passages où il est question de troc avec les Amérindiens. Dans les récits du corpus témoin, le troc est peu présent, ou n'est à tout le moins pas récurrent. Chez Lahontan, il semble que, dès qu'il est possible de l'insérer, on le fait consciencieusement, en précisant ce qu'on a échangé. En moyenne, on retrouve une scène de troc à toutes les trois pages<sup>204</sup>. De plus, comme on l'a vu, le narrateur exagère à un tel point l'une de ces scènes qu'il fait perdre à l'ensemble toute crédibilité :

Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette pénible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus considérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Bresil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes<sup>205</sup>.

Un peu plus loin, il leur donne encore des armes; c'est alors qu'on se demande, légitimement, d'où vient ce matériel et comment l'équipage du baron a pu le transporter jusque-là sur des canots d'écorce, en pleine saison hivernale. On comprend que, voulant engager 400 Amérindiens, on doive les payer en conséquence, mais là encore, l'exagération du nombre de porteurs laisse dubitatif : 400 indigènes qui se satisfont chacun, à toutes fins pratiques, de cinq onces de poudre, d'une demi-balle et d'un ayant-droit collectif sur une quinzaine ou une vingtaine d'armes? Ce troc, quoique exagéré, ne l'est pas encore assez pour rendre crédible l'embauche d'un si grand nombre d'Amérindiens pour une période d'une semaine. C'est donc de deux mauvais calculs qu'il s'agit, et c'est pourquoi nous prétendons que le *topos* du troc avec les Amérindiens est un calque manqué, mal utilisé : ayant voulu faire figurer ce lieu commun que partagent, dans une certaine mesure, presque

<sup>203</sup> Hennepin, *Nouvelle Découverte*, page frontispice..

<sup>204</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 383-385, 393, 397, 399, 402, 407-408, 414, 424, 426-427, 431-432, 435.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 431-432.

tous les récits de voyage de l'époque, Lahontan plaque maladroitement le troc sur son texte. Si on compare le récit de Lahontan à celui du père Cavelier, par exemple, on constate qu'il y a moins de scènes de troc dans le deuxième texte (6 occurrences pour 40 pages<sup>206</sup>), et que l'auteur, la moitié du temps, ne nomme pas ce que l'on échange. Le plus gros échange entre les hommes de La Salle et les Amérindiens est le suivant, qui montre bien comment celui de Lahontan est disproportionné : « Ce fut en cet endroit là que nous jugeames à propos de trafiquer trente chevaux, un pour chaquun de nous et deu pour porter notre bagage. Nous les eumes pour la valeur de trente couteaux, dix petites haches et six douzaines d'aiguilles<sup>207</sup>. »

Le dernier calque que nous aborderons est celui de la chasse. Dans la seule « Lettre XVI », on parle de chasse ou de pêche à 20 reprises<sup>208</sup> : en moyenne, donc, il y a un passage à ce sujet à toutes les deux pages et demie. C'est énorme, surtout quand on compare avec les récits du corpus témoin. Chez Cavelier, Marquette ou Hennepin, on ne parle que très peu de chasse; pour ce qui est de Foigny, il décrit comment on fait la chasse aux oiseaux homophages, mais sans plus, le peuple australien étant végétarien. Dans les *Nouveaux Voyages*, à l'inverse, on trouve une gravure entièrement dédiée aux techniques amérindiennes de chasse des bœufs sauvages. La chasse est donc omniprésente. On décrit plus précisément celles des castors et des crocodiles, en profitant de l'occasion pour injecter de l'exotisme dans toute l'affaire. On promet même au lecteur de l'entretenir plus longuement à ce sujet par la suite : « Le lendemain, ils [les Otentas] nous montrèrent un Crocodile qu'ils avoient assomé depuis deux jours, de la manière que je vous l'expliquerai ailleurs<sup>209</sup>. » Non seulement les épisodes de chasse sont abondants chez Lahontan, mais encore ils paraissent exceptionnellement fructueux: partout, il est question de pêches et de chasses heureuses capables de nourrir tout le groupe. Les fruits de ces activités, ajoutés aux nombreux présents des Amérindiens, créent donc une impression d'abondance. C'est d'ailleurs là un autre *topos* : l'Amérique est une sorte d'Éden, à jamais intarissable et généreux de ses produits. Lahontan souligne cette abondance quand il parle des régions

---

<sup>206</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1164, 1167, 1169-1170, 1174, 1178.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 1169.

<sup>208</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 383, 391-392, 394-397, 402-403, 408, 412, 424-426, 428-431.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 430.

qu'il a explorées, affirmant l'intérêt qu'il y aurait à y organiser d'autres expéditions, dont il pourrait naturellement être le commandant :

Pour revenir à nôtre Fleuve [le haut du Mississippi], il est riche par lui-même, par la bonté du climat, par la quantité prodigieuse de Bœufs, de Cerfs, de Chevreuils, de Cocs d'Inde qui paissent sur ces rivages. On y voit aussi d'autres bêtes & Oiseaux, dont je ne sçaurois vous parler, sans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chasses & des pêches de différentes espèces d'Animaux, aussi-bien que des rencontres de Sauvages, & tout ce détail vous rebuterait par sa longueur<sup>210</sup>.

La mise en récit de nombreux épisodes de chasse poursuit également un autre but, plus calculé celui-là; c'est d'ailleurs pour cette raison, probablement, qu'on ne retrouve pas cet élément dans les récits de vrais voyages d'exploration. Les passages où l'on parle de chasse et de pêche servent en effet à rendre compte d'une certaine matérialité du voyage, propre à gagner la créance du lecteur. C'est un effet de vérité, une mise en scène d'un aspect plutôt trivial, peu glorieux, narrativement inutile sans doute, mais qui insère le récit dans la réalité: une expédition d'une telle envergure nécessite une pratique tout aussi importante de la chasse; y accorder autant d'attention ne peut que rendre le récit plus tangible, plus concret. Malgré l'exagération, apparente pour un œil critique, cet effet de réel et la crédibilité qu'il confère au récit sont bel et bien ce qui ressort le plus des passages où il est question de chasse. Dans notre dernier chapitre, nous traiterons plus longuement de ce procédé littéraire prisé par Lahontan, qui aime bien *planter le décor*, faire vrai.

Somme toute, les nombreux *topoi* de la relation de voyage qu'on retrouve dans la « Lettre XVI » permettent de constater que Lahontan sait mimer le genre littéraire en question. L'auteur parvient à rapprocher son texte d'un genre connu et prisé à l'époque : en associant son récit à tous ceux qui l'ont précédé et qui sont de la même trempe, il réussit à le hisser au même rang que les relations de voyage véridiques et crédibles, dont la véridicité se transfère alors, par intertextualité, à la relation de voyage du baron.

### **Mimésis du journal de bord**

Bien que plus ténue, l'influence du journal de bord sur la « Lettre XVI » est réelle. « Le récit de voyage ressemble à un journal de bord dont on aurait élagué une partie des notes trop techniques et des séquences d'informations sur les latitudes, les vents, la route

---

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 431.

parcourue et les rhumbs que l'on couchait plus ou moins systématiquement sur le "livre de lok"<sup>211</sup>. » Lahontan lui-même est bien conscient de cet aspect de son récit de voyage : « Il n'est donc plus question que d'abandonner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoie avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts<sup>212</sup>. » Nous exposons ici quelques brèves remarques à ce sujet, en considérant surtout la narration et le style de la lettre.

### *Analyse actancielle*

L'analyse actancielle du récit de Lahontan révèle que les actions y sont nombreuses, mais redondantes. Le narrateur décrit à plusieurs reprises des rencontres avec des tribus amérindiennes, et ajoute quelques scènes de navigation, mais ces événements se ressemblent tous. Ce qui fait le véritable intérêt de la « Lettre XVI », ce sont ses descriptions exotiques et son ton aventuresque. Au demeurant, bien que quelques actions paraissent narrativement pertinentes (rencontres dangereuses avec les Amérindiens<sup>213</sup>, par exemple), la plupart ne servent qu'à embrayer le déroulement des descriptions exotiques : on passe d'un lieu à l'autre pour mieux apprécier les merveilles et les étrangetés de ces terres inconnues. La scène la plus riche en action est également la plus romanesque : il s'agit du récit de la bataille de l'Île aux Rencontres, où s'affrontèrent féroce­ment deux partis d'Amérindiens, donc un récit fictif inséré. Le passage le plus aventuresque de la « Lettre XVI » provient ainsi d'un récit second, qu'on suppose ne pas être de l'auteur.

La lettre n'est donc pas riche en actions et son rythme est simplement attribuable aux redondances de ces dernières : les festins et les scènes de confrontations se succèdent, de même que les passages où il est question de chasse, de troc ou de navigation. Le voyage de la rivière Longue semble schématisé, presque télégraphique. Il est divisé en étapes à franchir. La narration est constante, linéaire et vise toujours à un même but : la découverte d'un affluent du Mississippi. Si l'utilisation des rhétoriques de l'exotisme et du danger, ainsi que de plusieurs autres *topoi* et calques, nous amène du côté de la relation de voyage, la schématisation du voyage et de ses événements renvoient plutôt au journal de bord, qui rapporte « des indications techniques et pratiques » sur le voyage en tant que tel, avec des

---

<sup>211</sup> Pierre Berthiaume, « Quelques Remarques sur la notion de récit de voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, vol. 56, n<sup>o</sup> 1, janvier et mars 1986, p. 100.

<sup>212</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 391.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 397, 403, 406, 413, 426-428.

« renseignements sur les événements singuliers qui tranchent sur la vie quotidienne des matelots ou des officiers – accidents, décès, anecdotes, etc<sup>214</sup>. » La régularité de la narration de Lahontan n'est donc pas sans rappeler cette pratique, où le rythme et la cadence du récit sont régulés par la succession des actions.

### *Spatialité et temporalité*

Cette régularité est rendue possible par deux mimésis en particulier : celle de la mobilité et celle du temps, qui participent toutes deux de la construction d'un récit crédible en ce qu'elles se rapprochent d'un hypothétique journal de bord, véritable preuve du voyage. Encore une fois, on matérialise le voyage, on renvoie le lecteur à une réalité externe au texte – l'existence d'un journal de bord sur lequel on se base pour écrire cette relation – qui l'incite alors à actualiser le récit. Nous traiterons de ce sujet dans le chapitre 3, mais notons déjà que cette mise en scène de la spatialité et de la temporalité du voyage relève surtout de l'utilisation du genre du journal de bord, qui permet d'ordonner le récit par les lieux visités et les moments où ils l'ont été.

Tout d'abord, on note que le déplacement dans la « Lettre XVI » se montre tout à fait régulier et successif, comme si on suivait un plan préétabli, qui prévoit des lieux et, entre ceux-ci, des épisodes descriptifs et d'autres plus narratifs. Comme les rencontres avec les Amérindiens sont des événements narratifs porteurs d'actions notables ou de descriptions exotiques, c'est tout naturellement que les villages amérindiens se multiplient. Ce sont les moments forts du récit, par lesquels les choses les plus *aventuresques* (confrontations, actions diverses) et les plus merveilleuses (exotisme, festins, histoires de batailles, danses, cérémonies) arrivent. Entre deux villages, il y a bien quelques particularités liées aux scènes de chasse et de navigation; généralement, cependant, l'intérêt du texte ne réside pas là. La description du castor<sup>215</sup> est occasionnée par la rencontre d'un peuple qui en a apprivoisé quelques-uns; les cérémonies et les mœurs amérindiennes sont développées lors de la découverte d'une nouvelle communauté<sup>216</sup>; les quelques passages guerriers ont pour théâtre l'abord des villages indigènes<sup>217</sup>; etc.

---

<sup>214</sup> Berthiaume, *loc. cit.*, n. 211, p. 99-100.

<sup>215</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 386-391.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 385, 393, 418, 430.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 393, 418.



Non seulement le déplacement est ce qui permet d'introduire les éléments les plus dignes d'intérêt, mais encore il fait avancer le récit. Sans lui, rien ne se passerait, rien ne se déroulerait, tout resterait immobile. En plus de rendre possible la diégèse, le mouvement participe donc d'une mimésis plus générale de la mobilité, qui sied naturellement à un récit de voyage : cette mouvance est perceptible par le lecteur, qui navigue de villages en villages; elle confirme et valide l'expédition. D'une part, on fait le lien entre déplacement fictionnel et déplacement réel : quand le lecteur s'imagine le texte, il bouge, il voyage, il lit le déplacement. Quand il lit le texte, il a cette impression tangible qu'il y a eu déplacement, que l'on a avancé vers autre chose. D'autre part, la mimésis de la mobilité relève justement du genre littéraire des journaux de bord, ouvrages succincts qui notent les lieux avec précision et relatent quelques événements importants entre-temps. En prétendant ainsi écrire son récit d'après un journal de bord, le narrateur concrétise encore une fois son voyage et le rapproche d'autant plus d'autres récits de voyage véridiques qui, eux aussi, sont basés sur des journaux, preuves matérielles des expéditions :

J'ai eu soin de faire des journaux très particularisez pendant le cours de mes Voyages; le detail en seroit ennuyeux pour vous, & la peine de les copier avant que de vous les envoyer demanderoit trop de tems. Vous trouverez ici dequoi vous former une idée parfaite du vaste Continent de l'Amérique Septentrionale<sup>218</sup>.

Notons que c'est au début de ses *Mémoires* que l'auteur parle le plus directement des ses journaux de bord, quoiqu'il les mentionne encore à deux reprises dans les *Nouveaux Voyages*, rapidement, presque inconsciemment.

Il n'y a pas que cette mimésis de la mobilité qui organise le texte : celle de la temporalité y agit également. « Ainsi, le récit de voyage est-il alors relation d'événements dont la suite est ordonnée par la chronologie et par les observations géographiques liées à l'itinéraire suivi et à la marche du navire<sup>219</sup>. » C'est une caractéristique propre au journal de bord, en tant que journal, de dater ainsi les découvertes et les exploits géographiques. La chronologie y est souveraine et organise d'ailleurs les déplacements. C'est à un tel moment, à une telle date, et pas à une autre, qu'on est arrivé en tel lieu. Sans le déroulement du temps, il ne se passerait rien. Cette façon de cataloguer les informations et les événements de l'expédition à l'aide d'une datation, d'une chronologie, mime encore une fois le genre du journal de bord – comme le genre épistolaire –, rapprochant toujours le récit fictionnel de la

<sup>218</sup> Lahontan, *Mémoires*, p. 527.

<sup>219</sup> Berthiaume, *loc. cit.*, n. 211, p. 100-101.

réalité tangible et crédible d'un tel journal, sur lequel on se base pour construire le texte. L'utilisation de la chronologie datée permet également de parler de choses plus ou moins liées entre elles et d'aborder sans cesse de nouveaux sujets, sans se soucier des problèmes de continuité logique. Ainsi, paradoxalement, bien que l'utilisation d'une temporalité propre au journal de bord relève d'une régularité et d'une succession d'événements, elle tient également d'une discontinuité dans la nature de ces idées et de ces événements :

Ainsi structurés, l'ordre des événements et la suite des observations sont purement chronologiques : dans ces récits, on inscrit quotidiennement les faits, au fur et à mesure de leur déroulement, sans nécessairement établir de liens entre eux. [...] Il n'est pas question ici de distinguer des thèmes qui regrouperaient en chapitres distincts les différentes caractéristiques de la vie amérindienne [...] On chercherait vainement des synthèses dans ces récits d'exploration où l'ordonnance chronologique réduit l'observation à des constats factuels, sans plus<sup>220</sup>.

C'est ce qui permet d'aborder autant de sujets différents, d'introduire autant d'unités exotiques et romanesques que l'on veut. Par ailleurs, la chronologie résout les problèmes de liens entre les éléments narratifs; la datation permet une ellipse, un saut dans le temps qui est accepté par le lecteur, lequel comprend bien que, si on ne dit rien d'une période de temps (la nuit, bien souvent, ou les longs voyages fluviaux), c'est qu'il ne s'est rien passé de notable ou d'utile au récit. La chronologie rend possible la succession des événements et des actions, qui font avancer le récit :

Le 7. je me rembarquai, & après avoir bien ramé, nous entrâmes vers le soir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes assez de Canards & d'Outardes pour souper. Nous y cabanâmes sur une pointe de terre. Dès le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village; où nous ne restâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis present de deux brasses de tabac, qui par reconnaissance nous donnerent deux ou trois sacs de farine de *fole Avoine*. Ce Lac est couvert de cette sorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige est haute. Ces Sauvages en font des moissons abondantes. Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens; Ils me firent un fort bon accüeil. Car après avoir dansé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'apportèrent des Chevreüils & du Poisson. Le lendemain ils m'accompagnèrent jusqu'au haut de la Rivière où leurs gens étoient à la chasse aux Castors. Le 11. nous nous embarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre le 13. au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation<sup>221</sup>.

Dans cet extrait, l'utilisation de la chronologie, qui fait alterner les événements de manière succincte et qui scande le récit par les dates, n'est pas sans rappeler l'écriture diaristique.

---

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>221</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 392.

L'auteur peut ainsi propulser son récit et passer d'une action à une autre, sans en expliciter davantage les tenants et les aboutissants.

### *Énumérations et repérage encyclopédique*

Un dernier élément à prendre en compte, dans le cadre de cette mimésis du journal de bord, se trouve du côté de la description, et plus particulièrement de ce qui touche les énumérations et le repérage encyclopédique<sup>222</sup>. D'abord, le texte de Lahontan regorge d'indications concernant la navigation (particularités du courant à un endroit donné, obstacles ou dangers<sup>223</sup>). On répertorie tout ce qui peut paraître utile à d'autres expéditions qui passeront peut-être plus tard par les mêmes lieux. L'œuvre est utile et en ceci, légitime :

De là une troisième caractéristique du récit [de voyage] : le plus souvent, il s'apparente à une espèce de manuel pratique, de guide de navigation. En effet, le récit ne recense que les observations utiles et se limite le plus souvent à ne signaler que ce qui peut servir à une prochaine expédition : repérage et description d'obstacles, indications de passages, relevés de balises, le plus souvent par des croix qui servent aussi de marques concrètes de prise de possession, description des possibilités coloniales et commerciales que représente le territoire et enfin parfois même présence de lexiques en langues amérindiennes pour faciliter d'éventuels contacts avec les aborigènes<sup>224</sup>.

Les croix de la carte de Lahontan représentent ainsi les meilleurs endroits pour faire des portages, ou encore les limites des tribus. De même, plusieurs expressions de la « Lettre XVI » sont marquées d'un astérisque, qui renvoie à un lexique situé en fin de volume. Le narrateur fournit beaucoup plus de détails que n'en requiert une simple fiction, un simple divertissement, qui se serait contenté de quelques mesures çà et là, ou de quelques commentaires peu techniques sur la navigation ou la position géographique des lieux mentionnés. C'est bien d'une mimésis du journal de bord dont il est question ici; on prétend que le récit de voyage que l'on a sous les yeux provient d'un journal, rédigé *in situ* :

Je m'embarquay donc avec cette petite escorte le 16. à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fimes en deux jours; c'est à dire, que nous quittâmes la Rivière des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Rivière de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien de cette Rivière abandonnée, sinon qu'elle est sale, bourbeuse, & bordée de Côteaux

---

<sup>222</sup> La pratique de l'énumération et le repérage encyclopédique, chez Lahontan, consistent à détailler avec précision tout ce qu'il voit sur son chemin, principalement en ce qui a trait à la faune, à la flore, aux tribus amérindiennes et aux détails de navigation. Dans les *Mémoires*, ce repérage encyclopédique prend la forme d'un *index rerum* des contrées visitées : Lahontan insère des listes d'animaux et de plantes, par exemple, à même son récit.

<sup>223</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 383-384, 393-396, 403-404, 410, 412, 417-421, 423-425, 430-434, 436. La carte de la rivière Longue renferme également plusieurs éléments utiles à la navigation.

<sup>224</sup> Berthiaume, *loc. cit.*, n. 211, p. 101-102.

escarpez, de marais & de rochers effroyables. Le 19. nous nous embarquâmes sur la Rivière de *Ouisconsinc*, & à la faveur d'un paisible courant nous arrivâmes en quatre jours à son embouchure, dans le Fleuve de *Missisipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Rivière n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Est & Sud-Oüest*, elle est bordée de prairies, de bois de haute futaye, & de sapins [...] & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond<sup>225</sup>.

On donne ici l'impression de tirer ces informations d'un journal de bord dans lequel on aurait consigné d'aussi précises données fluviales : les quatre dernières lignes de la description de la rivière Ouisconsinc ne sont pas du tout utiles à la narration; elles donnent davantage l'impression d'une énumération de données.

Cette propension à faire œuvre utile et à expliquer la navigation en long et en large va de pair avec les énumérations et le repérage encyclopédique, que l'on retrouve surtout dans les passages où il est question de la faune et de la flore, mais aussi à la fin du récit, quand le narrateur expose ses vues sur les conditions favorables à un voyage d'exploration : « On portera des clouds de toutes espèces, des pics, des pioches, des bèches, des haches, des amecons, du savon & du coton à faire des chandelles. Je suppose sur tout qu'on sera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Brésil, & de mille autres choses<sup>226</sup>. » À titre comparatif, le récit de Marquette comporte lui aussi des passages où l'on décrit précisément la navigation, qui le rapprochent du journal de bord que le père a très certainement tenu lors de son expédition, ou du moins de celui de son ami Joliet, commandant du voyage<sup>227</sup>. Il est facile de percevoir, dans le récit de Marquette, l'influence du journal de bord. La précision du narrateur est manifeste : soit on se base sur des données recueillies dans un tel document (ce qui est assurément le cas pour l'œuvre du jésuite), soit on invente des données qui miment parfaitement celles que consigne un journal. Selon nous, le texte de Lahontan relève de la deuxième situation. Le texte de Cavelier diffère à ce

<sup>225</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 393-394.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 436.

<sup>227</sup> « La Baye [des Puants] a environ trente lieuës de profondeur, & huit de large en son commencement : cette largeur va toujours se retrécissant jusque dans le fond, où il est aisé de remarquer la marée, qui a son flux & reflux réglé presque comme celui de la mer. Ce n'est pas icy le lieu d'examiner si ce sont des vraies marées, si elles sont causées par des vents; s'il y a des vents qui sont les avant-coureurs de la Lune ou à sa suite, lesquels par consequent agitent le Lac & luy donnent comme son flux & reflux toutes les fois que la Lune monte sur l'Orison; Ce que je puis dire de certain est que quand l'eau est bien calme, on la voit aisément monter & descendre suivant le cours de la Lune, quoy que je ne nie pas que ce mouvement ne puisse être causé par des vents qui passant sur le milieu du Lac font que les bords croissent & décroissent de la façon qu'il paroît à nos yeux<sup>227</sup> » (Marquette, *Voyage et découverte*, p. 5); « Allant par le Sud & Sud-sur-l'Oüest, nous nous trouvons à la hauteur de 41 degrés & jusqu'à 40 degrez quelques minutes en partie par le Sud-Oüest, apres avoir avancé plus de soixante lieuës depuis nostre entrée dans la riviere, sans rien découvrir<sup>227</sup> » (*Ibid.* p. 14).

sujet : on n'y sent pas l'influence du journal de bord, ce qui est probablement attribuable au fait que l'objet principal de son petit *Journal* n'est pas seulement d'attester, de rapporter les découvertes de son frère, mais bien de relater également les derniers moments du sieur de La Salle. Bien entendu, on fait un *détour* par la découverte du Golfe du Mexique, mais on commence le journal en écrivant : « Je François Cavelier Prestre, et frere *du feu Sieur Robert de La Salle*, raconte à VOTRE GRANDEUR, le detail du deplorable voyage que nous fimes en 1684, duquel nous pouvions présager une mauvaise augure<sup>228</sup> ». Cela ne laisse pas de doutes quant à la nature du récit qui suivra. Ainsi, ce récit ne témoigne pas de l'utilisation d'un journal de bord, qui n'a cependant pas manqué d'être rédigé. Cavelier se remémore peut-être la suite des événements grâce à un journal, mais il ne construit pas son texte à partir de celui-ci : « Je pourrois bien mettre en ce journal toutes les differentes routes et les rumbs de vent que nous avons tenu journée par journée, et lieue par lieue, si je ne craignois que ma relation ne feust trop longue et trop embarrassante<sup>229</sup>. »

Pour en revenir à la « Lettre XVI », la filiation entre le récit de voyage et le genre du journal de bord donne l'impression d'une connaissance du sujet, liée à une expérience concrète : on connaît parce qu'on a vu, parce qu'on a expérimenté. Les *Mémoires* sont à cet égard beaucoup plus éloquents, mais dans le récit qui nous intéresse, on voit déjà poindre ce penchant vers l'encyclopédisme, vers la précision de la description, vers la présence de nombreux détails, narrativement inutiles mais propres à créer du réel, du vrai, et à associer le texte à un journal de bord virtuel, spectral, document technique garantissant la véracité de l'expédition.

## Conclusions

Plusieurs genres littéraires sont présents dans les *Nouveaux Voyages*, entraînant quelques conséquences sur le récit. Le glissement générique observé vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle se manifeste, dans les textes d'exploration ou de voyages, par une tendance à délaisser progressivement le genre plus systématique du journal de bord pour aller du côté de la relation de voyage. Cette pluralité de genres engendre une confusion ainsi que des difficultés de rédaction : Lahontan résoud une partie de ces problèmes en partageant en plusieurs tomes les diverses fonctions (narrative, descriptive, commentative) liées à chacun

---

<sup>228</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1161.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p. 1165.

des genres. Dans la « Lettre XVI », cependant, ces fonctions cohabitent harmonieusement la plupart du temps; par exemple, les descriptions servent la narration. L'utilisation de la relation épistolaire permet à ce propos d'introduire dans le récit plusieurs éléments de nouveauté, sans trop se soucier de l'enchaînement narratif et actanciel de l'ensemble. Elle rend également possible l'insertion de longues descriptions informatives, sans pour autant briser le *momentum* narratif. Enfin, l'épistolaire confond le destinataire et le lecteur réel, ce qui sert le récit du baron : à partir du moment où le lecteur réel se substitue au destinataire supposé des lettres, il devient un témoin; l'instance narrative lui attribue plusieurs rôles, qui seront discutés au chapitre suivant.

Par ailleurs, le genre de la relation de voyage rend possible l'exploitation de thèmes plus romanesques. Dans la « Lettre XVI », la présence des rhétoriques du merveilleux et de l'exotisme garantit la satisfaction d'un public avide d'aventures et de nouveautés. Cet intérêt des lecteurs est d'ailleurs décuplé quand il s'agit de relations à propos d'expéditions réelles. Pour rendre son récit plus crédible, Lahontan use de divers stratagèmes, notamment des aveux de vérité et d'utilité, dans lesquels il se présente comme un auteur intègre, de bonne foi, et où il propose au lecteur un récit légitimé (entre autres) par son caractère utile. Nous constatons cependant que l'auteur a mal intégré certains éléments essentiels à son récit (le calumet de la paix, le troc). Nous avons enfin montré que le texte du baron partage quelques-unes des caractéristiques du journal de bord, comme la pauvreté des actions, la schématisation du voyage, la perception de la mobilité et du temps, les énumérations et le repérage encyclopédique, ce qui accrédite la fiction d'une lettre authentique, construite à partir des notes d'un journal de bord. Bref, Lahontan tente d'assimiler le récit d'une fausse découverte aux textes concernant de véritables explorations, en mimant les genres de la relation épistolaire, de la relation de voyage et du journal de bord. Cela lui permet de retirer plusieurs avantages narratifs, en plus d'accréditer son propre texte et, dès lors, d'authentifier l'expédition à la rivière Longue.

### CHAPITRE III

#### Lecture préfigurée et narrateur-héros

Ô Richardson! on prend, malgré qu'on en ait, un rôle dans tes ouvrages, on se mêle à la conversation, on approuve, on blâme, on admire, on s'irrite, on s'indigne. Combien de fois ne me suis-je pas surpris, comme il est arrivé à des enfants qu'on avait menés au spectacle pour la première fois, criant : *Ne le croyez pas, il vous trompe... Si vous allez là, vous êtes perdus*. Mon âme était tenue dans une agitation perpétuelle. [Diderot, *Éloge de Richardson*, 1762]

Le présent chapitre s'intéressera avant tout aux mécanismes textuels qui orientent et balisent le travail du lecteur, qui ne peut faire autrement que de passer par certains lieux obligés. De plus, nous aborderons la question de l'héroïsation du narrateur et de l'influence de la narration romanesque sur le lecteur : la confusion entre le moi-narrateur et le moi-voyageur, ainsi que la mise en scène du narrateur, vont mener à la construction d'une situation narrative où le lecteur n'a d'autre choix que de prêter foi au récit de la rivière Longue, d'autant plus que ces mécanismes textuels sont presque tous validés, sanctionnés et opérés par le lecteur lui-même, assurant ainsi une parfaite crédibilité à l'ensemble de la narration. Il nous a semblé pertinent de nous attacher à l'étude de la pragmatique textuelle, puisque plusieurs postulats modernes de cette méthode d'analyse paraissent tout indiqués pour étudier le récit de Lahontan, notamment en ce qui a trait à la participation du lecteur au texte. Ainsi, quand Umberto Eco écrit que « le texte est un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir<sup>230</sup> » ou que Jean-Paul Sartre énonce que « c'est l'effort conjugué de l'auteur et du lecteur qui fera surgir cet objet concret et imaginaire qu'est l'ouvrage de l'esprit<sup>231</sup> », on est tout naturellement porté à demander quel est le rôle joué par le lecteur dans l'interprétation et la construction du sens des *Nouveaux Voyages*.

#### Lecture balisée

Il existe une lecture du récit souhaitée par l'auteur; c'est ce que nous nommons la *lecture balisée*. L'auteur choisit divers éléments à présenter au lecteur, qui soutiennent la supercherie et la rendent possible. Lahontan agit de la sorte en prévoyant la lecture et en indiquant fortement au lecteur un parcours à privilégier, en tâchant de ne pas lui laisser de

<sup>230</sup> Umberto Eco, *Lector in fabula*, Paris, Grasset, 1985, p. 63.

<sup>231</sup> Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard, 1948, p. 49.

liberté à ce propos. Cette *lecture balisée* est rendue effective, dans la « Lettre XVI », par l'utilisation de divers mécanismes textuels. Les *pactes épistolaire et littéraire*, en premier lieu, guident la réception du lecteur et essaient de s'attacher ce dernier. Ensuite, des *descriptions prescriptives* enjoignent le lecteur à interpréter le récit de la manière que privilégie l'auteur. Enfin, on crée une figure de *lecteur modèle enchaîné*, qui se voit attribuer un rôle bien précis, celui d'actualiser le récit : l'auteur influence encore la lecture en précisant quels éléments du récit on doit actualiser et de quelle manière on doit le faire. Les interprétations du récit sont donc réduites et ces divers éléments textuels concourent à limiter la marge de manœuvre du lecteur, afin que ce dernier s'en tienne à la lecture qui a déjà été préparée par l'auteur.

### *Pactes épistolaire et littéraire*

Dès la préface des *Nouveaux Voyages*, le narrateur propose un pacte au lecteur : on lui demande quelques concessions et on cherche à se l'attacher, à lui soutirer son appui. Dans cette préface, le narrateur propose en effet plusieurs attitudes au lecteur et lui suggère également quelques pistes de réflexion concernant son texte. À ce propos, Gérard Genette, dans *Seuils*, a expliqué que « la plus importante, peut-être, des fonctions de la préface originale consiste en une interprétation du texte par l'auteur, ou, si l'on préfère, en une déclaration d'intention<sup>232</sup> ». Cette déclaration d'intention peut être définie comme la « stratégie d'ensemble, qui consiste à suggérer au lecteur une démarche interprétative<sup>233</sup> ». Le théoricien ajoute que « la pratique auctoriale [de la préface] consiste bien à imposer au lecteur une théorie indigène définie par l'*intention* de l'auteur, présentée comme la plus sûre clé interprétative, et [qu']à cet égard la préface constitue bien l'un des instruments de la maîtrise auctoriale<sup>234</sup> ».

La préface de l'œuvre de Lahontan pose d'abord, d'emblée, le sentiment général qu'on devrait avoir par rapport au récit : « L'on croit pouvoir avancer sans se flatter, que cette Relation ne sera point mal reçue<sup>235</sup>. » De ce constat de départ, on passe tout de suite à une comparaison entre cette relation sur la Nouvelle-France et les autres, présentées comme moins intéressantes :

---

<sup>232</sup> Gérard Genette, *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, 1987, p. 205.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>234</sup> *Idem.*

<sup>235</sup> Lahontan, « Préface », *Nouveaux Voyages*, p. 247.



L'on en a donné déjà plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de désintéressement & de sincérité. Les Auteurs sont des Missionnaires, c'est à dire des gens engagés par leur profession à persuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs est loüable, n'est pas tout à fait infructueuse. De là vient que leurs narrations ne sont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *conversions*, & d'autres minuties directement frauduleuses, où le bon sens du siècle ne donne pas facilement; en un mot, ces Auteurs poussés par un zèle faux ou véritable ont plutôt écrit pour le crédit de leur cause, que pour apprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui se passe dans ce Païs-là<sup>236</sup>.

Non seulement le narrateur établit-il ici la supériorité de sa relation sur celles qui l'ont précédée (les *Relations* des jésuites, à n'en pas douter), mais – et c'est le plus important en ce qui nous concerne –, il discute de la valeur de son récit qui, lui, raconte ce qui se passe *réellement* au Canada, sans fioritures et sans but intéressé. Il renchérit plus loin à ce sujet, faisant intervenir la notion de vérité<sup>237</sup> :

pour peu qu'on examine ces Voyages sans prévention, l'on sera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très conforme à la vérité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cet air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un esprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien de moins qu'à surprendre<sup>238</sup>.

Si on lit les *Nouveaux Voyages* de manière éclairée et avisée, on ne peut donc pas douter de la bonne foi de l'auteur : le contraire serait l'aveu d'une incapacité à bien lire. D'ailleurs, le narrateur suggère les qualités que le lecteur devrait posséder pour bien lire le récit :

Il n'est pas difficile de trahir le vrai; le plus grand imposteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avouer cependant qu'il se trouve un certain caractère dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée. Une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répand dans l'ame une douce & aimable lumière, qui est la seule & infaillible règle contre l'erreur. Ainsi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que sa bonne foi<sup>239</sup>.

Ne pas reconnaître ce récit pour vrai, ce serait donc avouer son manque de jugement et son absence de pensée critique. On suggère au lecteur que la bonne attitude, par rapport au récit qui va suivre, est celle de la créance en la bonne foi de l'auteur, lequel ne saurait de toutes manières mentir, puisque le lecteur, grâce à ses qualités intellectuelles, le verrait tout de suite. Le fardeau de la preuve se déplace alors du côté du lecteur. Par ailleurs, on remarque que l'auteur se présente au lecteur avec les meilleures intentions du monde; sa seule bonne

<sup>236</sup> *Idem*.

<sup>237</sup> Toujours en ce qui concerne la pratique préfacielle, Genette parle de « contrat de vérité » avec le lecteur et ajoute que « le seul mérite qu'un auteur puisse s'attribuer par voie de préface, sans doute parce qu'il relève de la conscience plutôt que du talent, est celui de véridicité » (Genette, *op. cit.*, n. 232, p. 191-192).

<sup>238</sup> Lahontan, « Préface », *Nouveaux Voyages*, p. 247-248.

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 248.

foi semble être encore la plus puissante des preuves, puisqu'en avouant son désir de ne décrire que ce qu'il a vu au Canada, sans poursuivre d'autre but, l'auteur apparaît au lecteur dans un dénuement qui favorise la crédibilité. Il n'y a pas de but, pas de mission, pas de requête, pas de quête personnelle dans cette écriture : pourquoi alors mentirait-on? Le pacte entre le lecteur et l'auteur en est donc un de vérité, et il se décline de deux façons. D'une part, on ne racontera que ce qui est strictement relatif à la réalité canadienne; d'autre part, on n'inventera rien, on s'en tiendra uniquement à ce que l'on aura vu. L'auteur dit vrai, mais cela est rendu possible par son expérience, non moins véritable, des pays qu'il traitera : « L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru ces Terres du Nouveau Monde pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses<sup>240</sup>. » La préface met donc de l'avant deux caractéristiques fort précieuses, qui s'appuient l'une sur l'autre, créant un *ethos* particulier : la bonne foi de l'auteur qui ne dit que la vérité, et sa capacité à le faire grâce à son expérience intime de cette vérité.

Non seulement Lahontan demande-t-il au lecteur de le croire, mais il le prend à partie dans un autre débat, beaucoup plus personnel (et bien réel), celui de ses déboires avec l'administration :

Le plus pressant motif qui [...] a fait resoudre [l'auteur à publier ses lettres] a été celui de son honneur. Se voyant absolument ruiné dans l'esprit de son Maître [le roi de France], il a crû ne pouvoir mieux faire que se disculper aux yeux du public, c'est une consolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens<sup>241</sup>.

Ces lettres seront donc une preuve de la bonne foi de l'auteur, et fourniront en plus des explications sur les épisodes de sa vie qu'on lui reproche (sa prétendue désertion du fort St-Joseph, par exemple). Elles mettront en valeur ses brillantes actions militaires à Québec, aux Grands Lacs et à Plaisance, lesquelles ont été injustement salies par l'animosité que nourrissait le gouverneur de Plaisance, Brouillan, à l'égard du baron. Ce pacte, que Réal Ouellet qualifie d'épistolaire, puisqu'il s'adresse surtout à un destinataire précis (mais inconnu) et non à un public plus large, le narrateur l'établit très sérieusement : « comme dans l'écrit pamphlétaire, [l]e lecteur virtuel est appelé comme témoin à charge et comme juge pour condamner l'arbitraire et l'injustice du pouvoir que cautionnent la folie et

---

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 248.

l'injustice humaines<sup>242</sup>. » Réal Ouellet ajoute que Lahontan souhaitait un lectorat « émotif et influençable, un lectorat qui "approuve", "blâme", "admire" ou "s'indigne"<sup>243</sup> », capable donc d'abonder dans son sens. Un tel lectorat sera servi, puisque tout au long des 25 lettres, il trouvera plusieurs occasions d'exercer une telle activité critique. Par exemple, quand on décrit la musique et la danse<sup>244</sup> des Amérindiens ou leurs coutumes, lorsqu'on décrit la torture de trois Iroquois ennemis<sup>245</sup>, ou quand on parle des croyances théologiques et philosophiques de ces Sauvages<sup>246</sup>, le lecteur peut admirer, blâmer et s'indigner. Si on laisse le lecteur libre d'exercer son jugement, on l'invite toutefois fortement à en venir aux conclusions de l'auteur. Dès lors, le désintéressement dont il était question au départ se trouve quelque peu compromis – d'autant plus compromis, bien sûr, que l'absence d'intérêt dont se targue Lahontan est compromise par sa volonté, aussitôt affirmée, de redorer son blason.

Enfin, le pacte littéraire entre le lecteur et l'auteur se fonde sur l'intérêt général du texte et sur le style qui y est adopté :

Il n'est pas nécessaire d'avertir combien cèt ouvrage peut remplir une louïable curiosité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez souhaitables. Le nombre & la diversité des faits surprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très conforme au goût du siecle, qui ne veut point être instruit à demi, c'est que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement dessinées. L'on aura le double plaisir de connoître à fond les mœurs de ces *Américains*, & l'on verra d'un coup d'oeil la véritable disposition de ce País-là. [...] Son stile ne paraîtra pas des plus pûrs ni des plus châtiez; mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine! Ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement attaché à exposer simplement les choses; il ne flatte personne, il ne déguise rien, & l'on pourroit justement lui attribuer, les qualitez nécessaires à tout narrateur, d'écrire comme s'il n'avoit ni Patrie, ni Religion. Soit dit sans faire aucun tort à ce qu'il doit à son Dieu, & à son Roi<sup>247</sup>.

Alors que, d'une part, on apprend au lecteur que ce récit contient tout ce qu'il faut pour l'intéresser, puisqu'il est parfaitement conforme au goût du siècle, on lui révèle d'autre part l'appréciation qu'un lecteur judicieux devrait faire du style des *Nouveaux Voyages*. On profite également de l'opportunité pour renchérir sur le caractère objectif de la relation. On ne dira que la plus sobre des vérités – qui s'avèrera cependant divertissante, car elle

<sup>242</sup> Ouellet, « Épistolarité... », *loc. cit.*, n. 120, p. 197.

<sup>243</sup> *Idem.*

<sup>244</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 384-386.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 423.

<sup>247</sup> Lahontan, « Préface », *Nouveaux Voyages*, p. 248-249.

concerne des pays exotiques –, puisque l'auteur est de bonne foi, qu'il n'agit pas par intérêt personnel, qu'il a personnellement visité les lieux qu'il décrit, qu'on ne saurait faire prendre des vessies pour des lanternes au lecteur intelligent et que, finalement, c'est au goût du jour de ne relater que la vérité. Ainsi, dès la préface, le lecteur est confronté à ce rôle de lecteur virtuel que veut lui faire jouer le narrateur : il ne serait pas de mise d'en convenir autrement, au risque de ne pas être ce lecteur tout aussi vertueux que l'auteur. Ce rôle est d'autant plus important qu'il empêche le lectorat de douter de la véracité des propos de l'auteur. En acceptant les pactes épistolaire et littéraire, le lecteur signe également à titre de témoin et, dès lors, il ne peut qu'attester la découverte de la rivière Longue.

Du côté des textes témoins, nous remarquons que la préface du père Hennepin, par exemple, se rapproche de celle de Lahontan, tout d'abord en ce qu'elle interpelle le lecteur et veut se l'attacher, et ensuite en ce qu'elle présente le récit qui va suivre comme authentique, se distinguant en cela d'autres relations frauduleuses, en particulier celle de La Salle. Dans son « Avis au lecteur », Hennepin tente lui aussi d'influencer son lecteur, de le prendre à témoin et de le convaincre de ses opinions :

Ne soiez donc pas surpris, mon cher Lecteur, si cette Rélacion de mon Voyage est publiée si tard. Certaines gens [La Salle le premier, selon lui], qui ne m'étoient pas favorables, sont causes par leur intrigues secretes, que je n'ay pas fait imprimer plutôt le voyage curieux que je publie ici en deux Tomes<sup>248</sup>.

On apprend un peu plus loin que ces causes défavorables prennent leur source dans la haine que le sieur de La Salle vouait à Hennepin. L'auteur construit petit à petit un argumentaire en faveur de sa théorie, selon laquelle ce serait lui, et non l'illustre navigateur, qui aurait découvert l'embouchure du Mississippi et le Golfe du Mexique. Hennepin discrédite La Salle au fil des pages, et il amène alors tranquillement son lecteur là où il veut le mener :

Au reste, j'en [sa découverte] donne icy le premier Tome, qui sera bientôt suivi du Second, ou j'auray lieu de faire connoître a toute la terre les insultes, qui m'ont été faites par des gens, qui ne cherchoient qu'a me perdre. J'espere, cher Lecteur, que vous serez content de mon travail, & sur tout des toutes les choses curieuses, que vous y trouverez<sup>249</sup>.

Il s'agit, encore une fois, de s'attacher le lecteur et d'arriver à partager avec lui des postulats de base, sur lesquels repose le récit de la fausse découverte. Enfin, Hennepin n'hésite pas, lui non plus, à procéder à ce que nous appelons un *aveu de vérité*, dans lequel

---

<sup>248</sup> Hennepin, *Nouvelle Découverte*, « Avis au lecteur », p. 2.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

il se réclame de l'authenticité : « Je vous proteste ici devant Dieu, que ma Relation est fidèle & sincere, & que vous pouvez ajoûter foy, a tout ce qui y est rapporté<sup>250</sup>. » La préface se charge alors, chez Hennepin également, d'une utilité particulière : elle sert à moduler la lecture du récit qui va suivre, et elle instaure dès le début un pacte entre le lecteur et l'auteur en ce qui a trait à l'*affaire La Salle* : « J'espere, que le Public me saura quelque gré de mon travail, par ce qu'il pourra tirer de l'avantage. Son approbation au reste me recompensera abondamment de toutes les peines, que j'ai souffertes, & des grands dangers, que j'ai courus dans mon voyage<sup>251</sup>. »

### *Descriptions prescriptives*

Au-delà du pacte préfaciel, Lahontan use d'artifices textuels pour s'assurer que le lecteur n'ira pas voir ailleurs, qu'il ne cherchera pas à confronter sa lecture à d'autres éléments qui ne figurent pas dans le texte en tant que tel. La réalité du texte se veut entière, le lecteur n'a pas à le compléter, puisque s'y trouvent tous les éléments nécessaires à la compréhension du récit.

Les nombreux renvois, les *référents externes*, en appellent certes à des éléments extérieurs au texte, mais ils sont toujours très bien circonscrits. On renvoie à des parcelles de réalité spécifiques, jamais générales : « leurs femmes [de la nation des Tahuglauh] ne se montroient point, apparemment sur le même principe qu'en Italie ou en Espagne<sup>252</sup>. » Le renvoi est précis : on complète l'information présentée dans le texte par une donnée particulière. Si on fait appel aux référents externes et à l'encyclopédie du lecteur, c'est toujours dans un but déterminé : on ne laisse pas le soin au lecteur de compléter n'importe comment le texte de départ; on lui indique spécifiquement ce qu'il doit ajouter aux données pour les comprendre. La marge d'interprétation possible s'en trouve d'autant diminuée.

Le lecteur reçoit des instructions sur la manière de comprendre les réalités canadiennes qu'il ne peut autrement saisir. Quand le narrateur décrit la fertilité des terres de la Nouvelle-France et des pays qu'il découvre, il précise au lecteur le degré de fertilité exact dont il veut parler : « Les terres y sont si fertiles qu'elles produisent presque sans culture du Froment de nôtre Europe, & des Poix, des Fèves & quantité d'autres fruits inconnus en

---

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>251</sup> Hennepin, « Avant-propos », p. 6.

<sup>252</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 423.

France<sup>253</sup>. » Il use du même procédé, en évacuant toutefois les référents externes, quand il décrit les festins. Certes, les descriptions de festins constituent des passages où l'exotisme bat son plein; c'est un moment privilégié pour en mettre plein la vue, pour montrer toute l'altérité des mœurs amérindiennes. Or, là encore, on prend bien soin de dicter exactement ce que sont ces danses, ces plats, ces musiques, ces costumes, ces cérémonies : plutôt que d'user d'épithètes accentuant le caractère extraordinaire de la situation, le narrateur préfère décrire précisément ce qu'il entend par « festin » :

Ces chansons & ces danses durèrent deux heures. Cela fut assaisonné de cris de joye, & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Musique ridicule. Ensuite les esclaves servirent : Toute la troupe étoit assise à la maniere Orientale, chacun avoit sa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires. On commença par mettre devant moi quatre plats, le premier consistoit en deux Poissons blancs bouillis simplement à l'eau; le second étoit garni de côtelettes, & d'une langue de Chevreuil, le tout bouilli; le troisième de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derrière, & d'une queue de Castor, le tout rôti; le quatrième contenoit un copieux bouillon de plusieurs sortes de viandes<sup>254</sup>.

La précision et la diversité des informations concernant le festin donne au lecteur un sentiment de saturation : il paraît ne rien manquer à la description et le narrateur semble avoir tout dit. L'extrait reproduit ne constitue d'ailleurs qu'une partie de la description du festin, qui s'étale sur plusieurs lignes encore. L'exotisme y est balisé : les merveilles culinaires et esthétiques des réceptions amérindiennes sont tout à fait palpables, et surtout réduites à une description exhaustive, qui ne veut rien oublier. L'imagination du lecteur est contrainte, son interprétation délimitée : tout au plus peut-il essayer de se représenter le goût de ces plats, la forme de ces musiques et de ces danses traditionnelles, en se rappelant que les premiers sont délicieux et les secondes, ridicules. C'est un exemple parmi d'autres, qui montre comment on s'assure de l'interprétation du lecteur en ne lui fournissant pas l'opportunité de réfléchir ou d'exercer son imagination. On lui donne des directives d'interprétation, limitant même cette interprétation: « Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observerent dans cette occasion-là; ce seroit toujours la même chanson<sup>255</sup>. »

Pour en terminer avec ces descriptions qui relèvent d'une lecture balisée, nous voulons discuter d'une hypothèse proposée par Judith C. Neave, en 1978, à propos justement des descriptions de la « Lettre XVI ». La critique soutient que Lahontan use de

---

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 385.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 414.

procédés descriptifs afin de détourner l'attention du lecteur des points plus faibles de la narration, de camoufler certains éléments plus obscurs :

Lahontan has employed certain distracting devices so that the reader will not concentrate too closely on the dates given and distances traveled. For example, near the beginning of the letter, Lahontan mentions that he arrived at the mouth of the "Rivière des Puants" (Fox River) on September 29, and that he stayed there three or four days. At this point he proceeds to describe in two pages his welcome by the Indians and then devotes four entire pages to speaking of the beavers in the area. This minute description of the beaver, rich in biological detail, is not consistent with the vague style of the rest of the section and provides a discordant element in the chapter. When the narrative finally resumes, Lahontan mentions that he continued his trip on September 30. The reader will probably not notice, due to the long digression, that four days remain unaccounted for<sup>256</sup>.

Certaines descriptions peuvent ainsi agir à titre de *distracting devices*. Le récit de l'Isle aux Rencontres<sup>257</sup> remplit exactement le même rôle, bien qu'il demeure un élément autonome, et qu'il présente une utilité narrative plus importante que celle attribuée aux *distracting devices*<sup>258</sup>. Lahontan annonce qu'il arrive à cet endroit le 10 mars, puis il narre l'histoire pendant deux ou trois pages, pour ensuite préciser qu'il a maintenant rejoint le village des Otentas et qu'on est passé au 12 mars. Entre les deux dates, on ne sait trop ce qui est arrivé, ce qui paraît étrange puisque Lahontan se fait habituellement un devoir de noter tout ce qui se passe dans ses déplacements. Un dernier exemple de l'hypothèse de Neave, dans la « Lettre XVI », se situe à la toute fin du texte, et semble encore plus spectaculaire. L'équipage entre dans la rivière des Oumamis le 28 avril et assiste à la torture de trois Iroquois, ce qui répugne grandement au narrateur, lequel décide de ne pas rester avec les Oumamis pour la nuit. Tout de suite après, à la phrase suivante, dans le même paragraphe, on se retrouve un mois plus tard, le 22 mai, à Missilimakinac; c'est la fin du voyage :

Le 25. [avril] je me rembarquai, & naviguant à tout force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Rivière des *Oumamis*; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où M<sup>r</sup>. de la Salle fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils disoient avoir bien merité ce supplice; ils vouloient même que nous prissions plaisir à le voir, car les Sauvages se scandalisent qu'on ne se divertisse pas de ces tragédies réelles. Ce spectacle me fit horreur, car on faisoit souffrir à ces malheureux des tourments inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vite, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & après avoir côtoyé ce Lac, &

<sup>256</sup> Neave, *loc. cit.*, n. 7, p. 138.

<sup>257</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 425-426.

<sup>258</sup> Dans le dernier chapitre, nous verrons que la mise en abyme opérée par l'insertion de ce récit répond à une mimésis de la vraisemblance

traversé la Baye de l'*Ours qui dort*, je mis le pied à terre à *Missilimakinac* le 22. du mois present [mai]<sup>259</sup>.

Ainsi, tout un mois s'écoule sans que le lecteur sache ce qui s'y est déroulé, sinon la torture des trois Iroquois, qui frappe l'imagination. Pour une fois, le narrateur laisse le soin au lecteur d'imaginer ce que sont que ces tortures; c'est peut-être ainsi que Lahontan espérait que le saut temporel passerait inaperçu. Le voyage ne dure que dix mois : en laisser tout un de côté n'est pas anodin. On passe alors du côté des conjectures : Lahontan ne trouvait-il plus rien à raconter? Devait-il étirer le temps de son voyage pour que le retour de son expédition au fort Missilimakinac coïncide avec celui des survivants de La Salle? Sentait-il que sa lettre commençait à détonner, par sa longueur inhabituelle? Autant d'hypothèses qu'on ne pourra jamais valider, mais qui pourraient peut-être expliquer pourquoi la « Lettre XVI » finit aussi abruptement : une demi-page après le retour du 22 mai, le voyage est fini. On ne trouve ensuite que quelques pages concernant les qualités d'un bon commandant et les ressources nécessaires pour découvrir plus avant ces contrées éloignées – donc, plus rien qui concerne la narration en tant que telle.

Si on compare cette utilisation des descriptions prescriptives avec le récit de Gabriel de Foigny, on remarque qu'ils présentent quelques ressemblances. Pour Foigny aussi, les descriptions sont importantes et multiples : pour faire saisir l'altérité d'un nouveau monde, il faut le décrire. Comme l'auteur rapporte beaucoup de faits *exotiques* (et même, dans ce cas, tout bonnement fantastiques), on doit encore une fois s'en remettre à des référents externes, pour faire comprendre au lecteur ce dont il est question : « Mais ce qui suspendit nos esprits, & ce dont je n'avois pas encore ouï parler, c'est une source que nous trouvames plus douce que nostre hyprocras : & qui rêjouit & fortifie plus que nostre vin d'Espagne<sup>260</sup>. » Le récit de Foigny foisonne de ce type de référents; l'auteur excelle d'ailleurs à coordonner plusieurs référents à propos d'un même sujet de description :

Ils [des fruits] sont gros comme nos calebasses du Portugal, de sept à huit pouces de diametre. La chair en est rouge comme celle des calvilles, & d'un gout qui surpasses celui de nos viandes les plus delicates, mêlé du jus d'orange le plus pur & le plus détaché d'amertume. Un seul fruit est capable de rassasier quatre hommes, quand ils seroient grands mangeurs.

---

<sup>259</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 432.

<sup>260</sup> Foigny, *Terre australe*, p. 45.



L'image mentale que se fait le lecteur de ces fruits sera, à très peu de choses près, commune à tous les lecteurs, puisqu'il n'y a pas de place pour la libre interprétation. L'auteur révèle tout des objets qu'il met en scène, et donne au lecteur les plus exactes descriptions de ceux-ci. Sans ces descriptions, le lecteur aurait de la difficulté à comprendre le récit; il doit donc s'en remettre à l'auteur pour qu'il l'éclaire : cela donne encore plus de pouvoir à ce dernier, qui circonscrit davantage le pouvoir interprétatif du lecteur.

### *Lecteur modèle enchaîné*

Ces divers éléments de la *lecture balisée* relèvent d'un concept de pragmatique textuelle, donc d'esthétique de la réception, qu'Umberto Eco a développé dans son *Lector in fabula* : il s'agit du concept de *lecteur modèle*. On peut définir ce dernier comme le lecteur virtuel dont on attend une série d'actualisations du récit. Le texte est construit par le lecteur, qui active le récit en l'interprétant : c'est ce qu'Eco appelle là coopération interprétative. Or, cela n'empêche pas l'auteur d'un texte d'essayer d'influencer son lecteur modèle – bien au contraire; il peut d'ailleurs aller jusqu'à anticiper ses interprétations : « [l'auteur] prévoira un Lecteur Modèle capable de coopérer à l'actualisation textuelle de la façon dont lui, l'auteur, le pensait et capable aussi d'agir interprétativement comme lui a agi générativement<sup>261</sup>. » Non seulement l'auteur prévoit-il son lecteur modèle, mais encore il s'efforce de le construire : « prévoir son Lecteur Modèle ne signifie pas uniquement "espérer" qu'il existe, cela signifie aussi agir sur le texte de façon à le construire. Un texte propose donc une compétence mais, de plus, il contribue à la produire<sup>262</sup>. » Voilà pourquoi nous pouvons parler de *lecteur modèle enchaîné*, c'est-à-dire contraint à jouer un rôle dans le récit de Lahontan, et pas n'importe quel rôle : le texte lui dit quelle part il aura à assumer dans le processus d'actualisation de l'œuvre.

Bien entendu, ses premiers critiques ont choisi de ne pas revêtir les habits du lecteur modèle désiré et programmé par Lahontan – un lecteur voué à sa cause, témoin de sa bonne foi et de son honnêteté. Le lecteur modèle voulu par Lahontan doit croire en ses écrits, il doit s'en remettre complètement à lui pour les descriptions de l'altérité américaine, des mœurs amérindiennes et des découvertes géographiques. Le lecteur semble avoir uniquement deux choix : soit il accepte le pacte littéraire de départ, soit il ne l'accepte pas.

---

<sup>261</sup> Eco, *op. cit.*, n. 230, p. 68.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 69.

Il décide de croire ou non en la bonne foi de l'auteur, et de valider ou non la découverte de la rivière Longue. En définitive, le choix appartient au lecteur, mais cela n'empêche pas l'auteur d'essayer d'influencer ce choix : c'est ce que nous entendons par *lecture balisée*. Comme il en a été question plus haut, les pactes épistolaire et littéraire proposent au lecteur un choix dès le départ; par les descriptions qui ne semblent pas devoir être complétées par le lecteur, on limite son pouvoir d'interprétation, le confinant alors dans un rôle de lecteur modèle restreint. Il peut interpréter, mais dans les conditions interprétatives définies par l'auteur, ce dernier lui fournissant en détails tous les éléments à utiliser pour y arriver.

Pour bien démontrer comment un auteur peut arriver à baliser de la sorte la lecture, nous nous référerons à l'un des textes du corpus témoin, à savoir *La Terre australe connue*. Dans le récit de Foigny, l'exotisme bat son plein, à un point tel qu'il devient à plusieurs endroits suspect. Or, ces exagérations sont calculées, si l'on en croit Pierre Ronzeaud. Les merveilles du Congo, où le protagoniste s'arrête avant de s'échouer sur les rives australiennes, sont excessives : un lecteur qui aurait accepté le pacte littéraire de départ, affirmant l'authenticité du manuscrit de Sadeur, se trouverait alors fortement ébranlé dans ses convictions. La seule crédulité du lecteur, dont l'auteur s'est prémuni par un pacte littéraire au début du récit, ne peut suffire à faire passer le morceau. Foigny emploie par contre quelques procédés pour rendre le tout plus digeste : il use de référents externes, pour rapprocher la réalité congolaise de celle du lecteur; il pratique la réfutation des autorités (et non des moindres : il parle entre autres de Vasco de Gama), profitant de leur notoriété; il explique les procédés frauduleux d'autres auteurs; enfin, il prend ses distances avec les récits fabuleux. Foigny écrit en effet que « la plupart des Historiens placent quantité de monstres en ces quartiers : mais c'est sans autre fondement que le récit de ceux qui les ont inventez<sup>263</sup> ». Autrement dit : d'autres soutiennent qu'il y a des monstres, des fabulations encore plus énormes que celles que l'auteur vient tout juste de présenter au lecteur, mais il ne faut pas y faire attention. Ces *autres* sont par ailleurs des savants, des historiens qui exagèrent : à côté d'experts qu'on suppose sérieux, mais qui extrapolent, on trouve le récit de Foigny, que l'on essaie de faire passer pour beaucoup moins exotique, moins exagéré. On prend la peine également d'expliquer le processus par lequel d'autres auteurs frauduleux arrivent à faire croire à peu près n'importe quoi à un lectorat ignorant :

---

<sup>263</sup> Foigny, *Terre australe*, p. 46-47.

Cependant comme on est persuadé qu'il faut dire quelque nouveauté, quand on vient de loin: plus les esprits sont subtils, plus ils en inventent. Et comme il n'est personne qui puisse leur contredire : on reçoit avec plaisir & on debite avec empressement leurs inventions, comme des veritez auxquelles on n'oseroit repugner sans passer pour temeraire<sup>264</sup>.

Foigny prend donc soin de se dissocier de cette sorte de conteurs, bien qu'en réalité, ce soit exactement le procédé par lequel il veut rendre crédible son récit, puisque personne, à part lui, n'a encore mis les pieds en Australie.

Lahontan use également du stratagème dont parle Foigny : il navigue en pays inconnu, et se trouve donc libre d'inventer à sa convenance les noms des tribus, les sortes d'animaux rencontrés, les mœurs amérindiennes. La connaissance née de l'expérience que font les voyageurs de la nouveauté n'est égale à aucune autre : elle supprime les supputations théoriques des lointains savants. Cette connaissance octroie au récit une valeur de crédibilité, puisqu'elle confirme en même temps le voyage en tant que tel : si l'auteur a eu accès à cette connaissance, c'est qu'il a été la chercher sur le terrain.

Pour en revenir au récit de Foigny, l'utilisation de procédés pour atténuer son exotisme ne l'empêche pas de demeurer suspect. Or, cela importe finalement assez peu, puisque la découverte capitale de Sadeur concerne non le Congo, mais l'Australie. Quand le récit s'occupe enfin de cette dernière, les descriptions exotiques ne diminuent pas tellement, et supplantent même quelquefois celles que l'on retrouvait dans le chapitre sur le Congo. Cependant, cet exotisme australien n'a pas la même force que celui du Congo, puisqu'il arrive plus tard; il relève du déjà-vu : « Raymond Trousson a donc raison d'affirmer que ce lieu intermédiaire congolais est un instrument de crédibilité et René Demoris d'y voir un "sas" permettant une propédeutique utopique, avant l'arrivée en Terre Australe<sup>265</sup>. » Cette « propédeutique utopique » – expression d'une remarquable justesse – est le moment textuel où le lecteur apprivoise l'utopie, l'exotisme merveilleux exagéré, qu'il apprend à lire. Ainsi, quand le lecteur arrive en Australie, cet exotisme exacerbé n'est pas marqué par la nouveauté; le lecteur se trouve dans du connu, épatant certes, mais qui frappe déjà moins son imagination : l'exotisme congolais sert à « ménager un temps mort, porteur d'attente et

---

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>265</sup> Pierre Ronzeaud, « Du détournement des cheminements culturels : Le Voyage utopique de Gabriel de Foigny, 1676 », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 374.

indicateur d'écart, avant l'entrée en utopie » et il « rend admissible les prodiges australiens par accoutumance au merveilleux exotique<sup>266</sup> ».

Chez Lahontan, on procède à nouveau de la même manière, mais avec beaucoup plus de subtilité et moins d'emphase utopique : il ne s'agit pas de rendre compte de monstres préhistoriques dont la principale activité consiste à dévorer un peuple de philosophes hermaphrodites, mais *simplement* d'attester la découverte d'une rivière inconnue – projet un peu moins ambitieux, on en conviendra. La « Lettre XVI » s'ouvre sur une description, quelque peu exagérée, du castor, à laquelle on prend soin de mêler d'autres procédés qui façonnent la lecture du lecteur modèle : on réfute les savants, on présente la supériorité du *vu* sur le *su* (de l'expérience sur la connaissance théorique), etc. Le récit de la bataille de l'Isle aux Rencontres, les descriptions exotiques de mœurs amérindiennes, de festins et d'épisodes de chasse semblent participer du même procédé : à côté de cela, qu'est-ce que l'*insignifiante* découverte d'un *autre* affluent du Mississippi? Nous croyons donc que cette accoutumance au merveilleux, à l'exotique, permet d'endormir le lecteur; elle lui montre aussi comment lire la découverte, comment l'interpréter – à savoir comme une anecdote, un détail parmi tant d'autres beaucoup plus excitants et merveilleux. Si on doit soupçonner quelque chose, on pointera plutôt du doigt l'organisation communiste des castors, qui tentent de rééduquer les plus paresseux d'entre eux, que la découverte d'une rivière. Bien entendu, la description des castors influencera l'opinion qu'on aura de l'ensemble du récit, et donc de la découverte en tant que telle; mais elle est tout de même moins importante que cette dernière, tout comme la découverte du Congo l'est moins que celle de l'Australie.

#### *Renvois cartographiques et gravures*

L'auteur propose également au lecteur des documents cartographiques et des gravures. Ces derniers sont des référents, que nous situons à mi-chemin entre les renvois externes (qui se réfèrent à l'encyclopédie du lecteur<sup>267</sup>) et les renvois internes (entre les

---

<sup>266</sup> *Idem.*

<sup>267</sup> L'encyclopédie du lecteur, concept littéraire proposé par Umberto Eco, est l'ensemble des connaissances du lecteur nécessaires à la compréhension d'un texte (Eco, *op. cit.*, n. 230, p. 250). Nous complétons en ajoutant que, pour Iser, l'encyclopédie du lecteur, qu'il nomme « répertoire », est aussi cet ensemble de normes linguistiques, culturelles, sociales et historiques nécessaires à la lecture (Wolfgang Iser, *L'Acte de la lecture, théorie de l'effet esthétique*, trad. d'Évelyne Sznycer, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1985 (1976)).

lettres elles-mêmes et les différentes parties de l'œuvre) : qualifions-les donc de *semi-externes*. Les renvois cartographiques et les gravures ont cette particularité d'être insérés dans les volumes de Lahontan et de recevoir quelques explications à même le texte. Ils constituent une sorte de mini-encyclopédie dans laquelle peut puiser le lecteur. Or, cette *deuxième* encyclopédie est fortement contrôlée par l'auteur : si le lecteur a tout de même le loisir d'interpréter les cartes et les images contenues dans l'œuvre du baron, le nombre des sens possibles y est moindre que pour les éléments de la première encyclopédie, relative au savoir personnel du lecteur. En d'autres termes, on dit au lecteur d'aller se renseigner dans d'autres documents, et on lui fournit ces documents.

La carte de la « Lettre XVI » est très intéressante à cet égard. Cette carte, qu'on trouve dans les premières pages de l'édition originale des *Nouveaux Voyages*, « ne se contente pas de raconter iconographiquement des actions ou des événements réels ou virtuels; elle inscrit un texte narratif dans sa constitution même pour authentifier son élaboration<sup>268</sup> ». Elle représente la rivière Longue, rattachée au Mississippi, les lacs Supérieur et des Illinois à l'est, et le pays des Mozeemlek à l'ouest – contrée inconnue, mais décrite par les Gnacsitaires. Non seulement y retrouve-t-on les habituelles données cartographiques (latitudes, longitudes, portages, emplacements des forts et des nations amérindiennes, montagnes, etc.), mais il y a encore plusieurs lignes de texte mettant en scène la façon dont Lahontan est entré en possession de ce document, et aussi des descriptions concernant les habitations, les embarcations et les médailles des Tahuglauks. On l'a vu, Lahontan va même jusqu'à préciser la jonction des deux peaux de cerfs qui auraient été utilisées pour dessiner la carte initiale. La carte, à elle seule, est un récit, une narration, en plus d'être une preuve. D'ailleurs, dans le texte de la « Lettre XVI », on ne manque pas d'intégrer ce document à la narration : « Il [le roi des Gnacsitaires] domine absolument sur tous les Villages qui sont décrits dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée<sup>269</sup>. » À d'autres endroits<sup>270</sup>, le narrateur fait référence à sa carte, et il invite le lecteur à y aller voir. Il s'agit donc d'une preuve de son voyage, puisque Lahontan la rapporte de ces pays lointains, mais c'est aussi une preuve de l'existence de la rivière

---

<sup>268</sup> Réal Ouellet, « Le Discours des gravures dans les *Voyages* de Lahontan (1702-1703) », *Études de lettres*, Lausanne, n<sup>os</sup> 1-2, janvier et juin 1995, p. 36.

<sup>269</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 417.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 412, 417-419, 421-422, 424-425, 433.

Longue, d'autant plus convaincante qu'on se sert, pour la situer, des connaissances géographiques communes concernant le haut du Mississippi et la région des Grands Lacs.

En plus d'être une preuve, c'est, comme nous l'avons mentionné, un élément de l'encyclopédie fournie au lecteur, dans laquelle il ira puiser pour compléter les informations du texte : « c'est celle [une île] que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis<sup>271</sup> »; « vous saurez que l'autre croix † que vous voyez dans la Carte sert aussi de borne aux *Mozeemlek*<sup>272</sup> »; « je vous en donne le plan [des maisons] dans la Carte<sup>273</sup> »; « l'un de ces quatre *Mozeemlek* avoit une Médaille penduë au coü d'un espèce de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte<sup>274</sup> ». Pour bien comprendre le récit, le lecteur doit s'y référer : si l'importance de la description de médailles ou de cabanes amérindiennes est très relative, dans le projet global de construire la narration crédible d'une fausse découverte, il reste que la représentation de la rivière Longue, elle, est d'un très grand intérêt. En s'en remettant à plusieurs reprises à la carte, le lecteur la valide à chaque fois comme un document crédible et sérieux : s'il doute un peu de l'existence de la rivière Longue, ou de son emplacement géographique, et qu'il se penche sur la question en s'aidant de la carte, il y retrouvera plusieurs éléments qu'il a déjà entérinés. Il a déjà fait sien le document et ainsi, par commutativité, la donnée « rivière Longue », sur la carte, se trouve renforcée. Il suffit que le lecteur virtuel accepte ou donne un minimum de crédit au pacte littéraire initial et le reste suit son cours; la carte est acceptée et va presque sournoisement se placer aux côtés des autres éléments du récit qui visent à *fabriquer* de la crédibilité. Nous qualifions le procédé de *sournois*, puisque la carte des Gnacsitaires n'est pas un élément de l'encyclopédie du lecteur, elle n'est pas un référent externe, mais bien un document versé dans la deuxième encyclopédie, celle créée par l'auteur, à l'intention de son lecteur virtuel. En consultant la carte, le lecteur donne un accord implicite à d'autres éléments de l'affabulation, à savoir, principalement, la situation cartographique de la rivière Longue en tant que telle.

Les gravures participent également de cette élaboration encyclopédique propre au récit. La « Lettre XVI » contient deux gravures<sup>275</sup>, exception faite de celles de la carte des

---

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 419.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 421.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 422.

<sup>275</sup> Fournies en annexe.

Gnacsitares dont nous venons de parler. La première représente, sur une pleine page, le féroce castor canadien, avec un grand luxe de détails; au-dessus de l'animal, une légende précise : « Castor de 26. pouces de longueur entre teste et queue<sup>276</sup>. » Elle est insérée, dans l'édition originale, au beau milieu de la longue description que le narrateur donne de cette bête. Avec la gravure en frontispice du premier volume<sup>277</sup>, la gravure du castor est la plus détaillée de toutes. Lahontan réserve donc l'une de ses gravures de qualité à un élément plutôt trivial en apparence, puisqu'ailleurs elles servent à illustrer les mœurs amérindiennes, à donner des représentations de batailles et de stratégies militaires, à fournir des plans de villes et de villages, etc. Toutefois, il faut se rappeler que la description du castor s'étend sur cinq pages, et qu'elle revêt un intérêt essentiel en ce qui a trait à l'établissement d'une rhétorique de l'exotisme. Or, cette description paraissait déjà exhaustive au lecteur, l'illustration clarifie toute ambiguïté qui eut pu subsister : si jamais le lecteur s'était formé quelque idée, quelque représentation plus personnelle ayant pour substrat la description de cinq pages de la « Lettre XVI », la gravure vient mettre un terme à cette envolée interprétative. Le castor est tel qu'on le décrit et le dessine. Ainsi, non seulement dirige-t-on l'interprétation du lecteur, mais encore une fois, on le réfère à une encyclopédie secondaire qui est celle de l'œuvre, mise en place par le texte<sup>278</sup>.

La deuxième gravure<sup>279</sup> est située à la fin de la « Lettre XVI ». On y trouve une illustration des techniques de la chasse aux bœufs sauvages, de la façon dont les Amérindiens boucanent la viande, ainsi que du danger causé par les énormes crocodiles qui peuvent se saisir d'un bœuf qui s'abreuve à un cours d'eau. Moins détaillée que l'image du castor, elle est tout de même assez explicite, et plusieurs légendes y sont inscrites : « Crocodile allant dévorer un petit veau; Bœuf pris par les cornes avec des cordes; Bœuf attaque a coup de lance; Sauvage sautant sur un bœuf; Sauvages boucanant des viandes; Bœufs sauvages<sup>280</sup>. » Cette gravure, comme la plupart de celles qui sont contenues dans

---

<sup>276</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 387.

<sup>277</sup> Cette gravure représente un Amérindien nu tenant un arc et une flèche, qui se tient debout sur un sceptre royal et un livre de lois et dont la légende stipule *et leges et scepra terit*. Traduction libre : Il foule des pieds et le sceptre et les lois. Cette gravure se trouve en annexe.

<sup>278</sup> Un autre exemple de ce renvoi à l'encyclopédie secondaire se trouve dans les *Mémoires*, quand le narrateur explique le mode d'écriture hiéroglyphique amérindienne et qu'il en donne un exemple illustré (Lahontan, « Gravure des hiéroglyphes », *Mémoires*, p. 730 : copie en annexe). Le lecteur a sous les yeux exactement ce dont il est question; on le réfère à l'encyclopédie secondaire et son pouvoir d'interprétation est ainsi encore une fois mis de côté.

<sup>279</sup> Également en annexe.

<sup>280</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p.429.

l'œuvre de Lahontan, cherche évidemment à intéresser le lecteur, par l'exotisme de son sujet; mais encore une fois, l'auteur définit avec précision ce que l'imagination du lecteur aurait pu créer seule à propos de ces animaux : cela influence directement le *texte* de la lecture, créé au contact du texte de l'auteur et de la lecture du lecteur. Le récit circonscrit ce pouvoir en référant à des données précises concernant les bœufs sauvages, qui laissent peu de place aux nuances interprétatives, n'incitant pas le lecteur à sortir des sentiers battus par le narrateur.

Du côté des textes témoins, il n'y a que Marquette qui ait inséré une carte dans son récit, quoique Hennepin parle lui aussi d'une carte qu'on ne trouve pas dans ses œuvres. La carte en tête du récit de Marquette représente le Mississippi, entre les Grands Lacs et le Golfe du Mexique<sup>281</sup>. Nous n'avons trouvé qu'une seule référence à cette carte dans le récit lui-même; elle est située au tout début du texte :

L'on avoit eu le soin de tirer des Sauvages tout ce qui s'estoit pû tirer de lumieres de ces pays ; l'on en avoit mesmes tracé une Carte sur leur recit, les rivieres y estoient marquées, le nom des Nations que nous devons traverser, & les rums de vent que nous devons suivre dans ce Voyage<sup>282</sup>.

Marquette ne fait que mentionner la carte, sans reporter directement le lecteur à celle-ci. Il ne s'agit pas alors de l'utiliser, comme chez Lahontan, en tant que matériau à intégrer à la narration de la découverte. Elle n'a pas de fonction narrative. Le document cartographique de Marquette se démarque par son utilité *comme carte*, et non comme supplément d'exotisme et instance d'authentification. Sur la carte de Marquette, il n'y a pas de dessins, pas de narration, pas de mises en scène comme sur la carte de la rivière Longue. On indique simplement les lieux, les tribus, les caractéristiques géographiques importantes (mines, montagnes, etc.), ainsi que le chemin suivi par les explorateurs. Bref, la carte ne sert pas le récit : elle est ce qu'elle est, c'est-à-dire un document utile qui renseigne sur la géographie et la navigation d'un territoire inconnu.

---

<sup>281</sup> Une copie de cette carte se trouve en annexe. La carte place le Golfe du Mexique à l'embouchure du Mississippi, même si, en 1678 (année de la publication de son récit du voyage de 1673), La Salle n'avait pas encore exploré cette région. Ceci s'explique par le fait que La Salle avait déjà émis cette hypothèse à cette époque, puisque son premier voyage d'exploration du Mississippi lui avait permis de supposer que le Mississippi se jetait dans l'océan.

<sup>282</sup> Marquette, *Voyage et découverte*, p. 1-2.



## Héroïsation du narrateur

Dans les paragraphes précédents, il a été question de la lecture, du lecteur et de la relation qui les unit, plus particulièrement dans le récit de la « Lettre XVI ». Or, une dernière instance textuelle s'impose à notre étude. La figure du narrateur mérite en effet une analyse attentive, pour tenter de cerner ses caractéristiques et son rôle dans la création d'un récit crédible – en l'occurrence, celui de l'exploration de la rivière Longue. La « Lettre XVI » est à cet égard spécifique, par sa manière d'associer le narrateur à un héros romanesque : ailleurs dans les *Nouveaux Voyages*, le narrateur est moins présent, ou l'est différemment. Dans les autres tomes de l'œuvre de Lahontan, le narrateur s'efface, pour revenir *in extremis* dans les *Dialogues*, où il se résume désormais à une simple voix (à laquelle est d'ailleurs généralement confié le *mauvais* rôle, celui de l'Européen orthodoxe et obtus).

### *Narration romanesque*

Avant de s'attacher à la figure du narrateur et à sa mise en scène, il convient d'étudier la narration en tant que telle, que l'on peut qualifier de romanesque et qui renvoie à une mise en récit de l'exploration, débordant ainsi les limites d'une *relation* de voyage régulière pour aller davantage du côté du *récit* de voyage. Dans la « Lettre XVI », la narration n'est pas constante : elle est souvent objective et presque scientifique, mais, à plusieurs endroits, elle glisse vers le romanesque. On ne se contente plus de narrer des événements, on les met en scène :

Dès que nous fûmes rembarquez, le vent ayant cessé tout à cou, il fallut avoir recours aux avirons; mais comme la plupart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que très-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une grosse Isle deux lieues plus haut, étant averti par les six esclaves *Essanapés*, que nous y trouverions quantité de Lièvres, ce qui fut effectivement vrai<sup>283</sup>.

Les raisons de cet arrêt n'ont aucune pitié, du strict point de vue du voyage; c'est un élément mort, pour ce qui est de l'action. En revanche, pour la narration, cette pause revêt une certaine importance : on informe le lecteur des réalités de la navigation, on souligne l'énergie nécessaire à cette activité et sa difficulté, on précise que les Amérindiens sont de précieux guides, on parle de l'alimentation des voyageurs. On y déniche plusieurs informations qui, sans être nécessaires à la relation de voyage, le sont pour le récit: d'une

---

<sup>283</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 403.

part, ces détails intéressent le lecteur; d'autre part, ils matérialisent le voyage à ses yeux, ils le rendent tangible. L'effort physique, la fatigue, la faim, la difficulté sont des éléments qui caractérisent l'expédition, d'une manière plus facilement assimilable pour le lecteur normal : les descriptions cartographiques ou ethnologiques et les informations factuelles l'intéressent sans doute aussi, mais quoi de mieux, pour saisir la réalité des explorateurs, que de préciser l'état des hommes qui vivent le voyage?

Cette mise en récit intéresse et attache le lecteur, rendant plus efficaces les matériaux de l'affabulation, c'est-à-dire ces mécanismes qui visent à créer un récit vraisemblable et crédible. On a discuté plus tôt d'un exemple de ce mécanisme, alors qu'on s'intéressait à l'insertion du récit de la bataille de l'Isle aux Rencontres<sup>284</sup>, laquelle constitue une mise en abyme intéressante, sur le plan de la narration. Cette histoire, inutile pour le déroulement de l'action, et sans pertinence quant à la découverte de la rivière Longue, joue cependant un rôle à titre de *distracting device*. Elle sert également à romancer la relation et à susciter l'intérêt du lecteur. Ce n'est pas la simple chronique militaire d'un affrontement passé; l'histoire est théâtralisée comme nulle part ailleurs dans l'œuvre du baron. Le lecteur s'étonne quand surgissent des dialogues dramatiques, en style direct : « *Et où allez vous, continuerent les Iroquois? A la chasse aux bœufs, repliquèrent les Nadouessis; mais vous Iroquois, quel est votre but? Nous allons, repartirent-ils, à la chasse aux hommes, & bien dirent les Nadouessis, nous sommes des hommes, n'allez pas plus loin*<sup>285</sup>. » Ce récit et celui de la rivière Longue sont rapprochés; et la lecture du premier a des effets sur celle du deuxième, puisqu'elle insère dans le récit principal de la « Lettre XVI » des éléments d'exotisme, de danger, d'héroïsme, d'aventure et de drame. Lahontan passe par ce lieu (l'île) haut en signification : il partage alors un instant ces caractéristiques par le récit que lui en font les Amérindiens, et sa propre entreprise s'en trouve glorifiée, puisque traversant les mêmes lieux, elle pourrait se trouver en pareille situation<sup>286</sup>.

Si on compare cette narration à celle du récit de Cavelier, on remarque tout de suite une différence :

Cependant les sauvages nous attaquoient de toutes parts, nous prenant pour des Espagnols. Il seroit inutile de specifier icy la quantité d'insultes qu'ils nous firent et les diferentes

---

<sup>284</sup> Cf. p. 84 du présent mémoire.

<sup>285</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 425.

<sup>286</sup> Dans le chapitre suivant, il sera question de la manière dont le récit de l'Isle aux Rencontres permet de relier l'expédition du baron à une trame historique plus générale, et ainsi de l'insérer dans un contexte historique solide, bien documenté, ce qui joue positivement sur la crédibilité du récit.

rencontres que nous eumes avec eux, la plus fasheuse fut la deffaite de huit ou dix hommes de la fregate, lesquels estant decendus à terre pour prendre de l'eau fraîche furent criblés de coups de fleches des qu'ils y furent decendus. Cette perte fut en partie cause que ladite fregate echoua dans la suite et se perdit avec tout l'equipage à la reserve de sept ou huit personnes<sup>287</sup>.

Alors que Lahontan emploie la narration romanesque, Cavelier l'évite, même quand il s'agit de rapporter un événement tragique. La mise en récit de Lahontan passe également par une rhétorique, bien présente dans la « Lettre XVI » : celle du danger, de l'adversité. Les éléments textuels se rapportant au danger sont presque toujours l'occasion d'une description ou d'une narration romanesques. Un rapport plus objectif, à la manière de ceux concernant les expéditions de La Salle, de Marquette et de Jolliet, n'aurait pas permis un tel usage de la notion de danger. Alors que dans les relations de Cavelier<sup>288</sup> et de Marquette<sup>289</sup> on se contente de décrire certains dangers encourus, les récits de Lahontan, Hennepin et Foigny les mettent narrativement à profit. Il convient de souligner qu'il existe à cet égard, pour une fois, une distinction franche entre les relations *réelles* et les récits fictifs. L'exemple de Foigny est à cet égard éloquent. Les dangers foisonnent dans la *Terre australe connue* et sont la plupart du temps le moteur de l'action : les multiples naufrages du protagoniste le conduisent au Congo, puis en Australie; son combat désespéré et héroïque avec un ptérodactyle le rend sympathique aux yeux des autochtones et lui assure leur secours; etc. Le danger n'est pas un simple élément de l'histoire, il représente une bonne partie de celle-ci.

Il en va de même chez le père Hennepin, quoiqu'on puisse sans doute avancer que le danger y est une façon de glorifier le narrateur, de montrer à quel point il est courageux de braver tant d'obstacles :

L'année d'apres je m'engageai encore par un effet de mon zele à travailler au salut des Ames. Je me trouvai donc au Combat sanglant de Seneff, où tant de gens perirent par le fer & par le feu. J'y eus beaucoup d'occupation à soulager, & à consoler les pauvres blessez. Et en fin apres avoir essuie de grandes fatigues, & apres avoir couru des dangers extremes dans les Sieges de ville, à la Tranchée, & dans des Batailles, où je m'exposois beaucoup pour le salut du prochain, pendant que les gens de guerre ne respiroient que le carnage, & le sang, je me vis en estat de satisfaire mes premieres inclinations<sup>290</sup>.

<sup>287</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1164.

<sup>288</sup> « Les perils où nous etions exposés chaque jour aux passages des rivieres avec des radeaux nous ostoit toute la joye que nous aurions peu trouver dans nostre voyage » (*Ibid.*, p. 1166).

<sup>289</sup> « Quand on a un peu avancé dans cette riviere, on la touve tres-difficile, tant à cause des courans que des rochers qui coupent les Canots & les pieds de ceux qui les traînent, sur tout lorsque les eauës sont basses » (Marquette, *Voyage et découverte*, p. 6).

<sup>290</sup> Hennepin, *Nouvelle Découverte*, p. 13.

Chez Hennepin, le narrateur se met personnellement en scène, et le danger sert à souligner le courage et la qualité du voyageur; en fait, dans le texte du récollet, la véritable aventure est celle du narrateur, et non la découverte du Golfe du Mexique. L'utilisation du danger dans la lettre de Lahontan est beaucoup plus subtile. C'est une question de dosage, d'une part, et de but recherché, d'autre part. Alors que Hennepin se survalorise lui-même, Lahontan cherche surtout à attirer l'attention sur son récit :

Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire entendre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient sur le point de faire main basse sur nos gens, lors qu'un bon Vieillard se mit à crier que ces étrangers n'étoient pas seuls, & qu'on avoit découverts nos Cabanes & nos Canots. De sorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & résolus de faire bonne garde pendant la nuit<sup>291</sup>.

Le danger lié à un problème linguistique ne se rapporte pas au narrateur, ne le glorifie pas personnellement : on représente simplement au lecteur que l'entreprise est hasardeuse et qu'elle peut facilement verser dans la tragédie sanglante. Sa réussite n'en est que plus éclatante. On célèbre la réussite de l'expédition, non celle de l'explorateur. Les nombreux périls que nous avons déjà énumérés (menaces d'attaques amérindiennes, faim, froid, difficultés de la navigation) démontrent que l'expédition est importante et difficile. La découverte de la rivière Longue ne se fait pas sans heurts, et ce parcours à obstacles ne rend l'heureux dénouement que plus grand et authentique : une autre expédition aurait peut-être failli, là où celle de Lahontan a réussi. Après avoir bravé et vaincu tant de dangers, rien de plus normal que de voir ses efforts et son courage récompensés. Encore une fois, il faut souligner la sobriété du baron, qui prend garde à ne pas (trop) attirer l'attention sur lui, ce qui permet une utilisation romanesque du danger – une utilisation qui, bien qu'intéressante pour le lecteur, n'entraîne pas les soupçons et ne porte pas à l'incrédulité.

« *Moi-voyageur* » et « *moi-narrateur* »

Si le narrateur ne se met pas volontairement de l'avant en tant que héros, comme le fait le père Hennepin, il demeure que l'interpénétration des rôles le met en évidence et peut approcher d'une certaine forme d'héroïsation. En effet, le « moi-narrateur » et le « moi-voyageur<sup>292</sup> » se confondent à certains endroits, où la narration et la personne du voyageur ne se départagent pas aisément. En d'autres termes, la narration de l'expédition a

<sup>291</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 426-427.

<sup>292</sup> Jean Warwick, « Récits de voyage en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : Bibliographie d'introduction », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 157.

quelquefois tendance à s'effacer, pour laisser place au narrateur en tant que tel, au personnage de Lahontan. Il ne semble pas que cela soit volontaire dans la plupart des cas, puisque, comme l'explique Réal Ouellet en analysant le narrateur du *Grand Voyage au pays des Hurons* de Gabriel Sagard, le héros n'est mis en valeur que de manière rhétorique<sup>293</sup>. Mentionnons quelques-uns des procédés rhétoriques qu'il relève et qui s'appliquent aussi au texte du baron : le va-et-vient entre le « je » et le « nous » de la narration<sup>294</sup>, l'aller-retour entre « l'observation et la performance<sup>295</sup> », et le déplacement du protagoniste qui confère à la narration une dimension spatiale<sup>296</sup>. Ainsi, le narrateur est héroïsé quand, par exemple, il navigue d'un endroit à l'autre et que l'histoire avance au rythme de ce déplacement spatial (le narrateur entre dans un nouveau village amérindien et une confrontation avec une tribu ennemie a lieu). L'héroïsation du narrateur est ici légère, mais tout de même présente, et probablement indissociable d'un récit de voyage écrit par le voyageur lui-même, puisque les actions relatées sont de son fait. Cette héroïsation est d'ailleurs assez éphémère, puisque c'est la « Lettre XVI » qui place le personnage de Lahontan « pour la première fois en position de protagoniste<sup>297</sup> ». On ne retrouve cette importance du personnage qu'à quelques autres endroits dans l'œuvre de Lahontan, particulièrement dans les *Dialogues*, alors qu'un interlocuteur doit assister Adario, le Sauvage Philosophe, dans ses réflexions sur les sociétés amérindienne et européenne.

Cette confusion entre le « je » relateur et le « je » voyageur a diverses conséquences, plus souvent qu'autrement bénéfiques pour l'objectif général de la relation de Lahontan, à savoir la construction d'un récit crédible. D'abord, « le voyageur donne de

<sup>293</sup> Réal Ouellet, « Héroïsation du protagoniste et orientation descriptive dans le "Grand Voyage au pays des Hurons" », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 233.

<sup>294</sup> Cette alternance entre le « je » et le « nous », dans la « Lettre XVI », est abondante. Elle prend très souvent cette forme : « Le lendemain nous fimes ce petit portage, & le 5. j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprès duquel je campai le jour suivant pour y prendre langue » (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 391; « Le 7. je me rembarquai, & après avoir bien ramé, nous entrâmes vers le soir dans le petit Lac des *Malominis* » (*Ibid.*, p. 392); « Je revins donc sur mes pas, & nous entrâmes tous au Village » (*Ibid.*, p. 405-406). Il y a donc un jeu entre le moi-voyageur et le moi-narrateur qui permet d'atténuer la figure du héros. Il s'agit alors de ce « nous collectif » dont parle Réal Ouellet (Ouellet, *loc. cit.*, n. 293, p. 234).

<sup>295</sup> Par exemple, la longue description du castor (p. 386-391) commence après que l'équipage eût navigué et rencontré quelques peuples amérindiens, et le récit se poursuit après la description de l'animal par la relation d'un portage, de la rencontre avec des guerriers autochtones et d'un épisode de chasse. Le narrateur rend donc compte de descriptions et y ajoute des actions, puisqu'il s'agit d'un récit de voyage qui doit allier descriptions et narrations romanesques : « La relation de découverte oscille entre l'aventure et l'inventaire, entre la narration héroïsante et l'affirmation d'un savoir neuf sur le monde » (*Ibid.*, p. 219).

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>297</sup> Réal Ouellet, « La Fin du voyage : hasard et parodie chez Lahontan », *Études françaises*, Montréal, vol. 22, n° 2, automne 1986, p. 88.

l'autorité au narrateur, et celui-ci en profite pour faire part aux lecteurs non seulement d'itinéraires, mais aussi d'idées scientifiques et morales sur l'homme et sur le monde naturel<sup>298</sup> ». On concevra mieux ceci en considérant que l'expérience personnelle de l'altérité par le voyageur est supérieure au savoir théorique sur cette dernière détenu par un narrateur qui ne serait pas un voyageur lui-même : la combinaison des deux rôles a pour effet de rendre plus crédible le narrateur, qui relate une découverte en toute connaissance de cause. Le narrateur de la « Lettre XVI » raconte une expédition qu'il a effectuée, pas celle d'un autre : en tant que voyageur-narrateur, il fait autorité dans la matière très précise de sa propre exploration. Cela ne l'empêche évidemment pas de mentir ou de tordre la vérité, mais on doit écarter d'emblée la suspicion liée à un manque de connaissance du sujet; on ne peut alors soupçonner que la bonne foi de l'auteur, à laquelle on doit accorder son crédit dès le premier pacte littéraire contenu dans la préface. Si le lecteur accepte le contrat, il se trouve en présence d'un auteur qui parle d'expérience, et la marge d'erreur est plus mince que dans un récit où le narrateur n'est pas le voyageur. Ce faisant, on légitimise non seulement son savoir, mais encore la découverte en tant que telle, toujours dans l'optique où le lecteur accepte le pacte. Cette confusion des facettes du « je » narratif sert également le récit en ce qu'elle lui permet de jeter dans le même creuset des éléments textuels objectifs et d'autres plus personnels, ce qui complique la tâche du commentateur qui voudrait départager le vrai du faux :

La création du héros-voyageur est d'ailleurs un processus assez mystérieux pour troubler les historiens à la recherche de faits et voulant écarter mensonges et plagiats. Car c'est un travail collectif d'écrivains vivant un phénomène culturel en même temps que l'exploit personnel<sup>299</sup>.

Cette dernière conséquence semble particulièrement précieuse en ce qui a trait à Lahontan, dans le texte duquel il devient périlleux de tenter de polariser ces éléments textuels, puisque la seule étude de la narration ne permet pas d'identifier à quel moment le narrateur s'en remet à des faits, et à quel moment il fait plutôt intervenir des inventions de son propre cru.

### *Mise en scène du narrateur*

Nous terminerons cette section traitant de l'héroïsation du narrateur en nous attachant à la façon dont le narrateur se met en scène, se matérialise dans le texte à titre de

---

<sup>298</sup> Warwick, *loc. cit.*, n. 292, p. 157.

<sup>299</sup> *Idem.*

destinataire, et influence ainsi la lecture de son destinataire en lui attribuant un rôle précis, celui de témoin à charge qui doit attester, juger et prendre parti.

Le narrateur des récits de voyage de l'époque tend à se mettre en scène, puisqu'il ne s'agit pas simplement d'une relation d'expédition ou d'un journal de bord : le côté commentatif, nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, s'installe progressivement, ce dont l'œuvre de Lahontan est un exemple éloquent. Non seulement cet aspect commentatif est-il présent dans les *Nouveaux Voyages* et dans les *Mémoires*, mais il constitue une part importante des *Dialogues* :

Quelque chose de fondamental a changé dans les relations de voyages : les narrateurs ne se contentent plus de rapporter des faits ou de produire des descriptions; ils entendent témoigner de leur esprit, de leur intelligence et de leur sensibilité, bref profiter des circonstances du périple pour se manifester. Quand La Hontan assiste à la torture d'un [trois, en fait] prisonnier iroquois brûlé à petit feu, il insiste d'abord sur l'horreur que lui inspire le spectacle et sur sa tristesse à l'évoquer<sup>300</sup>.

Ces états d'âme et d'esprit de l'auteur ne sont donc pas de simples données sur le voyage : ils commandent une réception particulière de la part du lecteur, qui entre en relation avec la sensibilité d'un autre être humain. Ces idées et ces sentiments esquissent la présence de l'auteur dans son texte, qui se dévoile plus concrètement au lecteur pour lui demander d'exercer son jugement.

En ce qui concerne cette scène de torture dont parle Pierre Berthiaume, nous avons déjà expliqué les choix interprétatifs que le lecteur a la possibilité de faire face à la situation: il peut compatir à l'horreur de l'auteur, s'émouvoir devant tant de souffrance ou bien s'indigner d'une telle cruauté. Quoi qu'il en soit, le destinataire exerce son jugement et quelques éléments textuels concourent à le décider en faveur du narrateur. Si Lahontan devient un protagoniste pour la première fois dans la « Lettre XVI », comme le soutient Réal Ouellet, il devient également plus autodiégétique :

Si le début des Lettres laisse le narrateur en faible position de représentation dans son récit (autodiégétique-témoin), il y a une évolution marquée vers la prise en main de sa propre situation déclenchée avec la sommation de Mr. de Seignelai exigeant le retour immédiat du narrateur-personnage en France (Lettre XII)<sup>301</sup>.

---

<sup>300</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 193.

<sup>301</sup> Aline Côté-Lachapelle, « Le Discours du récit et ses effets chez Lahontan », *Études littéraires*, [s.l.], vol. 10, n<sup>os</sup> 1-2, avril et août 1977, p. 205.

Ainsi, la mise en récit du narrateur évolue progressivement<sup>302</sup> et, pour ce qui est des *Nouveaux Voyages*, connaît son apogée dans la « Lettre XVI ». Ceci est d'autant plus significatif que cette lettre constitue la portion de l'œuvre où la fiction est la plus présente, où on invente plus qu'on ne raconte – au contraire des autres lettres qui, bien que leur narrateur ait tendance à romancer certains épisodes, n'en sont pas moins des relations plutôt proches de la réalité, comme le confirment les études comparatives réalisées par Réal Ouellet dans son édition critique de 1990. L'effet opéré sur le lecteur est digne d'être souligné : alors qu'on s'enfonce dans l'affabulation, le narrateur prend de plus en plus de place, que ce soit directement ou rhétoriquement, et le destinataire se rattache progressivement à ses commentaires plutôt qu'à ses descriptions. Il y a de plus en plus de commentaires qui côtoient les données plus objectives auxquelles le lecteur était habitué :

Ils se vantoient d'être fort raisonnables, en comparaison des *Gnacsitaires* qu'ils disent n'avoir que la figure d'hommes, & qu'ils regardent comme des bêtes. Je crois qu'en cela, ils ne se trompent pas tout à fait ; car en effet, je remarquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commercer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitaires* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages<sup>303</sup>.

On détourne l'attention de la découverte de la rivière Longue pour intéresser le lecteur au narrateur, par qui lui vient l'expérience de l'aventure et de l'altérité – alors qu'au début, on s'en remettait, respectivement, aux descriptions et à la narration uniquement. Les descriptions, qui ont certainement une autorité plus grande que les commentaires personnels, en ce qu'elles miment souvent le discours scientifique et font appel à des sources documentaires ou à des experts, sont délaissées au profit d'un discours propre au narrateur en tant que personnage. Le glissement s'effectue si bien que les informations transmises de cette façon gardent toute la puissance objective propre aux descriptions. De cette manière, on renforce la crédibilité du narrateur. Par ailleurs, cette présence du narrateur est heureuse pour la création de l'intérêt que l'on peut porter au récit, puisque le lecteur a accès aux aventures telles qu'elles sont arrivées à un narrateur-personnage, et que cela satisfait le désir du public de l'époque de lire du vrai, du vécu.

---

<sup>302</sup> Cette augmentation progressive de la mise en récit du narrateur s'observe, dans le récit de Lahontan, principalement par la présence plus régulière des commentaires, par une utilisation plus répandue du « je » narrateur et conséquemment par une diminution des épisodes descriptifs au profit d'une narration d'actions liées principalement au narrateur.

<sup>303</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p 422.



Cette particularité de la « Lettre XVI » permet également de mettre en scène l'écriture en soi, et non seulement la figure du narrateur. En effet, à plusieurs endroits, la présence du destinataire est révélée par une relation avec le lecteur fictif, et on renvoie à une réalité qui n'est pas celle du voyage, mais bien celle de l'écriture et de la lecture du récit : « Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer<sup>304</sup> »; « Voilà, Monsieur la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'essentiel : j'aurois pû la grossir davantage, mais j'ai crû que le reste n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curiosité<sup>305</sup> »; « Adieu, Monsieur, soyez persuadé que je me ferai toujourns un sensible plaisir de vous amuser, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux<sup>306</sup> »; « Au reste, je vous prie de ne pas trouver etrange que ma relation de ce voyage soit si abregée; Il me faudroit plus de tems & de loisir que j'en ai à present pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long<sup>307</sup>. » L'écriture est ici matérialisée (comme à quelques autres endroits, où l'on fait directement référence à un certain journal de bord<sup>308</sup>), et la relation avec le narrataire également :

Autant que l'acte d'écrire, c'est la relation avec le destinataire qui se trouve éloquemment dramatisée. Ou bien le relateur accumule les formules monstratives [...], incitatives [...]; ou bien il fait mine d'instaurer un dialogue avec le lecteur virtuel lorsque la situation didactique le permet [...]; ou bien encore il utilise toutes les ficelles du roman : lettres sans réponse, manuscrits perdus, rencontres ratées, autocensure : "Je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée", écrit Lahontan, bien conscient du suspense qu'il provoque (*Nouveaux Voyages*, p. 382)<sup>309</sup>.

Cette insertion du narrateur dans le récit, ou plutôt l'importance qu'il gagne par rapport à la diégèse, est une preuve, dans les récits de voyage de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'il existe une « double dramatisation, de l'écriture et de la communication avec le lecteur virtuel »; par conséquent, « la véritable aventure est celle de l'écriture » et il y a « primauté de l'écriture sur l'aventure coloniale<sup>310</sup> ». Ainsi pris à parti dans un récit qui lui attribue un rôle, le lecteur est encouragé à entrer dans le jeu, à s'enfoncer davantage, à renouveler sans cesse son pacte littéraire avec le narrateur et à construire de lui-même, avec le concours du

---

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 413.

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 433.

<sup>306</sup> *Idem.*

<sup>307</sup> *Idem.*

<sup>308</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 431.

<sup>309</sup> Ouellet, « Qu'est-ce qu'une relation... », *loc. cit.*, n. 116, p. 246.

<sup>310</sup> *Idem.*

narrateur, le récit de l'exploration de la rivière Longue – un récit d'autant plus crédible que bon nombre des matériaux de l'affabulation ont été validés, actualisés et surtout opérés par ce même destinataire.

### **Conclusions**

Somme toute, la « Lettre XVI » rend compte d'une lecture balisée par le texte, que ce soit par la présence des pactes de la préface ou par celle de descriptions précises, qui modulent la réception du texte par un lecteur – que nous considérons résolument modèle – en lui suggérant fortement les interprétations à préférer. Les autres formes de renvois, que nous avons appelés *semi-externes*, puisqu'ils réfèrent à des données fournies par le texte (gravures, cartes), ont été associés à une encyclopédie secondaire, sujette à l'autorité de l'auteur qui pouvait alors s'en servir pour diriger la lecture. Ces mécanismes textuels sont d'ailleurs très efficaces, puisqu'ils sont actualisés, déclenchés et utilisés par le lecteur lui-même (qui n'a pas vraiment le choix de les mettre sous tension, s'il veut poursuivre sa lecture). Enfin, pour faire suite à ces analyses de la lecture dirigée et du lecteur modèle bien vite mis au pas, nous avons proposé quelques pistes de réflexion quant à la narration et au narrateur. La première devient romanesque, ce qui a pour conséquence d'opérer un glissement narratif : on passe d'un récit plus objectif à un récit plus fictionnel. Ce glissement est d'ailleurs perceptible dans la confusion qui règne au sujet du « je » narratif : le moi-voyageur et le moi-narrateur se confondent souvent et cela permet l'émergence d'un narrateur-héros, auquel le crédit d'une forme narrative plus objective, utilisée jusque-là, est associé. Cette mise en scène du narrateur lui confère le pouvoir de s'immiscer encore plus dans la lecture, notamment en attribuant au lecteur un rôle dans l'aventure de sa lecture. Bref, ces différents aspects de la lecture préfigurée et du narrateur-héros témoignent d'une mécanique qui vise à soutenir et à renforcer la crédibilité de l'affabulation de la rivière Longue.

## CHAPITRE IV

### Mimésis de la vraisemblance et effets de plausibilité

« Get your facts first, then you can distort them as you please. » [Mark Twain, 1871]

« pluris est oculatus testis unus, quam auriti decem; qui audiunt audita dicunt, qui vident plane sciunt. » [*Truculentus*,  
Plaute, -192]

Il convient enfin d'étudier un dernier mécanisme mis en œuvre pour construire le récit crédible d'une fausse découverte. Dans les chapitres précédents, il a été d'abord question du mimétisme générique qu'on peut observer dans la « Lettre XVI ». Ce mimétisme, grâce à une certaine confusion des genres en cause et des fonctions narratives qui leur sont rattachées, permet d'insérer le texte de Lahontan parmi les récits de voyage les plus authentifiés de l'époque. Par ailleurs, le présent travail s'est ingénié à démontrer que l'œuvre du baron met en place une lecture idéale destinée à un lecteur modèle, lequel est orienté vers les interprétations homologuées par le narrateur. Pour terminer, nous aborderons la mimésis de la vraisemblance telle qu'on la retrouve dans la « Lettre XVI », et les effets de plausibilité qu'elle engendre. Nous étudierons cette mimésis sous trois principaux aspects, à savoir la relation du récit avec l'Histoire, la dynamique entre le texte et la notion de savoir; et la façon dont l'œuvre traite la réalité, comment elle l'insère dans sa trame narrative.

#### **Infléchissement de la trame historique**

Une lecture attentive des lettres des *Nouveaux Voyages* montre que Lahontan tente de les insérer dans un contexte plus large que celui de la situation textuelle. Pour ce qui est de la « Lettre XVI », une mise en abyme du récit est effectuée avec l'histoire de la bataille à l'Isle aux Rencontres, ce qui a pour effet d'ajouter de la crédibilité à l'expédition de la rivière Longue. Par ailleurs, Lahontan a une tendance à implanter le voyage dans le contexte historique de la Nouvelle-France – ce qui, encore une fois, influence la vraisemblance et la crédibilité du récit de la « Lettre XVI ». Nous verrons en dernier lieu comment cette lettre s'insère parmi les 24 autres et quels effets textuels cela implique.

*Mise en abyme du récit*

Le récit de la rivière Longue est lié à un contexte historique qu'on exploite pour rendre l'affabulation encore plus vraisemblable. L'exemple du récit de l'Isle aux Rencontres permet de bien saisir ce mécanisme. La mise en abyme de ce récit, que l'auteur prétend bien réel et tiré de guides amérindiens accompagnant les voyageurs, a une fonction narrative indiscutable : c'est un des moments forts de la narration romanesque; on y retrouve des passages hautement dramatiques (dont les dialogues entre les Iroquois et les Nadouessis évoqués plus haut); l'histoire agit également à titre de *distracting device*, en plus d'être un passage sans doute bien reçu par le lecteur en quête d'aventures et d'exotisme. Or, ce passage a une autre utilité, qui a un effet sur la crédibilité de l'exploration: la mise en abyme de cette bataille aux dimensions épiques permet d'insérer le premier récit dans une trame historique plus générale. Que cette dernière soit réelle ou non<sup>311</sup>, cela n'a guère d'importance : il paraît assez plausible que deux nations amérindiennes se soient combattues au Canada, sur une île ou ailleurs. Le fait que Lahontan ait accès à cette histoire constitue une preuve de sa présence en ces lieux, puisque les Amérindiens la lui racontent quand le groupe s'y trouve lui-même. C'est la présence qui provoque la narration; le baron ne rapporte pas ce fait d'armes au hasard, comme une anecdote : il l'insère à même son récit du voyage de la rivière Longue :

J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *Missisipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la première fois, à cause des pluyes & du débordement des Rivières. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le 10. nous arrivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle est située vis-à-vis [la rivière des Otentas, apparemment]. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadouessis*. Voici en peu de mots comment la chose arriva<sup>312</sup>.

Le procédé peut paraître simple – et il l'est en vérité –, mais il s'avère par là d'autant plus efficace. On passe d'un lieu à un autre, tout simplement, et ce nouveau lieu occasionne un récit : cela forme un tout narratif très homogène, sans coupure, qu'on lit le plus naturellement du monde (bien qu'on puisse froncer le sourcil à la lecture des dialogues dramatiques), en acceptant que l'histoire de la confrontation est liée à un lieu et que ce dernier a été visité par Lahontan.

<sup>311</sup> Réal Ouellet, dans son édition critique, précise qu'on ne retrouve aucune trace de la bataille de l'Isle aux Rencontres dans les documents d'archives.

<sup>312</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 424-425.

### *Insertion du voyage dans l'Histoire*

Le récit de la « Lettre XVI » s'insère également dans un contexte historique externe au récit, c'est-à-dire relatif à l'histoire générale de la Nouvelle-France. Cela a pour effet d'ajouter de la crédibilité, de rendre le tout plus vraisemblable en y associant l'autorité de documents, d'événements ou de personnalités avérés. Lahontan fait de nombreuses références à des personnages (des explorateurs, pour la plupart<sup>313</sup>), à des lieux (des forts, des contrées explorées<sup>314</sup>), parfois à des événements<sup>315</sup> qui sont connus du public :

nous gagnâmes en six jours le Fort de *Crevecoeur*. J'y trouvai M<sup>r</sup>. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez possibles. [...] j'y trouvai [à la rivière des Oumamis] quatre cens Guerriers au même endroit où M<sup>r</sup>. de *la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. [...] J'appris par le Sieur de *Saint Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que M<sup>r</sup>. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même temps ses Nations alliées, il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares<sup>316</sup>.

En ce qui concerne l'action, ces détails ne sont pas importants : ils ne motivent aucun déplacement, ils ne sont pas à l'origine de conflits ou de faits nouveaux. Ce sont des descriptions banales : que les voyageurs aient été en un lieu où il y avait jadis un fort construit par La Salle ne change absolument rien à leur équipée. Ce qui importe, c'est que le lecteur note que l'expédition a séjourné en un endroit où le grand La Salle avait déjà mis les pieds. En rattachant la petite histoire du voyage à la rivière Longue à la grande Histoire, qui retient que La Salle a érigé un fort près de la rivière des Oumamis, on injecte de la vraisemblance à la première. On observe le même procédé chez Foigny, comme le remarque Pierre Ronzeaud :

La biographie du héros est articulée selon une suite chronologique plausible. Elle se trouve, en outre, vérifiée par contiguïté, grâce à son insertion dans l'histoire réelle, en fonction de l'enthymème : si l'événement A est réel, l'événement B, qui est réellement raconté à côté de lui, l'est aussi<sup>317</sup>.

Quand Lahontan quitte le fort et quand il y revient, on met en scène des personnages réels (et importants) qu'il a rencontrés, ce qui inscrit de nouveau le voyage dans une

<sup>313</sup> Quelques exemples : La Salle (Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 428, 432, 434); Tonty (*Ibid.*, p. 431); Repantigni (*Ibid.*, p. 432); Denonville (*Idem*); Dulhut (*Ibid.*, p. 433).

<sup>314</sup> Quelques exemples : le Mississippi (*Ibid, passim*); le fort de Crèvecoeur (*Ibid.*, p. 431); rivière des Otentas (*Ibid.*, p. 425); Missilimakinac (*Ibid.*, p. 383, 437); Baye des Puants (*Ibid.*, p. 383).

<sup>315</sup> Quelques exemples : les voyages de La Salle (*Ibid.*, p. 428); l'attaque de Phips contre Québec (Lahontan, « Lettre XX », *Nouveaux Voyages*, p. 457-468); défense de Plaisance (Lahontan, « Lettre XXIII », *Nouveaux Voyages*, p. 489-494).

<sup>316</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 431-432.

<sup>317</sup> Ronzeaud, *loc. cit.*, n. 265, p. 367.

continuité temporelle plausible, encadrée par un avant et un après crédibles : ce qu'il y a entre les deux moments, à savoir l'expédition hivernale, s'en trouve forcément accrédité. On saute d'un événement historique à un autre : le voyage est le trajet parcouru entre ces deux points, la ligne qui relie deux éléments réels.

Tout autant que les personnages, les lieux peuvent donner du crédit au voyage. Quand le narrateur, dans la « Lettre XVI », nomme les endroits par où passe l'équipage, il instaure une sorte de spatialité perceptible par le lecteur, par la simple évocation nominale, qu'on peut étayer de descriptions :

Le 12. j'en partis [du village des Eokoros] avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchaient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Rivière, je fis arrêter mes gens à un troisième Village éloigné de 5 lieuës du premier, sans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé au pied de celui-ci [...] <sup>318</sup>

Chez Lahontan, on prend toujours bien soin de révéler l'endroit où l'on se trouve (avec quelquefois des données cartographiques précises, telles que la latitude et la longitude). Les lettres sont signées, datées et portent la mention de l'endroit où elles ont été rédigées. Les lieux par lesquels l'équipage passe avant et après la découverte de la rivière Longue, quand il navigue sur le Mississippi, sont véridiques, confirmés par les découvreurs qu'on cite à profusion. On s'attache ainsi leur autorité, ce qui agit globalement sur la vraisemblance du récit. Quand le voyage se déroule sur la rivière Longue, les lieux sont tout aussi présents, bien qu'ils soient désormais fictifs : on continue à énumérer, peut-être avec plus de rigueur encore, chacune des étapes de l'expédition. La transition entre les lieux réels et les lieux fictifs se fait imperceptiblement :

Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté de ce Fleuve [Mississippi] en sondant par tout comme le jour précédent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le 2. Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Rivière Longue*, après avoir refoulé plusieurs courants de ce Fleuve assez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fussent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs sauvages que nous fimes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës assez grosses. Le 3. nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Rivière Longue*, qui forme une espèce de Lac rempli de joncs : nous trouvâmes dans le milieu un petit chênail que nous suivîmes jusqu'à la nuit, laquelle nous passâmes à dormir dans nos Canots <sup>319</sup>.

---

<sup>318</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 398-399.

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 394-395.

On voit ici que le narrateur continue de donner des informations géographiques, de décrire la faune et la flore, et de parler des conditions du voyage en tant que tel. Le fait de passer d'un lieu à un autre construit une réalité spatiale qui sera étudiée à la toute fin de ce chapitre; notons cependant d'emblée que les lieux permettent d'insérer le récit de Lahontan dans un contexte spatial donné, relativement connu. Même la rivière Longue est localisée par rapport à des endroits cartographiques précis : on sait, grâce au texte et surtout à la carte qui l'accompagne, qu'elle est située entre la rivière Ouisconsin et la rivière aux Bœufs, à l'ouest du Mississippi, à la hauteur de deux des Grands Lacs, et qu'elle pourrait être une voie possible vers les Indes.

Cette utilisation de l'Histoire (des données géographiques, des personnages et des événements) ne se limite pas à la « Lettre XVI » : on la retrouve dans le reste des *Nouveaux Voyages*. On en trouve un exemple dans une petite histoire insérée par Lahontan dans la grande Histoire de l'attaque menée contre Québec par l'amiral anglais Phips, à l'automne 1690. Le baron a sans doute participé à la défense de la ville aux côtés de Frontenac, et son témoignage est corroboré par d'autres. Or, le sien a la particularité de pratiquer l'anecdote :

Il est certain que si le Commandant de cette Flote eût fait sa descente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours après, il auroit emporté cette Place sans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à son dernier mouillage, vers la pointe de *l'Isle d'Orleans*, tenant conseil sur conseil avec les Capitaines de ses Vaisseaux, sans qu'ils pussent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans sa Barque avec sa femme & sa belle-mere, fut pris par cette Flote sur le Fleuve Saint Laurent<sup>320</sup>.

Ce détail assez burlesque est placé aux côtés de descriptions précises et d'une carte détaillée racontant la bataille. La petite histoire de Joliet n'est assurément pas de même niveau qu'un événement aussi critique pour l'histoire de la colonie que la quasi perte de Québec aux mains de l'ennemi anglais. Reste alors l'ironie, peut-être à l'endroit de Joliet, mais plus certainement à propos du commandant Phips, qui n'a pu faire d'autre coup d'éclat que de capturer trois personnes (dont deux femmes) dans une barque. Ce faisant, Lahontan insère aussi ses *Nouveaux Voyages* dans la grande Histoire, à titre de témoin. Plus loin, toujours lors de cet épisode militaire, le baron raconte l'entrevue qu'un messager anglais a eue avec Frontenac, bouillant de colère, qui a déclaré alors que Phips « ne méritoit pas qu'il répondit à son compliment d'autre manière que par la bouche des Mousquets & des Canons<sup>321</sup> ».

<sup>320</sup> Lahontan, « Lettre XX », *Nouveaux Voyages*, p. 457-459.

<sup>321</sup> Lahontan, « Lettre XX », *Nouveaux Voyages*, p. 462.

Lahontan raconte le trouble du messager qui, à l'annonce faite par Frontenac de sa pendaison prochaine, arrive tout de même à concilier son émotion avec les fonctions de sa charge :

Alors ce pauvre Ambassadeur un peu rassuré [l'évêque et l'intendant ont intercédé en sa faveur, réclamant la clémence du gouverneur Frontenac] prit la liberté de demander à M<sup>r</sup>. *de Frontenac*, portant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner sa réponse par écrit avant que l'heure fut passée<sup>322</sup>.

Cet amalgame de petits détails et d'événements plus significatifs embrouille le lecteur, qui ne sait plus trop où commence la fiction et où se termine l'Histoire officielle (elle-même sans doute infiltrée par la fiction), créant ainsi un récit plus homogène : on tend à tout considérer sur le même pied d'égalité et, ce faisant, on valide le récit de Lahontan. Qui plus est, ces marques légèrement ironiques (la ballade de Joliet, l'émoi du messager anglais) sont des anecdotes et elles confirment la présence de l'auteur lors de cet événement, ce qui ajoute également à la vraisemblance du récit. En d'autres termes, si le baron a eu accès à de pareils détails que ne retient pas l'Histoire, c'est qu'il y était. Son expérience personnelle prend de l'importance et se transmet au reste de l'œuvre, où l'on ne retrouve pas toujours d'éléments historiques authentiques propres à valider son récit.

Si on compare ce texte avec celui de Cavelier, par exemple, on remarque que l'insertion dans l'Histoire est beaucoup moins présente chez ce dernier : on nomme bien quelques lieux, et on crée ainsi une certaine spatialité du voyage, mais les personnages célèbres ou les événements connus y sont à peu près absents. Si on écarte les références au propre frère de Cavelier, le commandant de l'expédition, on ne trouve que très peu d'allusions à d'autres personnages, et presque aucune concernant des faits historiques importants. Dans les deux dernières pages de l'édition originale, Cavelier parle du chevalier de Tonti qu'il attend, en vain, au fort des Illinois; de Joutel, l'un des pilotes ayant survécu à l'expédition, mais pas encore célèbre au moment de la publication; des prêtres du séminaire Saint-Sulpice; et enfin, de Lahontan lui-même. Ces quelques références permettent de rattacher le récit de Cavelier à une temporalité particulière, puisque Tonti se trouve au fort pendant une période de temps précise, que les prêtres renvoient à un lieu donné, et que Lahontan se trouve lui aussi à Missilimakinac en mai 1688. On note toutefois qu'elles sont moins présentes, moins mises en scène que dans le texte de Lahontan : « Nostre arrivee en

---

<sup>322</sup> *Idem.*



ce poste là [fort des Illinois] rejouit extremement tous les François qui le gardoient, le nommé Bellefontaine qui y comandoit en l'absence du Chevalier de Tonti neapolitain nous receut avec toute sorte de respect et d'honneur<sup>323</sup>. » On passe ensuite à un autre sujet : la présence (en fait, l'absence) de Tonti n'est pas utilisée narrativement. Lahontan, au contraire, se sert des personnages célèbres qu'il évoque dans son texte; il les fait participer à l'action :

J'appris par le Sieur de Saint *Pierre-de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que M<sup>r</sup>. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même temps ses Nations alliées; il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre<sup>324</sup>.

Denonville joue donc un rôle dans l'action, comme Kondiaronk, surnommé le Rat, qui deviendra le Huron des *Dialogues*. Chez Lahontan, les personnages et les lieux connus rattachent le texte à une réalité et permettent au lecteur de saisir l'univers que le récit construit. Chez Cavelier, le mécanisme n'est pas aussi évident et ne semble pas participer d'une volonté d'asseoir la relation dans l'Histoire, de la rattacher à une tangibilité propre à confirmer son objet. On constate également, en comparant les deux citations, que Lahontan n'hésite pas à utiliser le discours indirect et à donner de l'importance aux personnages en les faisant intervenir ou agir dans le récit, alors que, dans la relation de Cavelier, le narrateur ne leur accorde pas une telle importance.

#### *La « Lettre XVI » et les Nouveaux Voyages*

La « Lettre XVI » s'insère non seulement dans un contexte historique précis, mais encore dans l'ensemble des 24 autres lettres des *Nouveaux Voyages*. Si on questionne la place de la « Lettre XVI » dans cette série, et les liens qu'elle tisse avec les autres lettres, on est à même de constater qu'il y a, là aussi, certains éléments concourant à la construction d'un récit crédible. Lahontan use d'un procédé qui a fait ses preuves chez d'autres auteurs de récits de fausses découvertes :

Quant au lecteur, qui connaît l'histoire et la géographie, il conclut bientôt, devant les erreurs et les invraisemblances, que ce récit ne raconte évidemment pas des faits réels, mais dévide simplement un écheveau de faits imaginaires. Ce qui cependant, lui confère une trompeuse

---

<sup>323</sup> Cavelier, *Journal*, p. 1179.

<sup>324</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 432.

apparence d'exactitude, c'est qu'il débute par la relation d'un voyage véridique de France au Canada. [...] À ce fonds historique, il a surajouté toute une série d'épisodes imaginaires<sup>325</sup>.

Gustave Lanctôt traite ici du récit de voyage du sieur Le Beau, publié en 1738. Il attribue d'ailleurs cette publication à « la vogue des éditions de Hennepin et de La Hontan et, surtout, au succès de librairie des *Aventures de Beauchesne*<sup>326</sup> », le roman de Lesage dont l'authenticité présumée occupera, elle aussi, des générations de chercheurs. Il suffit donc de mélanger des éléments vrais et faux pour créer une confusion propre à tromper le lecteur. Évidemment, il faut également savoir doser la quantité et l'énormité des mensonges, pour que le tout reste crédible : c'est là qu'échouent Hennepin, Le Beau et Foigny. Hennepin se montre particulièrement indigent en la matière, alors qu'il présente au lecteur un récit qui n'est pas du tout homogène, et dont la caractéristique principale est de chanter les louanges de l'écrivain. Quand on arrive à l'importante découverte du Golfe du Mexique, la narration faiblit. Hennepin ne décrit à peu près rien de cette région, et passe tout de suite au retour vers le nord, en retrouvant du même coup une narration plus inspirée. La découverte du récollet, qu'il vole à La Salle une fois ce dernier mort et enterré, tombe ainsi plutôt à plat. Chez Lahontan, la supercherie demeure limitée : elle concerne une région inconnue, mais tout de même très près d'autres régions explorées; surtout, sa portée semble moins grandiose que la découverte du Golfe du Mexique. Lahontan a, à n'en pas douter, beaucoup lu de récits de voyage, puisqu'on retrouve bon nombre de références intertextuelles dans son œuvre, surtout dans ses *Mémoires*. Ainsi, il sait ce qui doit se trouver dans un récit authentique, et il arrive à concilier ses éléments fictionnels à d'autres éléments plus véridiques. Il est habile à écrire un récit basé sur des faits historiques, mais qui comporte aussi une partie totalement inventée, à savoir l'exploration de la rivière Longue :

Il [Lahontan] a grossi sa narration d'une foule d'anecdotes et de malices gasconnes. Il se révèle à la fois bon observateur et auteur curieux de nouveau et d'extraordinaire, mais sans nul scrupule, mêlant l'hyperbole et le mensonge à la vérité et à la description exacte. Le récit de ses deux campagnes militaires est fidèle et plein de vie. "Témoin oculaire, il reste un témoin utile" selon M. Roy<sup>327</sup>.

---

<sup>325</sup> Lanctôt, *loc. cit.*, n. 37, p. 156.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>327</sup> Marion, *loc. cit.*, n. 36, p. 246.

Cette concomitance lui permet alors – toujours selon le principe de la vérification par contiguïté de Pierre Ronzeaud, développé à propos de la *Terre australe connue* –, de faire passer pour vrais certains éléments fictifs.

Or, Lahontan ne fait pas qu'alterner des éléments vrais et faux dans son récit de la rivière Longue : la « Lettre XVI » est elle-même insérée dans un ensemble d'autres lettres qui sont souvent véridiques et près de la réalité. La situation épistolaire demeure toujours artificielle, c'est entendu; mais les éléments qu'on retrouve dans les autres parties de l'œuvre paraissent justes, selon les analyses les plus rigoureuses, et relèvent certainement d'une réelle expérience du pays et d'une recherche poussée. Cette insertion de la lettre dans un contexte épistolaire *véridique* s'effectue aisément, puisque la « Lettre XVI » est simplement amenée par celle qui précède, et que le récit général des *Nouveaux Voyages* reprend tout naturellement à la dix-septième :

Tout ce récit [l'exploration de la rivière Longue] n'est donc que le produit de son imagination; il l'a introduit dans ses *Nouveaux Voyages* afin d'en pimenter l'intérêt et d'inviter ainsi le lecteur à le suivre au pays du mystérieux. Il a très bien réussi; car, pour un Européen de l'époque, qui ne connaissait de notre pays ni l'articulation hydrographique, ni le climat hiémal, ni l'ethnologie des tribus indiennes, un tel récit n'avait rien d'impossible. Au contraire, le lecteur, qui avait parcouru les cent premières pages et n'avait rien trouvé que la confirmation des écrits publiés antérieurement, ne songeait nullement à mettre en doute le récit, qui d'ailleurs justifiait si bien le titre du volume<sup>328</sup>.

Hennepin procède exactement de la même manière : il narre au début l'expédition de La Salle – à laquelle il participait – et ce n'est qu'ensuite qu'il intègre *sa* découverte du Golfe du Mexique, pour revenir à des descriptions du haut du Mississippi, tel qu'il l'a aperçu, toujours avec l'équipage du sieur de La Salle. C'est donc une façon de camoufler la supercherie que de la coincer dans un récit véridique plus long. La « Lettre XVI » n'est qu'un moment entre deux autres : on quitte le fort Missilimakinac pour y revenir à la fin, juste à temps pour rencontrer les survivants du dernier voyage de La Salle (et recueillir des mains de Cavalier son *Journal*), et continuer les aventures là où elles s'étaient interrompues à la fin de la « Lettre XV ». C'est d'autant plus vrai que cette expédition à la rivière Longue s'effectue dans un temps mort, pendant la période hivernale que le baron est obligé de passer à ne rien faire au fort : pourquoi alors ne pas partir en voyage? On comble alors le

---

<sup>328</sup> Viateur Ravary, « Lahontan et la rivière Longue », *Revue d'histoire d'Amérique française*, Montréal, vol. 5, n° 4, mars 1952, p. 491.

vide par un voyage, plutôt que de laisser un intervalle de plusieurs mois s'écouler entre deux missives.

En résumé, en associant son récit à un autre, secondaire, qui lui transmet certaines de ses propriétés narratives, en insérant l'objet de son voyage et sa situation générale au Canada dans l'Histoire, et enfin en intercalant la vérité et la fiction dans sa relation, Lahontan parvient à ancrer sa « Lettre XVI » dans le réel, ce qui lui confère une crédibilité appréciable. Ces divers éléments relèvent à la fois d'une mimésis de la vraisemblance, qui cherche à donner l'impression de la vérité, et d'une stratégie de plausibilité, qui opère sur le lecteur en lui indiquant que cette vérité ainsi créée a toutes les apparences de celle dont il faut autrement convenir à la lecture de l'œuvre.

### **Utilisation des savoirs**

L'œuvre du baron de Lahontan se caractérise également par son traitement du savoir. Un récit de voyage se doit de comporter une bonne part de nouvelles connaissances à mettre à la portée du lecteur : le public de ce type de littérature veut non seulement vivre des aventures dans un nouveau pays, mais encore expérimenter ce dernier, goûter toute son altérité propre à l'émerveiller. La présence du savoir ne sert cependant pas qu'à stimuler le lecteur : d'un point de vue narratif, il est souvent essentiel, puisqu'il constitue le but du récit. On veut découvrir une nouvelle rivière, de nouvelles contrées, dans le but d'accroître la connaissance géographique qu'on a de la colonie, ou pour étendre la souveraineté de la couronne française en Amérique. Même du côté de l'auteur, le savoir est important : en plus d'être une preuve de son voyage en *terra incognita*, il reste le plus précieux des trésors à rapporter avec soi, puisque ces nouvelles connaissances auront une incidence importante sur l'exploitation des ressources naturelles, les relations avec les tribus amérindiennes et les stratégies militaires à entreprendre.

### *Savoir encyclopédique*

Dans les *Mémoires*, le savoir est éminemment encyclopédique. Ce type de savoir se veut le plus complet, le plus objectif et le plus diversifié possible, puisqu'il devient une preuve du voyage, de l'utilité de l'exploration et de l'érudition de l'auteur. On cherche ainsi à convaincre le lecteur du sérieux et de la crédibilité de la narration. Il s'agit de faire un répertoire des nouveautés de l'Amérique, comme en fait preuve la présence de nombreuses

listes nominatives. Dans les *Nouveaux Voyages*, l'encyclopédisme doit se conjuguer avec la présence prépondérante de la narration, mais on ne manque pas d'abreuver le lecteur de vastes connaissances issues de l'expérience américaine. Dans la « Lettre XVI » en particulier, le savoir encyclopédique est investi de plusieurs fonctions, dont celle d'ajouter de la crédibilité à toute l'affaire. Comme nous venons de le mentionner, ce savoir constitue une preuve qui atteste de la présence du narrateur dans les régions dont il parle : « Jamais on ne contestera la valeur de vérité que confère au discours l'expérience du lieu<sup>329</sup>. » Comme Plaute le soulignait plusieurs siècles avant Lahontan, « mieux vaut un témoin qui a vu que dix autres qui n'ont qu'entendu; ceux qui ont entendu ne racontent que ce qu'ils ont entendu, ceux qui ont vu savent avec certitude<sup>330</sup> ». La supériorité du *vu* sur le *su* est indéniable. Le savoir fondé sur l'expérience réelle surpasse les hypothèses théoriques des savants dans leurs cabinets d'étude :

Personne, peut-être, mieux que La Hontan n'a su jouer sur l'ambiguïté du « vu » sur le « su » de façon, une fois son témoignage bien fondé, à accréditer des opinions éminemment subjectives, voire des impostures. En manifestant de façon ostentatoire un souci de recherche de la vérité, La Hontan dresse de lui-même l'image d'un homme prudent qui se méfie des racontars et qui, partant, passe pour un témoin sûr<sup>331</sup>.

En plus de constituer une preuve (indirecte) du voyage, de lui conférer une valeur de vérité, le savoir encyclopédique donne du poids à la figure du narrateur : ce dernier maîtrise son environnement, même dans les dimensions les plus étrangères à son bagage culturel et social d'Européen du XVII<sup>e</sup> siècle. Quand il rencontre de nouvelles espèces animales, par exemple, Lahontan a toujours le mot exact pour les définir ou pour les faire saisir au lecteur. Il n'est que rarement incapable de rendre compte d'une chose nouvelle : s'il ne peut identifier une plante, un animal ou une caractéristique singulière des mœurs amérindiennes, il s'évertue à l'apparenter à une réalité significative pour son public. Le narrateur sait tout, il guide son destinataire à travers mille nouveautés et les lui pointe du doigt, en lui expliquant bien comment il doit les recevoir et les interpréter :

Les *Ours Blancs* sont monstrueux, extraordinairement longs ; leur tête est effroyable, & leur poil fort grand & très fourni. Ils sont si féroces qu'ils viennent hardiment attaquer une Chaloupe de sept ou huit hommes à la Mer. Ils nagent à ce qu'on prétend cinq ou six lieues sans se lasser. Ils vivent de Poisson & de coquillages sur le bord de la Mer d'où ils ne

<sup>329</sup> Doiron, *loc. cit.*, n. 152, p. 19.

<sup>330</sup> Traduction libre de : « pluris est oculatus testis unus, quam auriti decem; qui audiunt audita dicunt, qui vident plane sciunt » (Plaute, « Actus II, Scena IV » *Truculentus*, trad. de Philippe Remacle *et alii*, en version électronique à l'adresse suivante : <http://remacle.org/>).

<sup>331</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 183.

s'écartent guerres. J'en ai vû qu'un seul de ma vie dont j'aurois été devoré si je ne l'avois aperçû de loin, & si je n'eusse eu assez de tems pour me réfugier au *Fort Louïs* de *Plaisance*.

[...]

*Ecureuils Suisses*, sont de petits animaux comme de petits Rats. On les appelle *Suisses*, parce qu'ils ont sur le corps un poil rayé de noir & de blanc, qui ressemble à un pourpoint de Suisse, & que ces mêmes rayes faisant un rond sur chaque cuisse ont beaucoup de rapport à la calote d'un Suisse<sup>332</sup>.

Les nouveautés sont ainsi apprivoisées par l'expérience du narrateur, qui les associe à du connu, à du tangible pour un lectorat qui ne peut saisir la férocité d'un ours blanc<sup>333</sup>, ou l'étrangeté des suisses par rapport aux écureuils européens. Cette omniscience du narrateur influence le lecteur qui s'en remet alors d'autant plus à sa science, et ne cherche pas à questionner les objets nouveaux qui lui sont présentés. Devant tant d'érudition, le lecteur devient humble; il est plus enclin à accepter les informations qu'il lit. On consolide le récit plus général de la découverte de la rivière Longue en validant ses composantes encyclopédiques.

Non seulement le savoir encyclopédique témoigne-t-il des connaissances que Lahontan a accumulées en voyageant, lui conférant une autorité qui rejaillit sur son récit, mais encore sert-il à représenter la réalité du Nouveau Monde au lecteur. On l'a vu dans les chapitres précédents, les descriptions, vecteurs naturels de l'encyclopédisme, cherchent à faire saisir un monde fictif dans lequel le lecteur peut dès lors naviguer. La « Lettre XVI » présente bon nombre de renvois internes – principalement rattachés aux *Mémoires* – où l'on promet d'étayer davantage ce que l'on avance : il en sera question un peu plus loin, mais on peut déjà comprendre que ces référents créent non seulement une sorte d'encyclopédie du lecteur, mais encore un sentiment global d'érudition avancée. Quand il remet à plus tard certaines explications ou certains éclaircissements, le narrateur donne l'impression d'un savoir encore plus grand que celui qu'on a sous les yeux, un savoir si vaste qu'on ne peut en rendre compte maintenant, par manque d'espace et de temps :

Il me faudroit plus de tems & de loisir que je n'en ai à present pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long. Il suffit que je vous envoie l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire le recit d'une infinité

---

<sup>332</sup> Lahontan, *Mémoires*, p. 569.

<sup>333</sup> Quelques critiques modernes ont émis des objections quant à la plausibilité de cette rencontre d'un ours blanc aux latitudes mentionnées par Lahontan. Les ours polaires n'auraient en effet jamais été observés si au sud (Ouellet, « Introduction », *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, t. I, *passim*).

d'aventures, de rencontres & d'observations, capables de reveiller l'esprit des réflexionnaires<sup>334</sup>.

Le narrateur compose toutefois avec ce problème en insérant à la fin des *Nouveaux Voyages* un glossaire, auquel il prend soin de se référer souvent en usant de l'astérisque. Il complète alors l'encyclopédie secondaire en précisant certains termes de marine et de géographie, ainsi que d'autres réalités propres au voyage. La « Lettre XVI » se trouve ainsi augmentée de plusieurs dizaines d'explications, ce qui lui donne encore plus de poids et ajoute à sa crédibilité : le savoir encyclopédique renvoie directement à des objets réels, et le ton didactique utilisé achève de convaincre le lecteur qu'il est en présence d'une autorité narrative, qui affirme en toute connaissance de cause. Ce lien entre la fiction et le réel, par le savoir, n'est pas limité au seul glossaire et aux descriptions : on le retrouve à quelques autres endroits dans la « Lettre XVI ». Alors que l'expédition du baron redescend le Mississippi, après être sortie de la rivière Longue, il s'adonne à la description du haut de ce fleuve et souligne que « pour [ce qui est] des Castors ils y sont aussi rares que sur la *Rivière Longue*<sup>335</sup> ». Ainsi, on relie la rivière, qui n'existe que fictivement, au plus important fleuve américain, qui est bien connu à l'époque et qui a été l'objet de nombreuses expéditions, par le truchement d'une donnée faunique assez anecdotique, quoiqu'elle concerne tout de même la figure exotique la plus importante de la « Lettre XVI ». Qui plus est, on remarquera que c'est le Mississippi qui est comparé à la rivière Longue, et non le contraire : le réel est ici accrédité par le fictif, conférant ainsi d'autant plus de crédibilité et de vraisemblance au récit.

### *Savoir différé*

Le savoir encyclopédique se veut assez vaste et précis : on ne manque pas l'occasion d'expliquer longuement un détail ethnologique, par exemple. Or, il existe également une autre manifestation de l'érudition dans l'œuvre du baron : c'est ce que nous nommons le *savoir différé*, qui caractérise les connaissances que le narrateur se propose de diffuser plus loin : « Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes [les habitations de

---

<sup>334</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 433.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 431.

castors]<sup>336</sup> ». L'utilisation de ce savoir va engendrer plusieurs conséquences heureuses pour le projet global d'un récit crédible. Nous avons déjà mentionné que le savoir différé correspondait aux renvois à d'autres parties de l'œuvre de Lahontan : ce système de référence crée une impression de savoir. Quand le narrateur dit au lecteur qu'il parlera plus loin de ceci ou de cela, il déplace l'érudition, il la diffère : qu'il y revienne plus tard ou non, il subsiste, dans le récit même de la « Lettre XVI », un sentiment de science, lequel ne peut qu'appuyer le savoir encyclopédique qui se développe à même la lettre en question. On suppose donc au narrateur un savoir qui est plus grand que nature. Ce mécanisme module indubitablement la réception du lecteur, qui est alors enclin à s'humilier une fois de plus devant l'ampleur des connaissances de son narrateur, qui les tire de son expérience du lieu. Quoi de plus crédible qu'un récit qui fourmille d'informations – qui en déborde, même –, puisées à même les contrées inconnues qu'on découvre? Le destinataire se trouve devant un amoncellement de connaissances un peu brutes, qui ne lui laisse pas de doute sur la vraisemblance du voyage.

Par ailleurs, puisqu'il remet à plus tard le soin d'informer le lecteur sur telle ou telle matière, Lahontan diffère non seulement le savoir, mais encore la crédibilité. En la différant, il l'exporte un peu partout à travers son œuvre : on assiste à l'activation graduelle de petites *capsules* de crédibilité. Cette activation a lieu lorsque le narrateur remplit sa promesse, alors qu'il donne les détails d'un objet ou d'un événement abordé dans la « Lettre XVI ». Quand il détaille l'organisation de la colonie dans les *Mémoires*, par exemple, et qu'il renvoie à un fort ou à une tribu amérindienne qui se rattache expressément à la fameuse lettre, ou quand il revient sur la rivière Longue, Lahontan valide l'expédition en insérant une partie de celle-ci dans un autre discours, dans un rapport d'observation sérieux et informatif (les *Mémoires*). Cette crédibilité différée agit d'autant plus sur le lecteur que la « Lettre XVI » ainsi davantage ancrée dans une continuité logique et temporelle : la lettre se place dans une suite d'événements, mais aussi de connaissances que l'on réactive. En usant de ce savoir différé, on cimente également les différentes parties de l'œuvre, de façon à donner l'impression d'un tout homogène et logique, ce qui influence également le lecteur, lequel ne soupçonne pas que le récit de la rivière Longue est inséré, plaqué au récit plus général des aventures du baron au Canada. Les différentes parties de l'œuvre de Lahontan

---

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 393. Pour d'autres exemples du savoir différé dans la « Lettre XVI », se référer aux notes 338 à 342.



s'interpénètrent et procèdent d'un va-et-vient informationnel qui ficelle ces parties et harmonise le tout. C'est d'ailleurs ce qui a posé tant de problèmes aux historiens qui se sont intéressés aux écrits du baron et qui ont tenté de distinguer les faits historiques des données purement fictionnelles contenues dans la « Lettre XVI ».

Une dernière conséquence de l'utilisation du savoir différé se trouve du côté de la narration en tant que telle :

"Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine" (*NV*, XV, p. 392). En utilisant ce que j'appellerais la *prétérition narrative* pour entourer ces rencontres de mystère, le relateur donne à l'épistolaire un suspense qu'il n'aura pas chez Charlevoix<sup>337</sup>.

Dans la « Lettre XVI », ce genre de mise en scène du destinataire reste assez rare, mais la *prétérition narrative* s'applique tout autant aux promesses d'éclaircissements du narrateur :

[...] ils se mirent tous l'un après l'autre à chanter & danser d'une manière, dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loisir<sup>338</sup>;

Ils me firent boire d'une liqueur délicieuse, qui n'est pourtant qu'un syrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour<sup>339</sup>;

Ils les [les castors *terrestres*] appellent des paresseux qui ont été chassés de quelques Cabanes dans lesquelles ces Animaux habitent jusqu'au nombre de 80. Je vous en parlerai quelque jour<sup>340</sup>;

Peut-être vous en [des castors] ferai-je quelque jour le détail, la digression seroit à présent trop longue<sup>341</sup>;

Le lendemain, ils nous montrèrent un Crocodile qu'ils avoient assomé depuis deux jours, de la manière que je vous l'expliquerai ailleurs<sup>342</sup>.

Toutes ces promesses d'étaient seront remplies dans les *Mémoires* : cela dénote une savante homogénéité de l'œuvre ou, à tout le moins, un important travail de réécriture<sup>343</sup>. En remettant à plus tard l'éclaircissement de ces éléments, qui relèvent tous de ce que nous avons appelé plus haut une rhétorique de l'exotisme, on crée des attentes chez le lecteur, qui a hâte de savoir comment on danse chez les Amérindiens, comment les castors bâtissent

<sup>337</sup> Ouellet, « Épistolarité... », *loc. cit.*, n. 120, p. 193.

<sup>338</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 385.

<sup>339</sup> *Idem.*

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 386.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 391.

<sup>342</sup> *Ibid.*, p. 430.

<sup>343</sup> Ouellet, *Œuvres complètes, op. cit.*, n. 1, t. I, p. 28.

leurs habitations, comment on chasse le crocodile, etc. C'est de suspense dont il est question ici : le narrateur mise sur la curiosité du lecteur et sur son intérêt pour la nouveauté; il se prépare ainsi un riche terreau pour les *Mémoires*, d'une part, et, d'autre part, s'assure de bien *tenir* son destinataire, de le garder en haleine. C'est un mécanisme astucieux, du point de vue éditorial, que d'induire des attentes et d'y répondre plus loin. Ce faisant, on s'attache encore davantage le lecteur et le divertissement prend le pas, une fois de plus, sur l'activité critique à l'endroit de la « Lettre XVI ».

### *Création d'un nouveau savoir*

En plus d'user d'un savoir encyclopédique et de retarder le déploiement de certaines informations, le récit de l'expédition à la rivière Longue crée un troisième type de connaissance, qui lui est particulier, mais qui le rattache en même temps à la tradition d'écriture de la relation de voyage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Un des éléments de cette tradition se situe dans la volonté des auteurs de transmettre le savoir le plus entier possible :

ils [les auteurs] doivent [d'autant] avoir vu les singularités de la nature et les particularités des mœurs indigènes que les autres relationnaires ont déjà recensées sous peine de passer pour mauvais observateur ou pis, de passer pour n'avoir pas effectué le périple. La reprise des descriptions, tout comme leur analyse critique, servent à démontrer que le rédacteur a bien vu ce qu'il fallait voir et elles authentifient le récit<sup>344</sup>.

Chez Lahontan, ce *topos* se traduit principalement dans la description des espèces fauniques et végétales des abords de la rivière Longue, donc dans le haut du Mississippi. Dans le reste de ses *Nouveaux Voyages* et dans ses *Mémoires*, la présence de nombreuses références intertextuelles potentielles (relevées par Réal Ouellet) appuie l'idée que Lahontan s'est basé sur les textes d'autres explorateurs pour écrire son récit. Ce faisant, il se place dans la tradition des relations antérieures à la sienne, et légitime cette dernière, puisqu'elle se hisse au rang des écrits concernant de vraies découvertes.

On peut également renvoyer à la tradition des récits de voyage en s'inscrivant en faux contre d'autres découvreurs. La réfutation du savoir des prédécesseurs est une manière de légitimer son propre récit. C'est une pratique dont use le baron à profusion: il a déjà été question de la longue description du castor et de sa dénonciation des savants qui ne le comptent pas parmi les amphibiens. On retrouve à plusieurs endroits des rectifications du même ordre que Lahontan, fort de son expérience personnelle, se permet de noter :

---

<sup>344</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 219.

« Messieurs les Geographes qui partagent la Terre au gré de leur imagination dans leur Cabinet, auroient bien pû prendre garde à ce que j'avance s'ils y avoient fait plus d'attention<sup>345</sup> »; « Messieurs les Casuistes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes, & les Sarcelles au nombre des amphibiens aussi-bien que les Naturalistes. Il y avoit déjà long-temps que plusieurs Americains m'avoient dit la même chose<sup>346</sup> »; « Les Naturalistes se trompent grossièrement lors qu'ils prétendent que ces Animaux se coupent les testicules quand les Chasseurs les poursuivent<sup>347</sup> ». Lahontan conteste le savoir des prédécesseurs et celui des savants qui ne voyagent pas pour vérifier leurs hypothèses, ce qui confère à son récit une valeur d'authenticité, puisqu'il s'agit là encore d'une preuve que l'on donne du voyage : c'est parce qu'il y était que le narrateur peut rapporter de telles observations. En corrigeant les erreurs des autres, il se donne une autorité appréciable, qui influence le lecteur et sa lecture.

On trouve le même procédé chez les successeurs de Lahontan. Les écrits des Lafitau, Lebeau et Charlevoix<sup>348</sup>, pour ne nommer que les plus connus, fourmillent de critiques à l'endroit des données proposées par le baron sur les mœurs et la culture des Amérindiens. Toutefois, ces mêmes auteurs valident certaines informations provenant de l'œuvre de Lahontan. Il est d'ailleurs assez ironique de constater que subsistent, aujourd'hui encore, certaines de ses idées, dont la plus célèbre, la plus solidement ancrée, la plus ironique est celle voulant que les filles du roi envoyées d'Europe pour soutenir la colonisation de la Nouvelle-France aient été des filles de mauvaise vie. Le narrateur se trouve donc à constituer une nouvelle forme de savoir, propre à son récit, qui constitue la somme des connaissances sur le nouveau pays et des rectifications qu'il a trouvées à propos de communiquer à leur sujet. Il mime également une culture du voyage, qu'il fait sienne : ces détails de l'expédition, ces informations, ces données forment un tout qui donne l'impression d'être devant un monde singulier, qui possède ses propres particularités, ses propres règles d'existence.

Cette imitation, cette « mimésis de la connaissance<sup>349</sup> », dont parle Pierre Ronzeaud en étudiant l'œuvre de Foigny, s'applique aussi à la « Lettre XVI ». Il s'agit de l'ensemble

---

<sup>345</sup> Lahontan, *Mémoires*, p. 529.

<sup>346</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 386.

<sup>347</sup> *Ibid.*, p. 388.

<sup>348</sup> Ouellet, « Qu'est-ce qu'une relation... », *loc. cit.*, n. 116, p. 245.

<sup>349</sup> Ronzeaud, *loc. cit.*, n. 265, p. 357 et *passim*.

des données qui miment un savoir (qu'il soit géographique, ethnologique, faunique ou autre) particulier à la situation de voyage, une science du narrateur qui tient à son expérience du lieu. Un exemple assez évocateur de cette fabrication d'un savoir, dans l'œuvre du baron, se trouve du côté de la parole amérindienne. Dans la « Lettre XVI », nous ne recensons qu'une seule occurrence de cette dernière – et encore, on n'en donne que la traduction –, alors qu'ailleurs dans les *Nouveaux Voyages* et dans les *Mémoires*, Lahontan transcrit directement les mots en langues amérindiennes pour en donner ensuite la traduction. On note également que Lahontan place à la fin de ses *Mémoires* (donc du premier volume) un « Dictionnaire de langue sauvage » qui donne quelques éclaircissements grammaticaux sur celle-ci, et qu'il y joint un petit lexique. Ainsi donc, on apprend que « ces Peuples s'apelloient *Tahuglaük*; qu'ils étoient aussi nombreux que les feüilles des arbres (car c'est ainsi qu'ils s'expriment dans leur hiperbole sauvage)<sup>350</sup> ». En rapportant des paroles amérindiennes (qu'il présente au lecteur comme littéralement traduites en français), le narrateur a pour « objectif premier [...] d'asseoir [sa] fiabilité ». Il utilise « la parole sauvage pour authentifier ce qu'il raconte<sup>351</sup> ». Nous parlerons plus loin des effets de réel, mais en voilà certainement déjà un, qui authentifie le voyage et s'ajoute à la somme des connaissances du narrateur. Les discours directs, principalement le dialogue théâtralisé qui a lieu entre deux nations amérindiennes aux abords de l'Isle aux Rencontres, sont un autre exemple, bien qu'on n'utilise pas là non plus de mots étrangers, comme on le fait ailleurs dans l'œuvre du baron. Il s'agit donc encore une fois de renforcer la crédibilité du récit de l'exploration à la rivière Longue en ajoutant à la vraisemblance de l'affaire, par l'utilisation de la parole amérindienne, qui provient nécessairement, dans le contexte d'un voyage effectué en terres inconnues, de sources bien réelles et crédibles, à savoir les locuteurs indigènes eux-mêmes.

### Construction du réel

Pour terminer l'analyse de la mimésis de la vraisemblance et de ses effets de plausibilité, nous clarifierons maintenant les procédés de construction du réel à l'œuvre dans les écrits du baron de Lahontan, et plus particulièrement dans la « Lettre XVI ». Nous aborderons principalement les effets de réel qu'on trouve dans le texte et qui parviennent à

<sup>350</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 422.

<sup>351</sup> Réal Ouellet, « Quelques Aspects du dialogue dans la relation de voyage », *Parcours et rencontres : mélanges offerts à Enea Balnas*, Paris, Klincksieck, vol. 2, [s.d.], p. 1099.

*planter le décor*. Nous discuterons aussi d'un autre type d'effet de réel : il s'agit de passages complets, qui sont autant de saynètes visant à construire du réel et à soutenir une narration romanesque. Nous finirons par la présentation de ce qu'il convient de nommer une *mimésis spatiale et temporelle*, qui crée une impression de temps et de lieu perceptible par le lecteur.

### *Effets de réel*

Le récit de Lahontan déploie un vaste éventail d'éléments qui ne semblent avoir d'autre utilité que d'injecter du réel, d'ajouter une dimension tangible au texte : on veut rejoindre le lecteur dans sa réalité, et on s'ingénie à fabriquer un décor plein de ce que Barthes appelait des « détails inutiles<sup>352</sup> » à la narration. Dans son article, le théoricien rappelle que « l'écrivain accomplit ici la définition que Platon donne de l'artiste, qui est un faiseur au troisième degré, puisqu'il imite ce qui est déjà la simulation d'une essence<sup>353</sup> ». Pour ce qui est du baron, on peut dire qu'il s'agit bien là de son but premier ; *imiter* le réel, en tentant de minimiser les imperfections qu'engendre nécessairement ce rôle de transmetteur. Le voyageur-relateur cherche à rendre compte au lecteur d'un monde qu'il a expérimenté; en ce qui concerne Lahontan, le défi est de rapporter à ce lecteur une expérience qui n'est elle-même que fictive. Dans un cas comme dans l'autre, il faut faire en sorte de laisser des traces qui pourront être recueillies par le lecteur et dont la somme formera un tout qui est le reflet de la réalité dont on veut faire part. Même chez l'auteur d'une relation de fausse découverte, ces éléments peuvent du reste être inconscients : puisqu'il cherche à transmettre au lecteur la réalité qu'il s'est imaginé, dont il a une image mentale précise, les détails inutiles qu'il laisse échapper ont tout autant de poids, quant à l'influence qu'ils possèdent sur le destinataire, que d'autres rattachés à une *vraie* situation de voyage. Quoi qu'il en soit, inconscients ou réfléchis, ces détails construisent du réel et, dans le cas du baron, servent à renforcer la vraisemblance du récit et à accentuer sa plausibilité aux yeux du lecteur : « The décor is verifiable, one must not lie... By the exactitude of the décor the novelist makes credible the human verity of his characters, he makes a success of his lies<sup>354</sup>. »

---

<sup>352</sup> Roland Barthes, « L'Effet de réel », *Littérature et Réalité*, Paris, Seuil, 1982, p. 83.

<sup>353</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>354</sup> Percy G. Adams, *Travel Literature and The Evolution of The Novel*, Lexington. University Press of Kentucky, 1983, p. 103.

En ce qui concerne la « Lettre XVI », nous constatons d'abord une attention particulière accordée à la matérialité du voyage : l'auteur multiplie les traces du passage des aventuriers. Les détails qui en témoignent sont légion. Nous recensons premièrement près d'une vingtaine de courts passages relatifs à la chasse : « nous y pêchâmes quantité de petites Truites<sup>355</sup> »; « Ils y trouvèrent cinquante ou soixante chasseurs<sup>356</sup> »; « comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pêcher quelques méchants poissons qui sentoient la vase<sup>357,358</sup> »; etc. Qui dit voyage, dit nourriture; pour une expédition de plusieurs mois en terres inconnues, la chasse est nécessaire : on le sent très bien dans la « Lettre XVI », où les épisodes de chasse s'entremêlent aux déplacements entre chaque village amérindien. Nous retrouvons également quantité de petits passages où il est question de la façon dont on s'installe pour la nuit : « Nous y cabanâmes sur une pointe de terre<sup>359</sup> »; « Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Rivière à main droite<sup>360</sup> »; « Dès que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une visite de cérémonie<sup>361</sup> »; « [ils] les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement<sup>362,363</sup> »; etc. On mange et on dort, mais on navigue également : là encore, plusieurs éléments fluviaux viennent ajouter à la construction d'une réalité du voyage. Les nombreux échanges avec les Amérindiens où l'on troque de petites choses et où l'on se fait des présents participent à l'illustrer. On précise de plus d'autres petits événements sans importance pour la narration : « Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faisoit eau<sup>364</sup>. »

Tous les détails que nous venons de mentionner ne génèrent pas, à proprement parler, d'actions qui ont une importance narrative. D'ailleurs, dans d'autres récits, on ne prend pas la peine de relater toutes ces informations : chez Marquette et Cavalier, par exemple, les détails de navigation, de « cabanâge », de chasse et de troc sont moins présents; quand ils le sont, il s'agit bien souvent de données ethnologiques, qui ont donc une

---

<sup>355</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 412.

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 395.

<sup>358</sup> Voici tous les épisodes de chasse ou de pêche que nous avons répertoriés : *Ibid.*, p. 383, 391-392, 394, 396, 402-403, 408, 424-426, 428-431.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 393.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 403.

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 392.

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 398.

<sup>363</sup> Voici les autres épisodes de « cabanâge » que nous avons trouvés : *Ibid.*, p. 395, 397, 404, 412, 426-427.

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 402.

importance du point de vue des découvertes effectuées lors du voyage<sup>365</sup>. En multipliant ces détails inutiles au déroulement de l'action, le récit du baron fait sentir au lecteur les divers éléments vulgaires et quotidiens du voyage. Les cartes et les gravures, dont il était question plus haut, peuvent également être considérées dans une certaine mesure comme des effets de réel, puisque leur simple présence, en plus de constituer une preuve du passage et de la présence des explorateurs en des lieux éloignés, est un détail appuyant la vraisemblance du récit. Le procédé (l'insertion de détails apparemment inutiles) est simple; l'auteur peut d'ailleurs l'intégrer à d'autres fonctions de son récit : en multipliant les épisodes de chasse ou de troc, on peut insérer de l'exotisme en mentionnant quelles nouvelles bêtes on trouve dans le Nouveau Monde et quels objets les Amérindiens fabriquent. Ces détails inutiles instaurent une atmosphère, érigent un décor crédible et vraisemblable sur le fond duquel peut se jouer le récit d'une fausse découverte. Ces éléments disséminés tout le long du récit « préparent la vraisemblance<sup>366</sup> » de la situation de voyage et donc du récit plus général de la découverte de la rivière Longue. En reprenant Diderot, chez qui Barthes a pris l'idée des effets de réel, Pierre Berthiaume explique bien ce qui se passe chez des auteurs comme Lahontan :

Mais à tout prendre, c'est plutôt d'"effet de réel", pour reprendre une observation de Denis Diderot, qu'il s'agit : ces circonstances quelque peu inutiles, mais bien concrètes (on dirait "bien observées" chez un romancier) font vrai. Qu'on pense à l'ajout au sujet du départ, un matin, de Duclos-Guyot, de la Giraudais, de Baslé et de Pernety pour aller à la pêche à un endroit poissonneux découvert la veille, "sans rien dire aux autres" : la remarque est absente du manuscrit, mais elle prend toute sa valeur sur le plan du réalisme. [...] Encore ici, l'ajout confère au récit une dimension réaliste à travers des précisions de détail, ce qui n'exclut pas que Pernety rapporte scrupuleusement la vérité. En fait, il s'agit moins d'un problème de vraisemblance, comme c'est le cas chez les romanciers, que du souci de transformer un rapport, somme toute technique dans sa conception, en récit vivant<sup>367</sup>.

### *Saynètes*

Ces *détails inutiles* se présentent également sous une forme augmentée : de simples éléments furtifs, nous passons maintenant à des passages de quelques lignes, qui partagent cependant avec les premiers une fonction narrative presque nulle (si on exclut le désir de plaire à un lecteur potentiel). Nous trouvons, dans l'œuvre de Lahontan, plusieurs de ces effets de réel *prolongés*, que nous désignons comme des *saynètes*, qui mettent en scène des

<sup>365</sup> Marquette se passionne d'ailleurs pour ces données relevant de l'altérité et c'est à lui que l'on doit l'une des plus intéressantes descriptions du calumet de la paix (Marquette, *Voyage et découverte*, 16-18, 23).

<sup>366</sup> Côté-Lachapelle, *loc. cit.*, n. 301, p. 200.

<sup>367</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 165.

personnages et des événements sans grande importance, et qui relèvent presque du badinage, voire même du commérage. Quand le narrateur écrit une ligne ou deux à propos du sieur de Jolliet, qui s'est fait prendre par les Anglais alors qu'il faisait une promenade en chaloupe avec sa femme et sa belle-mère, le détail est on ne peut plus inutile sur le plan de l'action; on croirait qu'il s'agit de se moquer de l'amiral anglais qui n'a fait d'autre prise, ou encore de Jolliet lui-même pour une raison qu'on ignore. D'autres passages sont plus éloquentes et présentent des saynètes plus complètes, avec dialogues, décors, suspense et théâtralité : il suffit de penser à la scène, dont nous avons déjà traité, où le messenger envoyé par Phips, lors de l'attaque contre Québec, est secoué d'apprendre qu'il va finir au bout d'une corde, puis assez remis du choc émotionnel pour demander au gouverneur, tout en consultant sa montre, s'il croit possible de lui remettre une lettre de réponse dans les temps demandés<sup>368</sup>. Ce passage, qui dure plusieurs lignes, est utile à plusieurs égards : il introduit le récit de Lahontan dans une trame historique plus grande; il est divertissant; il permet d'insérer de la narration romanesque dans le récit, coupant ainsi de longues descriptions; et, enfin, il agit à titre d'effet de réel, puisque la saynète représente, en temps (presque) réel, ce qui s'est passé dans le bureau du gouverneur Frontenac juste avant qu'il ne prononce une parole célèbre.

En ce qui concerne la « Lettre XVI », la saynète la plus importante est celle de l'Isle aux Rencontres, où la dramatisation et la mise en scène sont à leur paroxysme. La présence de dialogues directs, à cet endroit comme ailleurs, semble assez révélatrice : quoi de mieux, dans une saynète qui veut rapporter le réel, que de transcrire les paroles des individus rencontrés? Bien sûr, le lecteur a le choix de croire ou non qu'il s'agit des paroles exactes, mais il demeure que l'effet produit – et sûrement escompté – est conservé : devant un dialogue prétendument véridique, la réalité du voyage devient palpable; on lit ce que le voyageur a entendu. Certains éléments peuvent amoindrir la portée souhaitée : « La relation expose avec tant de précision faits et gestes des protagonistes qu'elle les théâtralise et qu'elle donne lieu à des saynètes<sup>369</sup>. » Il faut donc user modérément de ce procédé, sans quoi l'excès de précision, qui n'est pas sans rappeler celui propre à l'encyclopédisme, devient douteux et affaiblit la plausibilité de la scène, affectant du même coup la vraisemblance de l'ensemble du récit de l'exploration de la rivière Longue. Normand

---

<sup>368</sup> Lahontan, « Lettre XX », *Nouveaux Voyages*, p. 461-462.

<sup>369</sup> Berthiaume, *op. cit.*, n. 114, p. 232.



Doiron, comme nous l'avons vu précédemment, écrit que « tout fonctionne comme si les récits construisaient précisément l'envers du doute, une vérité incontestable à laquelle on puise directement<sup>370</sup> » : il faut donc veiller à rester dans les limites du vraisemblable, pour que cet envers du doute ne montre pas sa face cachée.

### *Mimésis spatiale et temporelle*

Pour terminer, nous nous intéresserons aux mimésis spatiale et temporelle retrouvées dans le texte de Lahontan. Il s'agit en fait de constructions textuelles qui créent des impressions physiques, et qui soulignent le passage du temps qui s'écoule : généralement, elles s'intègrent dans un *continuum* de déplacements entre les différents villages et lieux visités (pour les portages, entre autres). Les distances parcourues jalonnent le récit; les journées se déroulent et l'on précise le nombre de jours qu'il a fallu pour tel déplacement : l'effet d'accumulation est perceptible. Le lecteur ressent cette progression et ne peut faire autrement qu'être influencé par elle, puisque l'activité d'écrire, comme nous l'avons vu plus haut, vise « à "faire voir au lecteur", de manière qu'il puisse *lui-même subir et faire l'épreuve*<sup>371</sup> ». Le lecteur expérimente le déplacement et le temps au fur et à mesure que le récit avance : « Et la description se poursuit, reflétant dans la linéarité du texte, le cheminement du voyageur, c'est-à-dire le temps qu'il met à se rendre de sa barque aux portes du village, en même temps qu'il découvre ce qui s'offre à la vue », au gré d'un « flux temporel<sup>372</sup> » qu'on s'évertue à mimer.

Dans la « Lettre XVI », la progression par les différentes tribus amérindiennes que l'équipage visite, l'avancée fluviale et géographique, les camps montés pour la nuit, le calcul du nombre de jours que les hommes passent à tel endroit, les brefs détails descriptifs qui brossent rapidement le contexte du voyage sont autant d'éléments de ces mimésis spatiale et temporelle :

Le premier jour nous fîmes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli; les deux jours suivants nous fîmes vingt lieuës. Le quatrième un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre; Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la stérilité nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer, ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid; car tout le País d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vüë, & des marais de vase & de

---

<sup>370</sup> Doiron, *loc. cit.*, n. 152, p. 18.

<sup>371</sup> Doiron, *loc. cit.*, n. 152, p. 19. Il souligne.

<sup>372</sup> Le Huenen, *loc. cit.*, n. 113, p. 21.

roseaux; Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort desagréable; c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin après six autres jours de Navigation nous arrivâmes à la pointe d'une Isle; c'est celle que je vous dessine sur ma carte par une fleur de lis. C'étoit justement le 19. du même mois de Décembre; jusques-là nous avons point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dès que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes<sup>373</sup> [...]

Dans ce long extrait, les nombreuses références à la navigation, aux lieux qui se succèdent les uns à la suite des autres, et au temps qui passe, montrent bien ce qu'on entend par le sentiment de progression, l'impression de déplacement et de temporalité qui se dégage du texte. Les données spatiales et temporelles ordonnent le récit de la navigation et de la découverte en tant que tel. Par ailleurs, on arrive à insérer entre ces *données* spatiales et temporelles plusieurs éléments descriptifs qui cimentent le tout et rendent ces dernières plus digestes, ce qui crée une narration plus homogène et intéressante. Cette façon de faire n'est pas propre au baron; nous constatons, à la lecture de la *Terre australe connue*, que Foigny use du même procédé, ainsi résumé par Pierre Ronzeaud : « Le sommeil, la faim, la peur, construisent, ailleurs, une vérité physiologique qui renvoie aux expériences des voyageurs<sup>374</sup>. » À ces éléments, nous associons respectivement, en ce qui concerne le récit de la rivière Longue, le besoin de « cabaner », les nombreux épisodes de chasse ou de troc où l'on reçoit de la nourriture et le suspense ou du moins l'appréhension liée à la menace amérindienne ou aux dangers fluviaux. Le récit met en place une atmosphère qui renvoie à une dimension humaine commune, à laquelle le lecteur peut s'identifier. À partir du moment où il effectue ce parallèle, le récit cesse d'être un objet que l'on regarde pour devenir le miroir de certaines des réalités du destinataire, ce qui légitime en partie l'objet de la relation et endort les soupçons en substituant une lecture d'identification à une lecture critique.

## Conclusions

Pour conclure ce chapitre, nous voulons dire quelques mots sur l'effet de plausibilité opéré par les trois objets qui ont été explorés, à savoir l'utilisation de la trame historique pour insérer le récit dans un contexte plus large, l'utilisation des différents savoirs et la construction du réel. Cette plausibilité relève surtout de la capacité de Lahontan à doser la

<sup>373</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 412-413.

<sup>374</sup> Ronzeaud, *loc. cit.*, n. 265, p. 368.

part de mensonge dans une relation qui comporte également son lot d'éléments véridiques, à établir son autorité de narrateur omniscient auquel il faut se référer sans cesse pour comprendre le récit, et à ériger un trompe-l'œil réaliste d'une situation de voyage, tant du côté des personnages et des dialogues que du côté des lieux physiques et des déplacements régis par une temporalité qui propulse le récit.

L'effet de plausibilité qui se dégage du texte est donc soutenu par un ensemble d'éléments textuels que Lahontan a su orchestrer avec brio. La littérarité de la « Lettre XVI », pour ne s'intéresser qu'à elle seule, ne fait alors aucun doute, puisqu'il s'agit – notre analyse littéraire l'a démontré – d'un récit qui a assuré la pérennité de la supercherie de la rivière Longue grâce à ses caractéristiques littéraires.

## CONCLUSION

« Sans le mensonge, la vérité périrait de désespoir et d'ennui. » [Anatole France, 1922]

« Il s'agissait de découvrir; c'est tout dire. » [Fontenelle, 1686]

Il convient ici de rappeler brièvement l'essentiel de nos quatre chapitres et de proposer de nouvelles lectures possibles, la littérarité de la « Lettre XVI » et le caractère purement fictionnel de l'expédition à la rivière Longue étant maintenant établis. Il s'agit avant tout de montrer que la démonstration de ce travail n'est pas une finalité en soi et qu'elle permet d'interroger d'une nouvelle façon les *Nouveaux Voyages*, ainsi que les autres parties de l'œuvre de Lahontan.

Notre premier chapitre a traité des informations historiques et documentaires sur l'expédition à la rivière Longue, et avait pour but de présenter les différentes cartes à étudier, de résumer l'argumentaire développé par les commentateurs depuis plus de trois siècles, et de comparer l'entreprise du baron à celle de La Salle, qui ont toutes deux eu lieu à la même époque et partagé, en partie, un même itinéraire.

Une fois la preuve documentaire et historique bien établie, c'est avec notre deuxième chapitre qu'a débuté l'analyse littéraire de la « Lettre XVI ». Cette section s'est intéressée à ce que nous avons appelé un *mimétisme générique*, selon lequel plusieurs genres littéraires de l'époque ont été mis à contribution dans l'élaboration du récit.

Dans notre troisième chapitre, nous nous sommes concentrés sur les effets du texte sur le lecteur. Nous avons suggéré que la « Lettre XVI » mettait de l'avant une lecture balisée, qui modulait d'une manière particulière la réception du lecteur, pour rendre crédible le récit. Il s'agissait également de mieux cerner le rôle, dans ce même but, du narrateur-héros et de la narration romanesque.

Notre dernier chapitre, enfin, a mis en lumière ce que nous avons appelé la *mimésis de la vraisemblance* et ses effets de plausibilité, dans un contexte de construction du réel. Il s'agissait, à cet égard, d'étudier les utilisations du contexte historique, des différents types de savoirs et des effets de réel.

À la lumière de ces analyses, un certain nombre de pistes de lecture apparaissent, en ce qui a trait à la « Lettre XVI » et aux *Nouveaux Voyages*, mais aussi aux autres parties de l'œuvre du baron.

D'abord, en ce qui concerne la lettre en question, nous croyons que cette recherche a mis en évidence son caractère indubitablement littéraire, et qu'il conviendrait de la lire avant tout comme un récit fictionnel. En considérant la « Lettre XVI » comme un texte littéraire à part entière, il sera possible de l'explorer de manière plus féconde que ne le permettait l'étude historique. En comprenant bien que la lettre était écrite à l'intention d'un lecteur modèle particulier, dans le but de rendre crédible le voyage à la rivière Longue, il devient essentiel de considérer cette volonté éditoriale dans les lectures qu'on peut faire de la « Lettre XVI » (ou de celles qui la précèdent et la suivent). Bien entendu, il est possible d'étudier ces textes du point de vue de la poétique du récit de voyage ou de la stylistique de Lahontan, par exemple, mais il nous paraît difficile de mettre complètement de côté cette volonté stratégique de l'auteur, puisqu'elle gouverne le choix de la narration, de la rhétorique utilisée et des éléments narratifs retenus. Des études s'intéressant à l'intertextualité ont relevé quelques sources possibles de Lahontan, mais il semble qu'un travail plus approfondi pourrait montrer à quel point le texte du baron s'inscrit dans une tradition littéraire, non seulement quant au genre et au style, mais encore sur le plan des sujets, des thèmes et d'autres éléments de la narration.

Du côté des *Nouveaux Voyages*, la présente recherche permet d'identifier plus précisément leurs composantes essentielles, à commencer par le fait que la « Lettre XVI » est assurément la pierre angulaire du volume. Non seulement est-elle la plus exhaustive des 25 lettres, mais encore elle demeure celle où la narration est à son apogée. En considérant l'importance de cette lettre pour l'ensemble des *Nouveaux Voyages*, il devient pertinent de se questionner sur le projet de l'auteur en rédigeant les 24 autres lettres, qui semblent plus près de la réalité historique que la « Lettre XVI ». Les historiens nous ont appris que bien des faits relatés par Lahontan sont véridiques; à plusieurs endroits, cependant, le lecteur peut douter. L'attaque contre Québec par l'amiral Phips a bien eu lieu, mais rien ne permet de confirmer que Lahontan y était vraiment et, de surcroît, rien n'assure qu'il était dans le bureau de Frontenac et qu'il a pu suivre avec tant d'attention l'entretien houleux qu'il a eu avec le messager anglais. Plusieurs éléments de sa narration sont obscurs, c'est-à-dire qu'on ne retrouve que le texte de Lahontan pour soutenir qu'ils ont bel et bien eu lieu. Ces

éléments sont presque toujours liés à une mise en récit du narrateur, qui se présente de plus en plus comme un narrateur-héros tout en restant un témoin se voulant digne de confiance. En considérant les conclusions de notre recherche quant à la « Lettre XVI », un lecteur consciencieux peut-il vraiment laisser le bénéfice du doute au baron quant à ces éléments suspects? À n'en pas douter, l'auteur a vécu au Canada et a *de visu* observé certains événements historiques, comme l'attaque de Plaisance, où il a joué un rôle. Cependant, il nous semble envisageable qu'il ne se soit pas privé de romancer le tout, en s'attribuant un rôle plus grand que nature, dans le but d'offrir au public une narration plus riche et plus intéressante, tout comme il l'a fait pour le récit de l'exploration de la rivière Longue.

Si nous pensons qu'un rapprochement entre la « Lettre XVI » et les *Nouveaux Voyages* est plus que plausible, du point de vue de la fiction et de la fabrication de la réalité, nous ne pouvons être aussi catégorique en ce qui a trait aux *Mémoires*. La lecture de la « Lettre XVI » a permis de relever que bon nombre d'éléments liés au savoir se trouvaient *exportés* du récit et repris dans la partie encyclopédique de l'œuvre du baron. En considérant que le récit de la rivière Longue est complètement issu d'une fiction, que pouvons-nous penser des *Mémoires* qui portent les traces de celle-ci et qui expliquent plus en profondeur certains détails de l'exploration fictive? Nous pouvons juger, d'après nos lectures, qu'il y a une part importante de vérité historique dans les *Mémoires*, qu'elle ait été rapportée à Lahontan par des coureurs des bois ou par d'autres commentateurs, ou qu'elle ait vraiment été recueillie par l'auteur sur le terrain. Plusieurs explorateurs qui lui succéderont s'aviseront d'infirmer certaines de ses découvertes *scientifiques*: le père Lafitau, par exemple, est l'un de ceux qui contredisent les informations rassemblées par Lahontan. Or, en considérant un des *topoi* de la relation de voyage, selon lequel la réfutation des prédécesseurs est presque érigée en canevas d'écriture, et en constatant aussi que ces mêmes détracteurs se ravisent en d'autres endroits et abondent dans le sens de Lahontan, le lecteur d'aujourd'hui peut légitimement accorder une part de crédibilité aux *Mémoires*. Il y a donc certainement une part de vérité dans les *Mémoires*, nonobstant le fait que Lahontan se soit servi de l'autorité de l'encyclopédisme pour y insérer quelques éléments renvoyant directement à la « Lettre XVI », de manière à consolider la crédibilité de cette dernière.

Par ailleurs, nous considérons qu'il serait très intéressant de se pencher littérairement sur les *Mémoires* qui ont été, tout comme les *Nouveaux Voyages*, traités comme un simple matériau historique. Les *Mémoires* pourraient être analysés en reprenant les angles d'étude utilisés dans cette recherche, et principalement l'étude générique, la pragmatique textuelle et la poétique de la construction du réel. Retrouver le lecteur modèle, cerner le rôle du narrateur et de la narration, et apprécier les différents éléments concourant à l'élaboration d'un récit crédible, seraient des tâches critiques pertinentes qui permettraient de constater que, là encore, il s'agissait moins d'informer que de raconter. Du côté du traitement de la réalité et de la construction d'une vraisemblance narrative, un travail a été brillamment effectué par Lahontan, qui mérite une attention particulière. Nous en voulons pour preuve que ce long récit descriptif sur le Canada ne se suffit pas à lui-même; il n'est pas imperméable aux autres parties de l'œuvre et surtout aux *Nouveaux Voyages*, dont il reprend plusieurs éléments : les très nombreux renvois internes du premier volume au second en sont un exemple flagrant. En d'autres termes, les *Mémoires* ne sont pas seulement une description de la réalité canadienne, ils sont une dissertation sur la réalité rapportée dans les 25 lettres des *Nouveaux Voyages* : l'auteur complète ces derniers et les fixe sur une base apparemment scientifique et objective. Nous avons déjà dit au dernier chapitre que, dans les *Mémoires*, le narrateur transmet un savoir annoncé dans les *Nouveaux Voyages*, parfaissant la crédibilité de ceux-ci et, du même coup, rendant beaucoup plus digestes ceux-là, puisque les informations encyclopédiques ne sont pas simplement livrées en vrac, de façon désordonnée : elles sont organisées par les *Nouveaux Voyages*, auxquels on se réfère constamment.

Pour les *Dialogues*, la question devient particulièrement intéressante. Bien qu'il n'y ait pas de liens directs, de référents internes entre la « Lettre XVI » et la dernière partie de l'œuvre de Lahontan, il n'en demeure pas moins que les commentateurs ont très rapidement statué que les cinq discours étaient fictifs, et nullement fondés sur de vrais entretiens avec Adario (Kondiaronk, le célèbre chef huron). Les *Dialogues* n'ont d'ailleurs pas suscité beaucoup d'intérêt au XVIII<sup>e</sup> siècle, si on envisage le nombre restreint de rééditions, en comparaison avec celles (entières ou partielles) des *Nouveaux Voyages* et des *Mémoires*; nous pouvons nous demander à juste titre si le caractère officiellement fictionnel des *Dialogues* n'a pas influencé cela. Quoi qu'il en soit, nous remarquons qu'au XX<sup>e</sup> siècle, la situation s'inverse. Quand on parle de Lahontan dans les manuels scolaires, ou quand un

cours universitaire en littérature l'inclut dans son corpus, ce sont des *Dialogues* qu'il est question. Il semble qu'on ait jugé que ces derniers, puisque fictifs, étaient de nature plus littéraire, et donc propres à une étude dans ce domaine. C'est surtout grâce aux *Dialogues* que le baron est resté présent – en filigrane – dans l'histoire littéraire canadienne-française. Maintenant que la « Lettre XVI » et, dans une certaine mesure, les *Nouveaux Voyages* ont été franchement abordés comme des fictions, il devient intéressant d'envisager les possibles filiations que ces textes entretiennent avec les *Dialogues*, du point de vue notamment des idées libertaires et de la rhétorique moralisatrice. Si celles-ci sont plus que présentes dans les *Dialogues*, nous croyons qu'elles ne sont pas non plus étrangères au récit de la rivière Longue et aux autres lettres. En voici quelques exemples : les interventions amérindiennes qui laissent envisager le monde de différences qui existe entre les mentalités européennes et amérindiennes<sup>375</sup>, les récriminations de Lahontan à l'égard de l'autorité étouffante du clergé<sup>376</sup>, l'enthousiasme avec lequel le narrateur décrit certaines coutumes ou idées jugées païennes et peu orthodoxes<sup>377</sup>, l'émerveillement face à l'ingéniosité des Amérindiens<sup>378</sup>, la présence de l'idée que ces populations de Sauvages étaient supérieures aux européennes<sup>379</sup>, etc. Il nous semble que, délaissant la conventionnelle et tripartite organisation de l'œuvre de Lahontan, qui sépare cette dernière en trois temps, à savoir la narration, l'encyclopédisme et le commentatif, on peut considérer que ces frontières ne sont pas aussi hermétiques qu'on le croirait. Dès lors, une lecture plus unificatrice des divers textes qui composent l'ensemble de l'œuvre nous apparaît indiquée, et à même de produire des découvertes enrichissantes.

Toujours au sujet des *Dialogues*, une lecture qui reprendrait certaines des perspectives d'étude de cette recherche, surtout en ce qui concerne les concepts de lecteur modèle et de mise en scène du narrateur, nous semblerait particulièrement de mise. Les *Dialogues* ont souvent été l'objet d'études littéraires au XX<sup>e</sup> siècle, mais la plupart des commentateurs se sont plutôt interrogés, avec raison, sur le caractère philosophique des échanges du narrateur avec Adario. Si la teneur philosophique des *Dialogues* est évidente, reste que sa valeur littéraire n'est pas négligeable. D'ailleurs, nous pensons, suite à nos

---

<sup>375</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 423.

<sup>376</sup> Lahontan, « Lettre XV », *Nouveaux Voyages*, p. 382-383.

<sup>377</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 417.

<sup>378</sup> Lahontan, « Lettre XVII », *Nouveaux Voyages*, p. 439-442.

<sup>379</sup> Lahontan, « Lettre XVI », *Nouveaux Voyages*, p. 422.



lectures répétées de cette dernière partie de l'œuvre du baron, que ses qualités littéraires servent bien son propos philosophique. Véritable maïeutique, cet échange démontre encore une fois l'utilité des rhétoriques de l'exotisme et du mirabile (qui provoque l'émerveillement) et d'une encyclopédie secondaire (telle que définie par le texte, à laquelle le narrateur renvoie le lecteur), quand il s'agit de discuter de la supériorité des Amérindiens en matière de moralité, d'ingéniosité et de communautarisme. On pourrait s'intéresser aux effets du dialogue sur le lecteur, et sur la façon dont ce dernier y participe, sans doute involontairement, dans le but de construire non seulement une situation narrative crédible (ce qui ne semble pas être le premier des soucis de l'auteur des *Dialogues*), mais aussi un discours moralisateur soutenu et bien construit. L'aspect commentatif, comme le soulignait Réal Ouellet, s'il est présent dans les autres parties de l'œuvre de Lahontan, reçoit ses lettres de noblesse dans ce dernier texte.

Finalement, l'œuvre de Lahontan se sera révélée authentiquement littéraire et digne d'être étudiée comme telle. Les chercheurs auront tout à gagner à travailler les textes du baron en les considérant tels les objets poétiques qu'ils sont sans l'ombre d'un doute et non comme de simples matériaux historiques. Le récit de ce Béarnais demeure un important témoin des balbutiements littéraires en Amérique du Nord, en plus d'être précurseur des idées libertaires des Lumières. Pour les mêmes raisons, il serait plus qu'approprié de considérer la littérarité d'autres œuvres de la Nouvelle-France, lesquelles sont trop souvent balayées d'une main distraite et traitées comme les débuts puérils, donc inintéressants, de la littérature francophone du Nouveau Monde.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

**Corpus principal**

LAHONTAN, Louis-Armand de Lom D'Arce baron de, « Lettre XVI » des *Nouveaux Voyages en Amérique septentrionale* (1703), in Réal Ouellet et Alain Beaulieu, *Lahontan : Œuvres complètes*, t. I, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 383-437.

**Corpus secondaire**

FOIGNY, Gabriel de, *La Terre australe connue* (1676), Paris, S.T.F.M., 1990, 242 p.

HENNEPIN, Louis, *Nouvelle Découverte d'un tres grand Pays situé dans l'Amérique par le R. P. Louis de Hennepin*, Utrecht, Guillaume Broedelet, 1697 (1688), 512 p. (édition canadienne également disponible).

LAHONTAN, Louis-Armand de Lom D'Arce baron de, *Nouveaux Voyages en Amérique septentrionale* (1703), in Réal Ouellet, *Lahontan : Œuvres complètes*, t. I, p. 239-520.

LAHONTAN, Louis-Armand de Lom D'Arce baron de, *Mémoires de l'Amérique septentrionale* (1705), in Réal Ouellet, *Lahontan : Œuvres complètes*, t. I, p. 521-786.

LAHONTAN, Louis-Armand de Lom D'Arce baron de, *Suite du voyage de l'Amérique* [contenant les *Dialogues avec un sauvage*] (1705), in Réal Ouellet, *Lahontan : Œuvres complètes*, t. II, p. 789-992.

MARQUETTE, Jacques, *Voyage et découverte de quelques pays et nations de l'Amérique septentrionale par le P. Marquette et Sr. Joliet*, Paris, Estienne Michallet, 1681 (1678), 43 p. (édition canadienne également disponible).

LA SALLE, Jean Cavelier de, *Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, Sieur de la Salle, pour découvrir dans le golfe du Mexique l'emboucheure du fleuve Missisipy*, 1688 (copie de la main de Lahontan – réputée la seule complète – et éditée in Réal Ouellet, *Lahontan : Œuvres complètes*, t. II, p. 1160-1181).

**Corpus théorique et critique***Textes anciens*

BEAUVVAL, Basnage de, « Nouveaux Voyages... », *Histoire des Ouvrages des Savans*, [s.l.], août 1702, p. 342-350. Publié dans Réal Ouellet, *Sur Lahontan : comptes rendus et critiques (1702-1711)*, Québec, l'Hétière, 1983, p. 23-29.

BERNARD, Jacques, « Nouveaux Voyages... », *Nouvelles de la République des Lettres*, [s.l.], janvier 1703, p. 78-97.

CHARLEVOIX, P. F. X., *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal Historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, trois tomes, Paris, Chez la Veuve Ganeau, 1744, vol. 1, p. lv; v. II, p. 118.

- CHATEAUBRIAND, François René vicomte de, *Génie du christianisme*, Paris, Garnier Frères, 1802, p. 436.
- CHÉZIEUX, Monsieur de la Grange de, « Sur les pays et la mer situés à l'ouest du Canada », *Mercure de France*, Paris, mai 1754, p. 33-57.
- DELISLE, Guillaume, « Planche 67 », *Atlas de géographie*, Paris, [s.éd.], 1700-1719.
- GUDIN, *Expédition de Robert Cavelier de La Salle pour la Louisiane en 1684*, huile sur toile, 1844.
- GUEUDEVILLE, Nicolas, *Atlas historique ou Nouvelle Introduction à l'Histoire, à la Chronologie & à la Géographie ancienne et moderne...*, Amsterdam, Z. Châtelain et Frères L'Honoré, t. 6, 1719, p. 83-90.
- LE BEAU, Charles, *Aventures du Sr. C. le Beau, avocat en parlement, ou voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l'Amerique Septentrionale*, Amsterdam, Chez Herman Uytwerf, 2 t., 1738.
- LEIBNIZ, Gottfried W. F. von, *Opera omnia...*, Genève, Apud fratres de Tournes, t. 5, 1768, p. 360-365.
- PARKER, John, *The Journals Of Jonathan Carver And Related Documents, 1766-1760*, Minnesota, Minnesota Historical Society Pr, 1976, 264 p.
- TONTY, Henri de, *Dernières Decouvertes dans l'Amerique septentrionale de M. De la Salle, mises au jour par M. le chevalier de Tonti, gouverneur du fort Saint Louis, aux Illinois*, Paris, Jean Guignard, 1697, 333 p.
- Critiques sur Lahontan*
- CÔTÉ-LACHAPPELLE, Aline, « Le Discours du récit et ses effets chez Lahontan », *Études littéraires*, [s.l.], vol. 10, n<sup>os</sup> 1-2, avril et août 1977, p. 195-219.
- CROMPTON, F.C.B., *Glimpses of Early Canadians : Lahontan*, Toronto, Thomas Nelson & Sons, 1925, 101 p.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, « Les Voyages du baron de Lahontan », *Le Courrier du livre*, [s.l.], vol. 4, n<sup>o</sup> 46, février 1900, p. 316-326.
- EYRIÈS, « Hontan, Baron de la », *Biographie universelle ancienne et moderne...*, [s.l.], L.-G. Michaux éd., vol. 20, 1817, p. 526.
- FROIDEVAUX, Henri, « Un document inédit sur Lahontan », *Journal de la société des américanistes de Paris*, Paris, Musée de l'homme, t. 4, 1903, p. 196-203.
- GREENLY, A. H., « Lahontan : An Essay and Bibliography », *The Papers of The Bibliographical Society of America*, New-York, vol. 48, 1954, p. 334-389.
- HAYNE, David M., « Lom d'Arce de Lahontan, Louis-Armand de », *Dictionnaire biographique du Canada*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, vol. 2, c1991, p. 459-463.

- LANCTÔT, Gustave, « Un fantaisiste du mensonge », *Fausseurs et faussetés en histoire canadienne*, Montréal, éd. Variétés, 1948, p. 25-33; 96-129; 148-170.
- LEACOCK, Stephen, « Baron de Lahontan, Explorateur », *Canadian Geographical Journal*, Ottawa, vol. 4, n° 5, mai 1932, p. 148-170; 281-294.
- LEBLANC, Léopold, « Louis-Armand de Lom d'Arce de Lahontan », *Anthologie de la littérature québécoise*, sous la direction de Gilles Marcotte, Montréal, Hexagone, t. 1, 1994, p. 191-202.
- LE JEUNE, Père P.L., « Lahontan », *Dictionnaire général du Canada*, Ottawa, Université d'Ottawa, vol. 2, 1931, p. 39-42.
- MARION, Séraphin, « Les Ouvrages de Lahontan », *Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1923, p. 243-252; 244.
- NEAVE, Judith Chamberlain, « Lahontan and The Long River Controversy », *Revue de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, vol. 98, n° 1-2, janvier et avril 1978, p. 124-147.
- NION, François de, *Un Outre-mer au XVII<sup>e</sup> siècle : voyages au Canada*, Paris, Plon-Nourrit & Cie, 1900.
- OUELLET, Réal, « À la découverte de Lahontan », *Dix-Huitième Siècle*, [s.l.], n° 27, 1995, p. 323-333.
- OUELLET, Réal, « Le Discours des gravures dans les "Voyages de Lahontan" », *Études de lettres*, Lausanne, n° 1-2, janvier et juin 1995, p. 31-48.
- OUELLET, Réal, « La Fin du voyage : hasard et parodie chez Lahontan », *Études françaises*, Montréal, vol. 22, n° 2, automne 1986, p. 87-96.
- OUELLET, Réal, et BEAULIEU, Alain, *Œuvres complètes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau-Monde », 1990, 2 t., 1474 p.
- OUELLET, Réal, *Sur Lahontan : comptes-rendus et critiques (1702-1711. Textes présentés et annotés par Réal Ouellet*, Québec, L'Hétière, 1983, p. 19-20; 98-103.
- PATRICK, J. S., « Memoirs of A Seventeenth-Century Spy », *Canadian Geographical Journal*, Ottawa, vol. 22, n° 5, 1941, p. 264-268.
- PERKINS, J. H., « Early French Travellers in the West », *The North American Review*, [s.l.], v. 48, janvier 1839, p. 63-108, repris chez AMS Press Inc., New York, en 1965.
- RAVARY, Viateur, « Lahontan et la Rivière Longue », *Revue d'histoire d'Amérique française*, [s.l.], vol. 5, n° 4, mars 1952, p. 471-492.
- RAVARY, Viateur, *La Vérité historique dans l'œuvre du baron de Lahontan*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1951, 147 p. [mémoire dirigé par Lionel Groulx]
- ROY, J.-Edmond, « Le Baron de Lahontan », *Transactions of The Royal Society of Canada (Mémoires de la Société royale du Canada)*, 1<sup>re</sup> série, section 1, vol. 12, 1894, p. 63-192; 140. (Repris dans Lahontan, *Dialogues*, Montréal : édition Élysée, 1974)
- SCADDING, M. H., « Lahontan », *The Canadian Journal*, [s.l.], v. 13, n° 76, juillet 1872, p. 317.

TWAITHES, Reuben Gold, *New Voyages to North-America by the Baron de Lahontan*, Chicago, A. C. McClurg & Co., 2 t., 1905, p. xvii.

WINSOR, Justin, « Baron Lahontan, A Bibliographical and Critical note by the editor », *Narrative and Critical History of America*, Cambridge, The Riverside Press, vol. 4, 1884, p. 257-262.

*Critiques générales*

ADAMS, Percy G., *Travel Literature and The Evolution of The Novel*, Lexington, University Press of Kentucky, 1983, p. 38-80; 81-102; 103-147; 161-181; 233-235; 243-271; 358-359.

BADET, Valérie, *La Lettre de voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle : éléments de poétique*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2002, p. 22-24; 86-87; 90-93; 100-101; 104-105; 109; 112-114.

BARTHES, Roland, « L'Effet de réel », *Littérature et Réalité*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1982, p. 81-90.

BARTHES, Roland, « Sur la lecture », *Le Bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris, Seuil, coll. « Points » 1984, p. 47-48.

BERTHIAUME, Pierre, *L'Aventure américaine au XVIII<sup>e</sup> siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 97-234; 352-355; 410-415; 482.

BERTHIAUME, Pierre, « Quelques Remarques sur la notion de récit de voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, vol. 56, n° 1, janvier & mars 1990, p. 99-106.

COLLECTIF, *Naissance de la Louisiane : tricentenaire des découvertes de Cavalier de La Salle*, [s.l.], [s.éd.], 1982, p. 14-20.

DE VORSEY, Louis, « The Impact of the La Salle Expedition of 1682 on European Cartography », in Patricia Galloway, *La Salle and His Legacy : Frenchmen and Indians In the Lower Mississippi Valley*, Jackson, University Press of Mississippi, 1982, p. 67-68.

DIONNE, Ugo, *La Voie aux chapitres. Poétique de la disposition romanesque*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2008, p. 105.

DOIRON, Normand, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte. Le Récit de voyage comme genre », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 15-31.

ECO, Umberto, *Lector in fabula*, Paris, Grasset, 1985, 315 p.

GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Gallimard, 1987, p. 150-219.

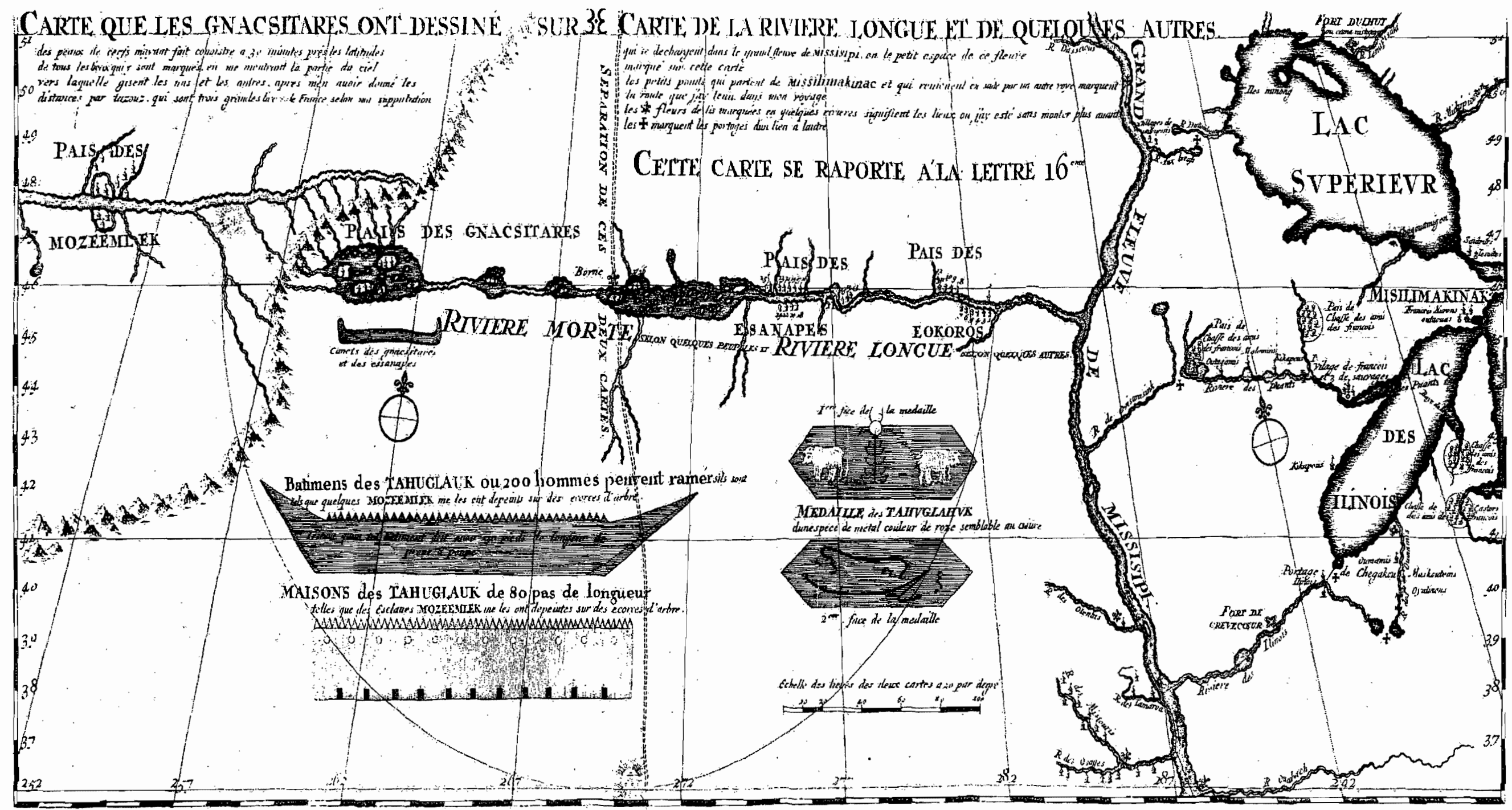
ISER, Wolfgang, *L'Acte de la lecture, théorie de l'effet esthétique*, trad. d'Évelyne Sznycer, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1985 (1976).

JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978 (trad.), p. 259-260.

- LANCTÔT, Gustave, *Filles de joie ou filles du roi : étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, éd. Chanteclerc, 1952.
- LE BLANT, R., *Histoire de la Nouvelle-France – Les Sources narratives du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et le recueil de Gédéon de Catalogne*, Dax, Éd. P. Pradeau, 1948, p. 21-61; 57-58.
- LE HUENEN, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage ? », *Les Modèles du récit de voyage*, Paris, Centre de recherche du département de français de Paris X à Nanterre, édition préparée par De M.-Christine Gonz-Gérand, 1990, p. 11-27.
- LE HUENEN, Roland, « Le Récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, Montréal, vol. 20, n<sup>o</sup> 1, printemps-été 1987, p. 45-61.
- MARTIN, H.-J., *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, t. 2, 1969, p. 850-855; 1073.
- MATHIEU, J., *La Nouvelle-France – Les Français en Amérique du Nord XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, PUL, 2001 (1991), p. 64.
- MELANÇON, Benoît, *Diderot épistolier : éléments pour une poétique de la lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1991, p. 13-51.
- OUELLET, Réal, « Épistolarité et relations de voyage », *La Lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle et ses avatars*, Toronto, Université York, édition préparée par Georges Bérubé et Marie-France Silver, 1996, p. 179-199.
- OUELLET, Réal, « Héroïsation du protagoniste et orientation descriptive dans le "Grand Voyage au pays des Hurons", *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 219-239.
- OUELLET, Réal, « Le Paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* ([s.l.]), n<sup>o</sup> 42 (mai 19??), p. 177-192.
- OUELLET, Réal, « Quelques Aspects du dialogue dans la relation de voyage », *Parcours et rencontres : mélanges offerts à Enea Balnas*, Paris, Klincksieck, vol. 2, [s.d.], p. 1099-1111.
- OUELLET, Réal, « Qu'est-ce qu'une relation de voyage ? », *La Recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal, XYZ, édition préparée par De Claude Duchet et Stéphane Vachon, 1993, p. 235-252.
- PARKMAN, Francis, *France And England In North America*, New-York, Viking Press, vol. 5, 1931, p. 110.
- PIÉGAY-GROS, Nathalie, « Lecteur Modèle », *Le Lecteur*, Paris, Flammarion, 2002, p. 235.
- PLAUTE, « Actus II, Scena IV » *Truculentus*, trad. de Philippe Remacle *et alii*, en version électronique à l'adresse suivante : <http://remacle.org/>.
- PRÉVOST, L'abbé, *Histoire des voyages*, Paris, [s.éd.], vol. 14, 1745-1770, p. v.
- PROVENCHER, Jean, *Chronologie du Québec 1534-2000*, Québec, Boréal, 2000, p. 72-73.

- RONZEAUD, Pierre, « Du détournement des cheminements culturels : Le Voyage utopique de G. de Foigny, 1676 », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 353-387.
- ROSENBERG, Aubrey, *Nicolas Gueudeville and His Work*, Boston, M. Nijhoff, 1982, p. III; 1-2; 123-137; 138-139; 214-220; 269-278.
- SARTRE, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard, 1948, p. 49.
- WARWICK, Jean, « Récits de voyage en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : Bibliographie d'introduction », *Voyages, récits et imaginaires*, Paris, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1984, p. 155-180.

ANNEXE I  
Carte de la rivière Longue (1702)



Lahontan, « Carte de la rivière Longue », NV, in Ouellet, Œuvres complètes, t. I, Montréal : PUM, 1990, p. 415-416.





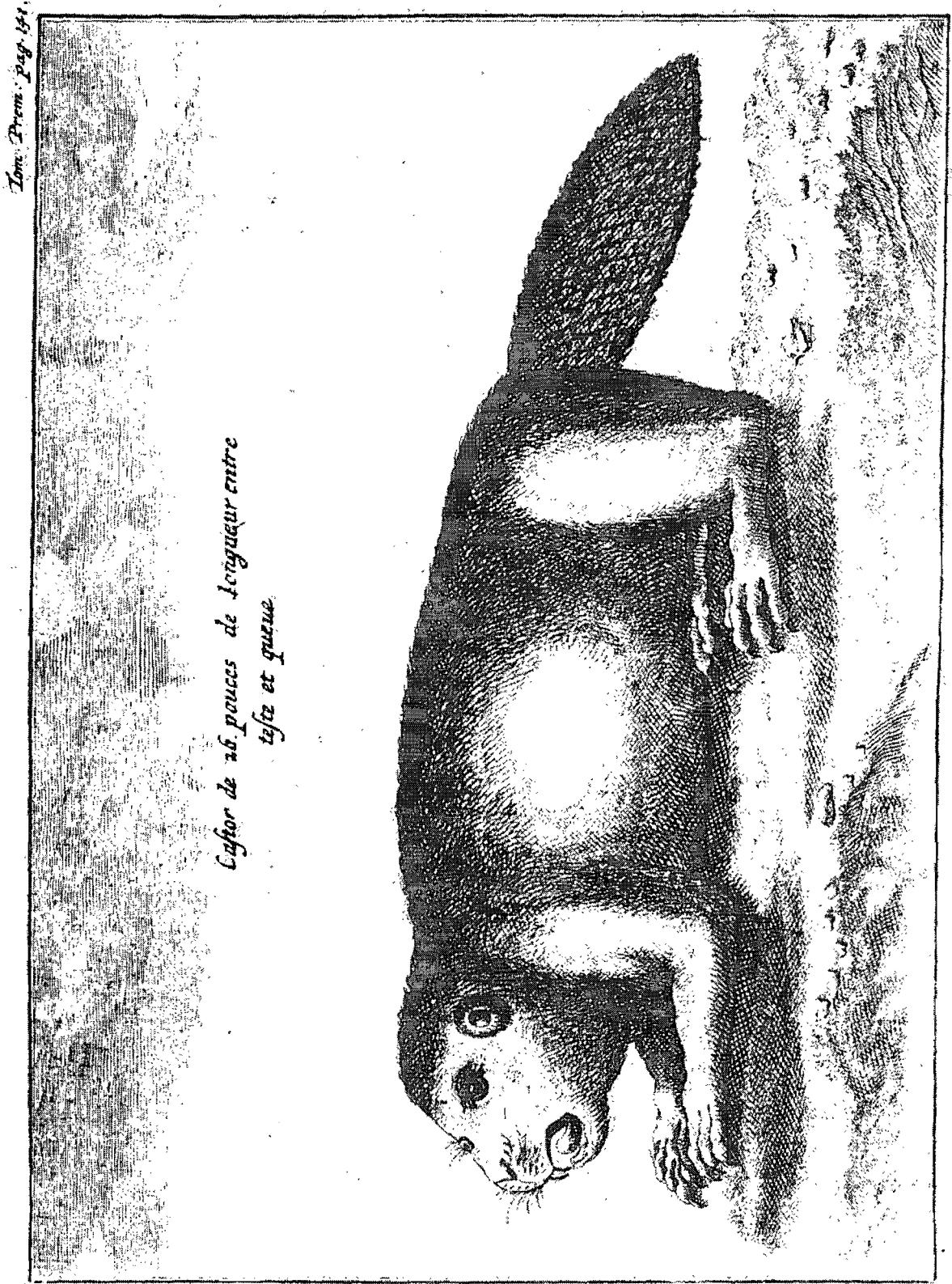


ANNEXE IV  
Toile de Gudin (1844)



Gudin, *Expédition de Robert Cavalier de La Salle pour la Louisiane en 1684*, huile sur toile, 1844.

ANNEXE V  
Gravure du castor dans la « Lettre XVI » (1702)

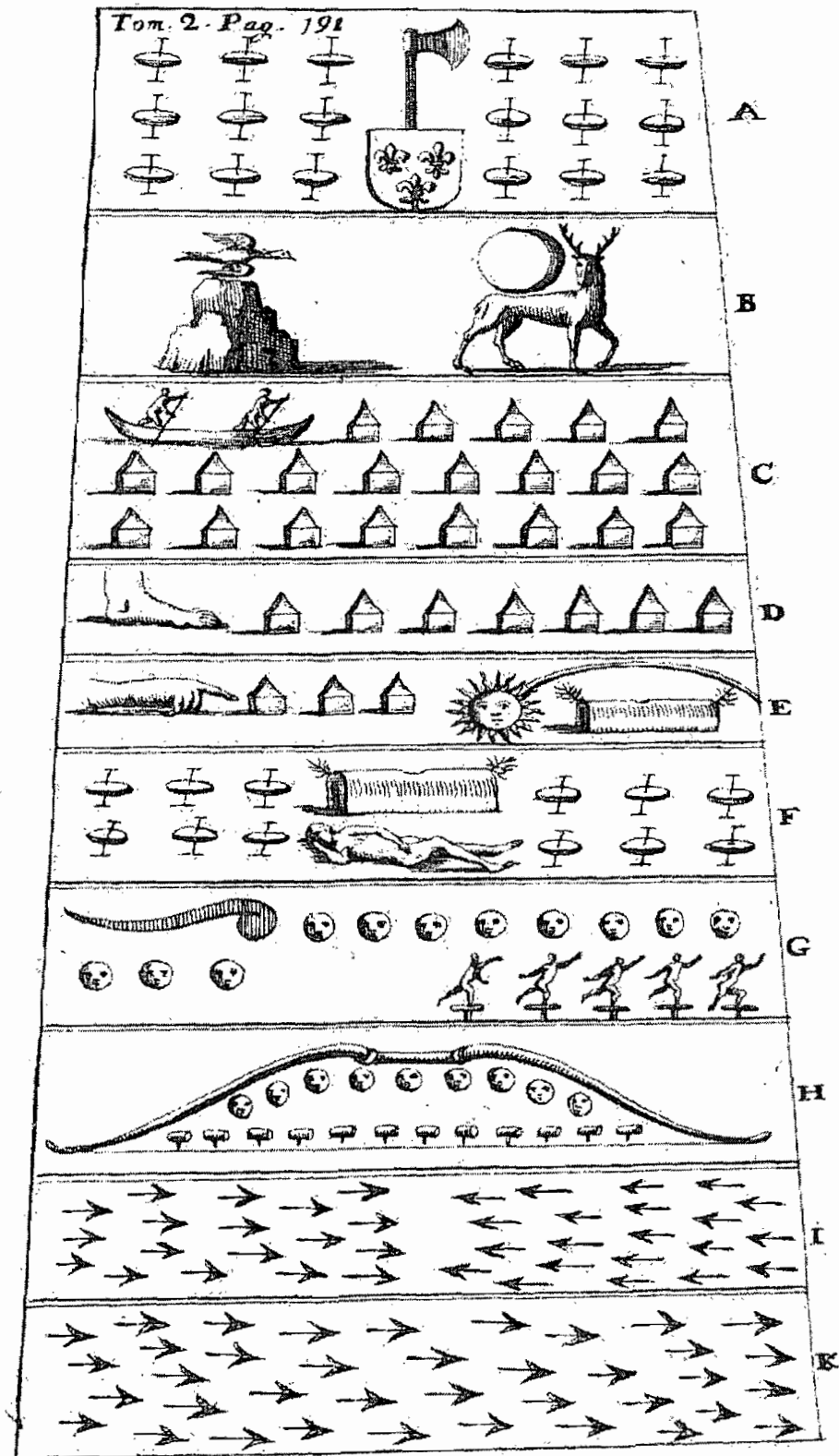


ANNEXE VI  
Gravure frontispice du premier volume (1702)

PLANCHE DU TITRE

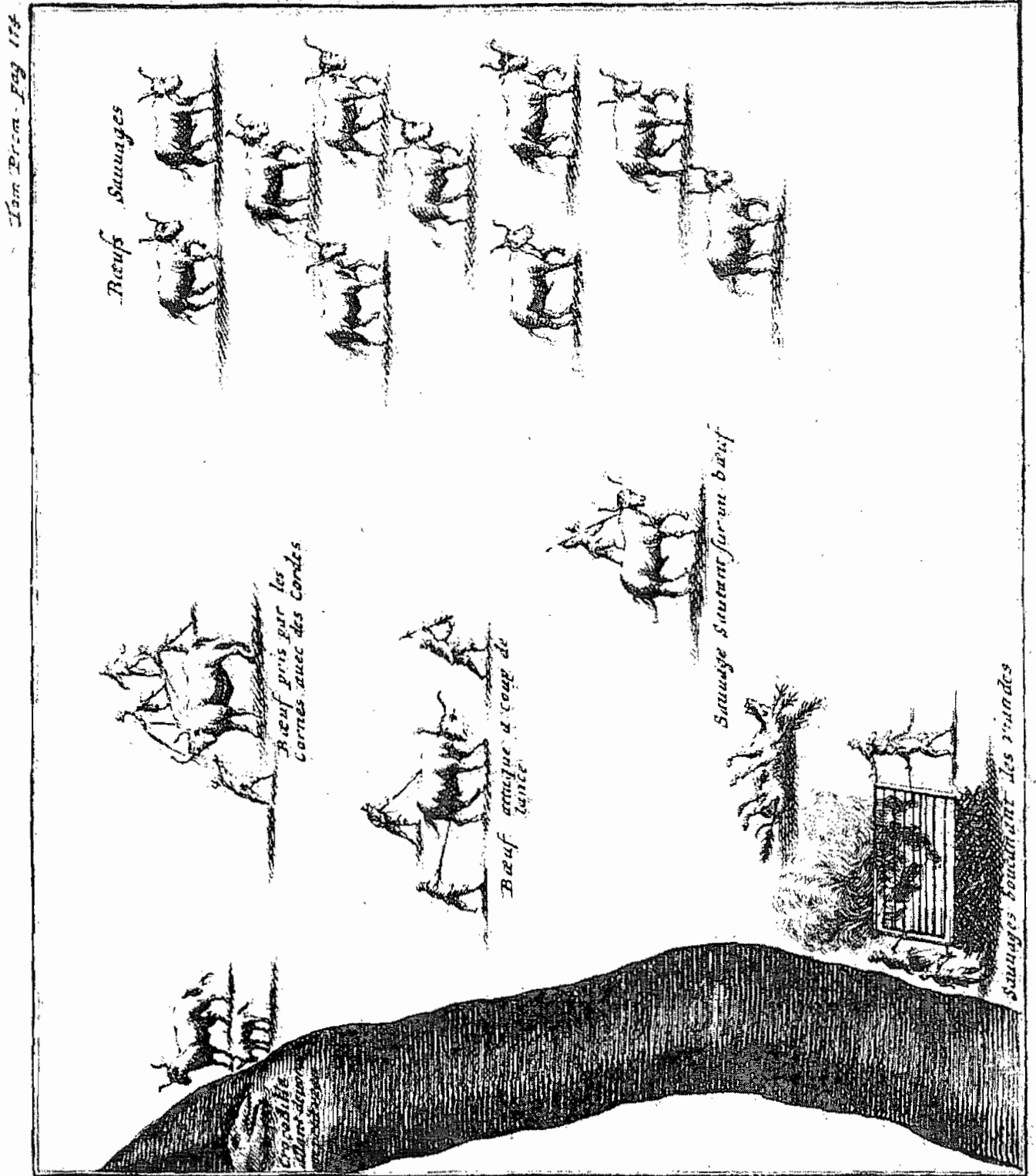


ANNEXE VII  
Gravure des hiéroglyphes des *Mémoires* (1702)



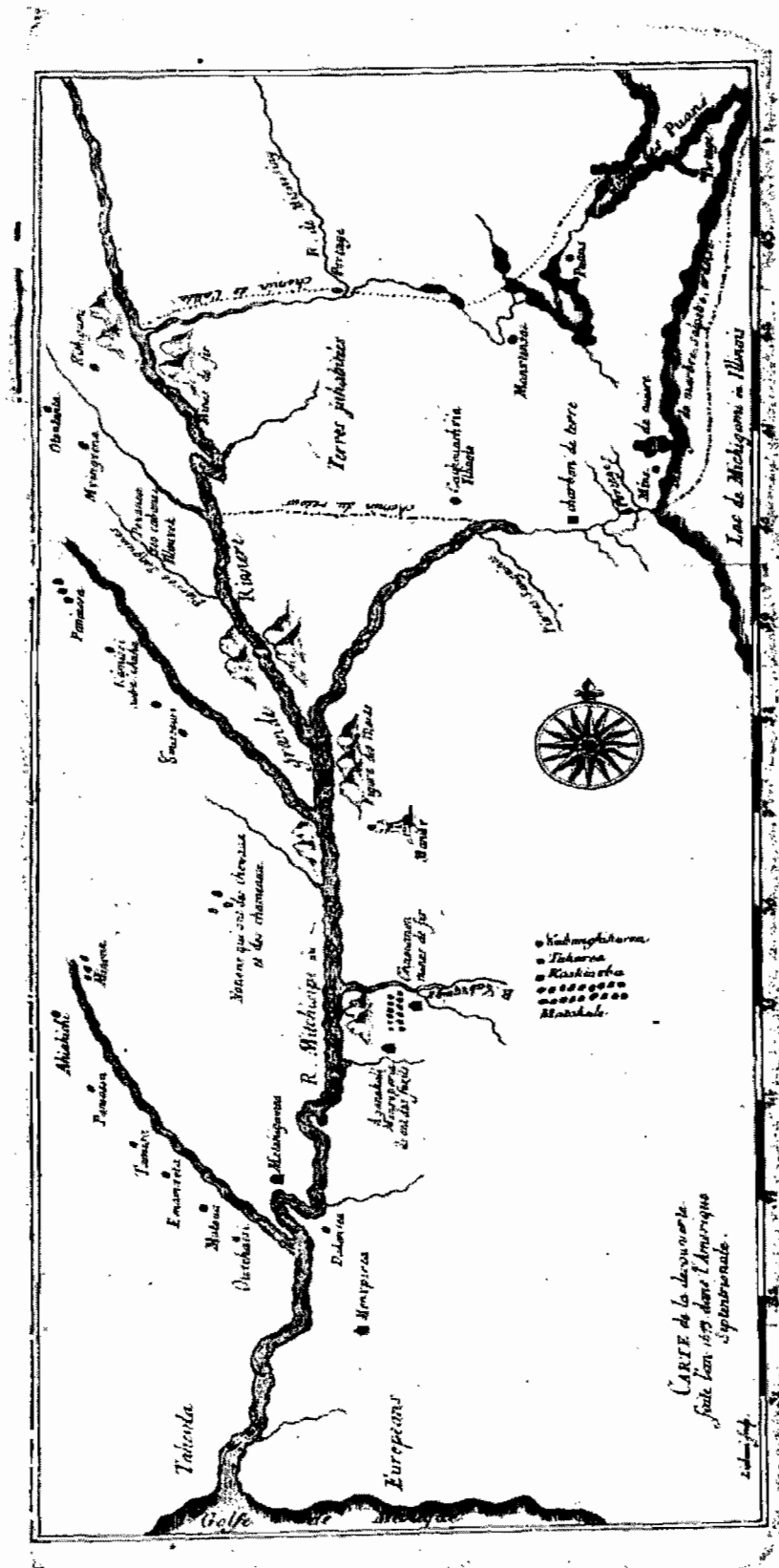
ANNEXE VIII

Gravure de la chasse aux bœufs sauvages et du crocodile de la « Lettre XVI » (1702)



Lahontan, « Gravure des bœufs sauvages », NV, in Ouellet, *Œuvres complètes*, t. I, Montréal : PUM, 1990, p. 429.

ANNEXE IX  
Carte du voyage du père Marquette (1681)



Marquette, « Carte de la découverte faite l'an 1673 dans l'Amérique Septentrionale », VD, 1678.